

Annonces classées	30
Décès	31
Finances	22 à 24
Horoscope	10
Mots croisés	26
Pages féminines	6 et 7
Patrons	7
Spectacles	28 et 29
Sport	17 à 20
Télévision	27

Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Plus froid. Min. et max. à Québec: 5 et 30. (Voir détails en page 4)

L'affaire Munsinger

Pearson refuse de modifier le mandat du juge enquêteur

Refus d'un visa pour les Etats-Unis

Raisons connues d'Ottawa, mais non rendues publiques

WASHINGTON (P.C.) — Le gouvernement canadien a été informé tout récemment des raisons pour lesquelles Gerda Munsinger s'était vu refuser un visa pour les Etats-Unis, à Munich, en Allemagne de l'Ouest, en 1953.

Le Bureau des visas des Etats-Unis a déclaré subseqüemment qu'il y avait 31 raisons de base pour refuser un visa américain, incluant une foule de raisons touchant la turpitude morale, les motifs de sécurité, la santé, l'immoralité, l'alcoolisme, etc.

Le porte-parole du secrétaire d'Etat américain, M. Robert McCloskey, a déclaré dans le bulletin régulier du département d'Etat, en réponse à certaines questions, que le département était "au courant d'un rapport" attribuant à M. Munsinger le fait qu'un passeport pour la zone libre avait été refusé à sa femme.

"Je ne commenterai pas cette affaire", a-t-il ajouté. Il expliqua son hésitation à donner plus de détails à ce sujet parce que selon la loi sur l'immigration et la naturalisation,

OTTAWA (D'après la P.C.) — Le premier ministre Pearson a rejeté, hier soir, à la fin de la séance, aux Communes, des demandes de l'opposition qui voulait des changements dans le décret établissant le mandat du juge qui fera enquête dans l'affaire Gerda Munsinger.

M. Pearson a déclaré que le décret avait été adopté et qu'il devait être appliqué, lançant du même coup une invitation à la Chambre à reprendre, aujourd'hui, l'étude de ses travaux courants qui furent interrompus jeudi dernier.

MANDAT TROP VAGUE

M. Davie Fulton, député conservateur de Kamloops et ministre de la Justice sous le gouvernement de M. John Diefenbaker, avait motivé sa demande de changements dans le décret en disant que le mandat de la commission d'enquête était beaucoup trop vague et il avait proposé la création d'un comité spécial des Communes, chargé de fixer un nouveau mandat.

M. Fulton soutient également que le mandat ne tient pas compte des accusations portées par le ministre actuel de la Justice, M. Lucien Cardin.

Les Communes avaient repris l'étude de l'affaire Munsinger après un ajournement de 90 minutes.

L'ancien ministre conservateur de la Justice a été le premier à prendre la parole.

M. Fulton a dit que les conservateurs ne s'opposent pas à cette enquête, puisqu'ils n'ont rien à cacher, mais il demande également que l'on ne mette pas de côté les droits les plus élémentaires de la Chambre de discuter du mandat à être confié à la commission d'enquête.

"Nous sommes opposés au mandat actuel, dit M. Fulton, parce qu'il est beaucoup trop vague et ne reflète pas les accusations portées par le ministre de la Justice."

Selon lui, il faudrait omettre de ce mandat la référence à la lettre de M. Cardin qui "n'essaie que de faire oublier les accusations précises qu'il a portées".

LE DOSSIER

M. Fulton a également proposé d'inclure dans le mandat du juge enquêteur la déclaration faite par le premier ministre Pearson aux Communes, le 10 mars, se demandant s'il s'agissait bien d'un cas de sécurité, d'inclure aussi les circonstances qui ont entouré l'entrée au pays de Mlle Gerda Munsinger en 1953 alors que les libéraux étaient au pouvoir et d'établir qu'il s'agissait d'un cas où la sécurité du pays était en jeu et où le premier ministre conservateur élu en 1957, M. Diefenbaker, n'a pas pris les dispositions nécessaires pour faire face à la situation.

L'ancien ministre a rappelé que dès qu'il fut en possession du dossier Munsinger, il en fit part à son premier ministre, M. Diefenbaker.

"Je n'ai pas attendu de le rencontrer sur un avion et de lui en parler banalement", a dit M. Fulton, faisant allusion à

Le N.P.D. se retirerait de la Chambre

VANCOUVER (U.P.I. et P.C.) — Le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T.C. Douglas, a déclaré, hier, que son parti voterait pour la défaite du gouvernement en ce qui concerne l'affaire Munsinger.

Toutefois, il doute que le régime libéral soit renversé parce que les créditistes ont dit qu'ils "appuieraient le gouvernement, et le Crédit social va probablement en faire autant", a-t-il ajouté.

Douglas, qui n'était pas en Chambre hier, devait retourner à Ottawa, aujourd'hui.

De son côté, M. Reid Scott, député néo-démocrate de Danforth, a indiqué, hier, que les 21 députés du Nouveau parti démocratique au Parlement pourraient bien se retirer de la Chambre des communes si les deux grands partis continuaient à se chamailler au sujet de l'affaire Munsinger.



REMPART D'ACIER — Derrière cette solide porte d'acier, se trouve remis le camion anti-mérite dont la P.P. faisait l'acquisition, il y a un an.

(Nouvelle et photo à la page 10)



APRES UNE DURE JOURNEE — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, suivi du premier ministre Pearson, quitte le parlement fédéral, hier soir, à la suite du

long débat sur la rédaction d'une demande présentée par le gouvernement libéral pour la tenue d'une enquête judiciaire sur l'affaire Munsinger.

(Téléphoto P.C.)

- Cardin défie Diefenbaker de mettre son siège en jeu
- Favreau nie avoir fait des menaces de chantage à Fulton
- Le juge Spence étudie le décret demandant la tenue de l'enquête
- Gerda Munsinger, elle, reste cachée; ses agents surveillent ses intérêts monétaires pendant que les journaux lui accordent une publicité à travers le pays et l'Europe

Nos informations aux pages 27 et 32

Editorial

Nouveau parti politique

Les prochaines élections provinciales promettent d'en faire voir de toutes les couleurs. Non seulement des groupes séparatistes seront dans la mêlée, mais il semble bien qu'on y verra également un parti annexionniste (aux Etats-Unis évidemment). Les séparatistes se feront même la lutte entre eux. Enfin, séparatistes et créditistes s'uniront dans une sorte de crypto-séparatisme et de crypto-créditisme, promis à une belle macédoine. N'est-ce pas le signe que la "belle province" traverse une période de crise à voir la croissance de ces épiphénomènes sur notre scène politique?

On savait déjà que le R.I.N. présenterait des candidats aux prochaines élections. On aurait pu croire qu'un groupement séparatiste comme le Regroupement national aurait fait front commun avec le R.I.N. Mais l'entente s'avère très difficile entre un R.I.N. gauchissant et un Regroupement national tirant plus à droite.

L'accord a donc été plus facile entre les séparatistes du Dr Jutras et les créditistes de M. Laurent Legault, qui lui, brûlait depuis longtemps de se lancer dans la politique provinciale. Ces deux groupes ont essayé de conclure des alliances un peu partout, notamment avec l'Union nationale. Faute d'autres alliés ils se sont finalement rabattus l'un sur l'autre.

Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, ne considère qu'avec scepticisme l'entrée d'une aile provinciale de son parti dans la politique active. D'autant plus que les créditistes s'allient aux séparatistes, dont Caouette ne partage pas les idées. Quant à MM. Legault et Jutras, ils ont fait chacun la moitié du chemin; les Etats associés sont leur dénominateur commun. Ils se sont en somme mis d'accord sur un séparatisme en germe plutôt que sur un séparatisme clair et net.

Il serait surprenant que cette alliance hybride dure bien longtemps. Sur le plan fédéral les créditistes nous ont habitués à des pirouettes, à des divisions internes, à des séparations brusques. Il y a déjà du séparatisme à l'intérieur du séparatisme. Il serait surprenant que l'apport créditiste donne lieu à une synthèse idéologique bien enrichissante. Les prochaines élections provinciales paraissent en devoir de donner lieu au départ éphémère de quelques nouveaux groupuscules politiques.

L'industrie portuaire rapporte à la région \$42,000,000 par année

Par André DIONNE.

L'industrie portuaire de la ville de Québec rapporterait, directement ou indirectement, à la population de la région de Québec une somme d'environ \$42 millions par année. Ce chiffre fantastique a été révélé par les autorités du port de Québec au cours d'une entrevue hier.

Cette donnée est calculée suivant un principe voulant qu'une telle industrie rapporte à la population environnante une somme de \$8 par ton métrique. Et l'on prévoit pour 1966, la manipulation d'environ 7 millions de tonnes de marchandises. L'augmentation par rapport à l'année 1965 serait de 6 à 7 pour cent soit 350,000 tonnes de plus en 1966.

Au cours de cette même entrevue, les autorités du port ont également révélé que le vaste projet d'aménagement du port de Québec au coût approximatif de \$2 millions avait à peine franchi une première phase de la réalisation. Les plans ne sont pas encore complets. Il ne s'agit pas d'un retard apporté à la réalisation du projet. On prévoit la fin des travaux d'aménagement pour le printemps 1967.

Ces travaux d'aménagement touchent l'entreposage des céréales et l'équipement de chargement des navires. La capacité d'entreposage des céréales serait accrue de 2 millions de boisseaux environ pour porter le volume total à quelque 18 millions de boisseaux de céréales.

L'équipement de chargement serait destiné à éliminer les retards causés par le chargement des navires à céréales. Actuellement, d'obtenir le port par le déchargement des navires transportant des céréales est effectué plus rapidement que le chargement, à cause d'un équipement qui ne répond plus aux besoins actuels.

Cet équipement de chargement devra permettre l'accès au port à des navires d'une hauteur plus grande.

de, et devra être d'une portée plus grande également. Une telle amélioration éviterait une amputation de la région. (Suite à la page 4, 2e col.)

Autres nouvelles, aux pages 3 et 14

Sur une colonne

CONFERENCE ARABE

LE CAIRE (U.P.I.) — Une conférence des premiers ministres des Etats arabes a débuté hier au Caire, conférence qui menait à la condamnation de l'aide militaire américaine à Israël et des efforts espérés d'arrêter les conflits en Afrique.

Les ministres des Affaires étrangères ont déjà présenté à leurs premiers ministres une résolution dans laquelle ils ont demandé officiellement aux Etats-Unis d'arrêter tout envoi d'armes à Israël.

DEMENTI

WASHINGTON (U.P.I.) — L'Organisation des Etats américains a énergiquement démenti hier les informations de presse de Saint-Domingue, selon lesquelles l'organisme régional envisageait le retrait de la force interaméricaine de paix.

D'après les informations, cette mesure serait étudiée par l'organisme en raison de tensions croissantes entre les forces militaires étrangères manifestées par la population du pays qui est actuellement en pleine campagne électorale.

RELATIONS DIPLOMATIQUES

WASHINGTON (U.P.I.) — Les Etats-Unis exercent des pressions sur la Chine par le truchement de contacts diplomatiques et publics afin que soient abaissées les barrières entre les deux pays, approuvant hier de source officielle.

Le prochain effort en ce sens doit avoir lieu à Varsovie demain, alors que se rencontreront les ambassadeurs des deux pays.

L'injonction sera-t-elle ignorée ?

A la lumière des derniers événements, les dirigeants du Syndicat des professeurs de l'enseignement spécialisé doivent décider aujourd'hui s'ils se soumettront à l'injonction intermédiaire de la Cour supérieure les empêchant de déclencher la grève avant le 25 mars.

Les dirigeants de ce syndicat ont eu hier soir des consultations avec les représentants des professeurs de la région de Montréal afin de décider des nouvelles attitudes à prendre à la suite du décret rendu hier en matière par le juge en chef de la Cour supérieure, l'honorable Frédéric Dorian. Il a été impossible de savoir si les professeurs déclencheront demain matin malgré tout la grève annoncée depuis plusieurs jours.

Les chefs syndicaux devaient rentrer à Québec au cours de la nuit en vue de poursuivre leurs consultations avec les représentants de la région de Québec.

Le lancement de "Gemini-8" est retardé de vingt-quatre heures

CAP KENNEDY (U.P.I.) — Le lancement de Neil Armstrong et David Scott à bord de la capsule "Gemini-8" a été retardé d'une journée, hier, alors que deux troubles techniques ont été découverts quelques heures seulement avant le début du compte à rebours.

Les techniciens de Cap Kennedy se sont mis à l'oeuvre immédiatement pour tenter de réparer une fuite du booster de la fusée objectif Agena et une autre fuite d'oxygène dans le vaisseau spatial "Gemini-8" lui-même.

La NASA a annoncé qu'elle décidera ce matin si la mission importante des deux astronautes pourra commencer demain matin à 10h avec le lancement de la fusée Atlas-Agena suivi, 1h41 minutes plus tard, du lancement de "Gemini-8".

DEVANT LE TRIBUNAL

Par Michel TRUCHON

Réouverture de l'enquête de A. Dostie

Le représentant de la Couronne a demandé la réouverture de l'enquête, hier après-midi, dans l'affaire de André Dostie, qui subit son procès sous une accusation de vol à main armée.

Cette demande, qui a été acceptée par le juge Eugène Marquis, faisait suite à une autre demande de la Couronne pour verser une lettre au dossier lettre qui aurait été trouvée dans les affaires personnelles de Dostie, dans sa cellule, et qui aurait été photocopiée.

L'enquête a été réouverte pour permettre d'établir que les feuillets manuscrits qui sont en possession des procureurs du ministère public ont bel et bien été écrits de la main de l'accusé.

Dostie, qui se défend lui-même, son avocat s'étant retiré du dossier, a déclaré qu'il n'avait jamais écrit cette lettre et qu'il se pouvait qu'elle ait été déposée dans ses affaires, à la prison de Québec, par un autre détenu.

Après avoir pris connaissance des feuillets photocopiés le prévenu a dit qu'il s'agissait là d'une lettre qui parle des témoignages dans cette affaire.

Le procureur de la Couronne dans le procès de André Dostie, Me Jean Drouin, a demandé au juge la permission de présenter une preuve de "voir dire".

Après que les douze jurés se furent retirés, il a fait état de cette lettre et fait entendre un témoin, gardien à la prison de Québec. Le caporal Jean-Guy Cantin est alors venu déclarer au président du tribunal qu'au cours d'une inspection de la cellule de Dostie, en l'absence du prisonnier, le 28 décembre der-

nier, il avait découvert "ce qui semblait être une lettre, écrite au crayon rouge, et ayant trait à l'affaire qui a occasionné le présent procès."

Le gardien aurait alors remis la lettre à ses supérieurs qui la lui auraient redonnée pour la remettre dans les affaires du prisonnier.

Dans son témoignage, le caporal Cantin a affirmé qu'il n'avait jamais fait de promesses ni de menaces pour obtenir ces documents qui ont provoqué la réouverture de l'enquête.

LA PREUVE

Les témoins que la Couronne a fait entendre, hier, ont établi les circonstances entourant un vol à main armée qui a eu lieu le 26 novembre 1965, à la Banque Canadienne Nationale, succursale Sainte-Odile, sur la rue des Chênes ouest, vol pour lequel Dostie est accusé.

Le gérant de la banque, M. Raymond Lamontagne, a témoigné que vers 10h.15, ce matin-là, il avait aperçu quatre hommes masqués dont trois étaient armés qui pénétraient dans l'édifice. Deux d'entre eux sautèrent par dessus le comptoir tandis que l'un des deux autres défonçait la porte du bureau du gérant.

Les voleurs s'emparèrent de \$3,088, se trouvant dans les tiroirs-caisse et s'enfuirent après avoir fait s'agenouiller le personnel et les clients, face au mur.

Deux autres employés de la banque vinrent confirmer le témoignage du gérant et le fait que des billets de \$10 ("le paquet des voleurs") étaient marqués, c'est-à-dire que les numéros de série avaient été relevés.

Un chauffeur de taxi de Québec, M. René Chenor, a identifié l'accusé André Dostie comme étant l'homme qu'il avait conduit à Sainte-Anne de Beaupré, dans la soirée du 26 novembre. Rendu à destination, Dostie aurait refusé de payer le montant de la course. Il présenta un billet de \$100 au chauffeur qui ne put fournir la monnaie. Dans un garage, alors que le propriétaire offrait de fournir la monnaie, Dostie refusa encore une fois de payer. Le chauffeur de taxi le fit arrêter par la Sûreté provinciale.

Revenus à Québec, en compagnie du capitaine Roger Bourret, ils comparèrent les numéros des oilets retrouvés sur Dostie avec une liste émise par la banque où le vol avait eu lieu, le matin même. Ils découvrirent que dix billets de \$10 portaient les numéros inscrits sur cette liste et faisaient partie du "paquet des voleurs".

L'accusé posa alors au témoin la question suivante: "N'est-il pas vrai que rendu à Sainte-Anne, je suis monté au deuxième étage d'une maison pour voir quelqu'un et que comme cette personne était absente, je vous ai demandé de me reconduire à Québec pour la moitié du tarif ordinaire, puisque de toute façon il fallait que vous y retourniez?"

Le chauffeur de taxi nia. Après son arrestation, Dostie fut amené au poste de Sainte-Anne de Beaupré où les détectives Bérard Pélipin et Paul Lemay, de la sûreté municipale de Québec, vinrent le chercher.

Après l'ajournement d'hier après-midi pour permettre la réouverture de l'enquête, le procès de Dostie reprend ce matin à 10h.

IL SE DÉFEND LUI-MÊME

André Dostie, l'accusé, n'a pas d'avocat pour le représenter et il doit donc se défendre lui-même. C'est la troisième fois depuis quatre ans qu'une telle situation se produit en Cour supérieure.

Se prévalant des droits accordés par la loi, Dostie a récusé péremptoirement douze jurés, alors que les procureurs examinaient ceux-ci pour choisir le jury qui devra rendre son verdict dans son procès.

L'accusé a également posé de nombreuses questions aux témoins appelés à la barre, et il a même présenté quelques objections aux questions du procureur de la Couronne.

Après l'ajournement d'hier après-midi pour permettre la réouverture de l'enquête, le procès de Dostie reprend ce matin à 10h.

Aide aux contribuables dans leur déclaration d'impôt

Pour aider les contribuables à remplir sans erreur leur déclaration d'impôt pour l'année 1965, le ministère fédéral des Finances, section de l'Impôt sur le Revenu, inaugurerait des comptoirs d'information dans les centres d'achats du Québec - métropolitain, jeudi soir, le 17 mars.

La nouvelle nous a été communiquée, hier, par la direction du bureau régional de l'impôt, à Québec, qui nous a informé que ces kiosques seront ouverts, jusqu'à la fin d'avril, tous les jours, et vendredis, de 7 à 9 heures, et le samedi, de 2 à 5 heures.

Cette initiative qui constitue un précédent, cette année, au Canada, vient appuyer le slogan publicitaire du fisc fédéral: "Cette année, je fais correctement ma déclaration d'impôt."

On a révélé, au bureau de Québec, qu'il en coûte habituellement \$5 pour corriger chaque erreur trouvée dans les déclarations d'impôt des particuliers, ce pourquoi le public est en vain taxé. L'on a aussi fait valoir que ces erreurs entraînent des pertes de temps et des retards innombrables dans le retour des remboursements.

C'est ainsi qu'en 1964, on a trouvé quelque 338,000 erreurs qui ont rapporté 14 millions de remboursements supplémentaires aux contribuables, et près d'un million d'erreurs qui ont été corrigées à l'avantage du gouvernement...

La dernière mode

Le Parlement danois est constitué des représentants de huit partis ou groupements politiques.

CHEF DE LA DIVISION MANUTENTION

Salaire jusqu'à \$15,000.

Le Poste...

Une entreprise manufacturière en plein essor requiert les services d'un Chef de Manutention qui sera en charge d'un important département de transit de matériel lourd. Il dirigera une équipe dont les activités auront pour but de prendre en charge tous les transports internes au sein de l'entreprise.

Lieu de travail: Région de Montréal

Le Candidat...

Agé de 35 à 50 ans, bilingue, il est ingénieur diplômé avec plusieurs années de gestion d'un département important de manutention. Il doit avoir de bonnes connaissances des techniques modernes de transport, de distributions physiques et de manutention. Il est familier avec les systèmes de poulie, rails, transport sur pneus, convoyeurs, etc. Possédant les qualités de chef, il est à la recherche d'un poste au sein d'une entreprise qui lui offrira sécurité et de nombreuses occasions d'avancement.

Vous référant au dossier AB11-223, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement, à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 280 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA: 90 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG: 212 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

GERANT GENERAL DES VENTES RESEAU DE CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES

Le Défi...

Ce poste de gérance est offert par une grande société manufacturière d'automobiles. Relevé du directeur général, le titulaire aura la responsabilité de développer le réseau de concessionnaires au Canada. Il sera secondé dans cette tâche par une équipe de représentants. Lui incomberont aussi les études de marché, la planification de la publicité et l'administration complète de son réseau. Salaire initial de base jusqu'à \$13,000 plus participation libérale aux profits et automobile.

Le Candidat...

Il est âgé de 37 à 45 ans, bilingue, avec une bonne éducation et possède une expérience de la vente et de la distribution d'automobiles. Cette expérience aura peut-être été acquise au sein d'une compagnie de financement du commerce de l'automobile. Agressif et dynamique, il aime travailler sous un minimum de surveillance et possède des qualités de meneurs d'hommes. Administrateur chevronné, il fait preuve d'ordre et de méthode dans son travail. Il recherche une compagnie où ses résultats seront pleinement reconnus et rémunérés.

Vous référant au dossier AB11-221, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: PLACE VILLE MARIE • QUÉBEC: 280 CHEMIN STE-FOY
OTTAWA: 90 RUE SPARKS • TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE
WINNIPEG: 212 NOTRE DAME AVENUE • VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET

Un père de famille est accusé d'avoir battu sa fille

Un jeune père de famille de 24 ans a été accusé hier d'avoir volontairement causé des lésions corporelles à son bébé, une fillette d'un an et demi.

Le prévenu de Valcartier a reconnu sa culpabilité à l'accusation portée contre lui et doit revenir aujourd'hui devant le juge Gérard Simard pour recevoir sa sentence.

Le magistrat lui a demandé de revenir en compagnie de son épouse pour que des explications puissent être fournies avant que la sentence ne soit prononcée.

Le jeune homme a expliqué, avant de plaider coupable, qu'il en avait assez de rentrer chez lui fatigué et d'entendre le bébé pleurer. Il l'aurait battu pour le faire taire.

G. Tremblay envoyé à son enquête préliminaire

Gaston Tremblay, un examinateur de 24 ans, domicilié au 178 rue Saunders, a été envoyé à son enquête préliminaire, le 22 mars, après avoir nié toute culpabilité à l'accusation d'avoir, par négligence criminelle, causé des lésions corporelles à 13 personnes.

L'accident est survenu le 19 février dernier alors que le véhicule conduit par l'accusé est soudainement entré dans la foule de spectateurs qui attendaient le défilé du carnaval, sur la Grande-Allée.

L'homme a été libéré après avoir été requis de fournir un cautionnement de \$500 en argent ou de \$1,000 par personne solvable.

Prix

FRANCFORT (AFP)—Le prix Paul-Ehrlich et Ludwig Darmstaedter, a été décerné, lundi, à Francfort, au cancérologue américain Peyton Rous, de l'Institut Rockefeller de New York. Le prix est doté de 100,000 marks — \$25,000.

vous pouvez... à la rigueur



vous couper les cheveux...



vous arracher une dent...



ou vous raser les yeux bandés...

mais jamais vous ne pouvez choisir et acheter aussi bien vos tapis que chez

ER TAPIS
EMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est. rue St-Vallier,
529-4164



COLOREZ CUIRS ET PLASTIQUES avec



COLOR-HIT FLEXIBLE et IMPERMEABLE

Revêtement durable, ne craquelle, ni se pèle. Recommandé pour l'entretien en cuir ou vinyle à la maison, au bureau, pour autos et bateaux. Choix de 24 nuances colorées. Demandez-moi le nom du détaillateur le plus proche de votre domicile.

DISTRIBUTEURS HAMBLAIN INC.
403, Dieppe, Québec 8 — 681-6227



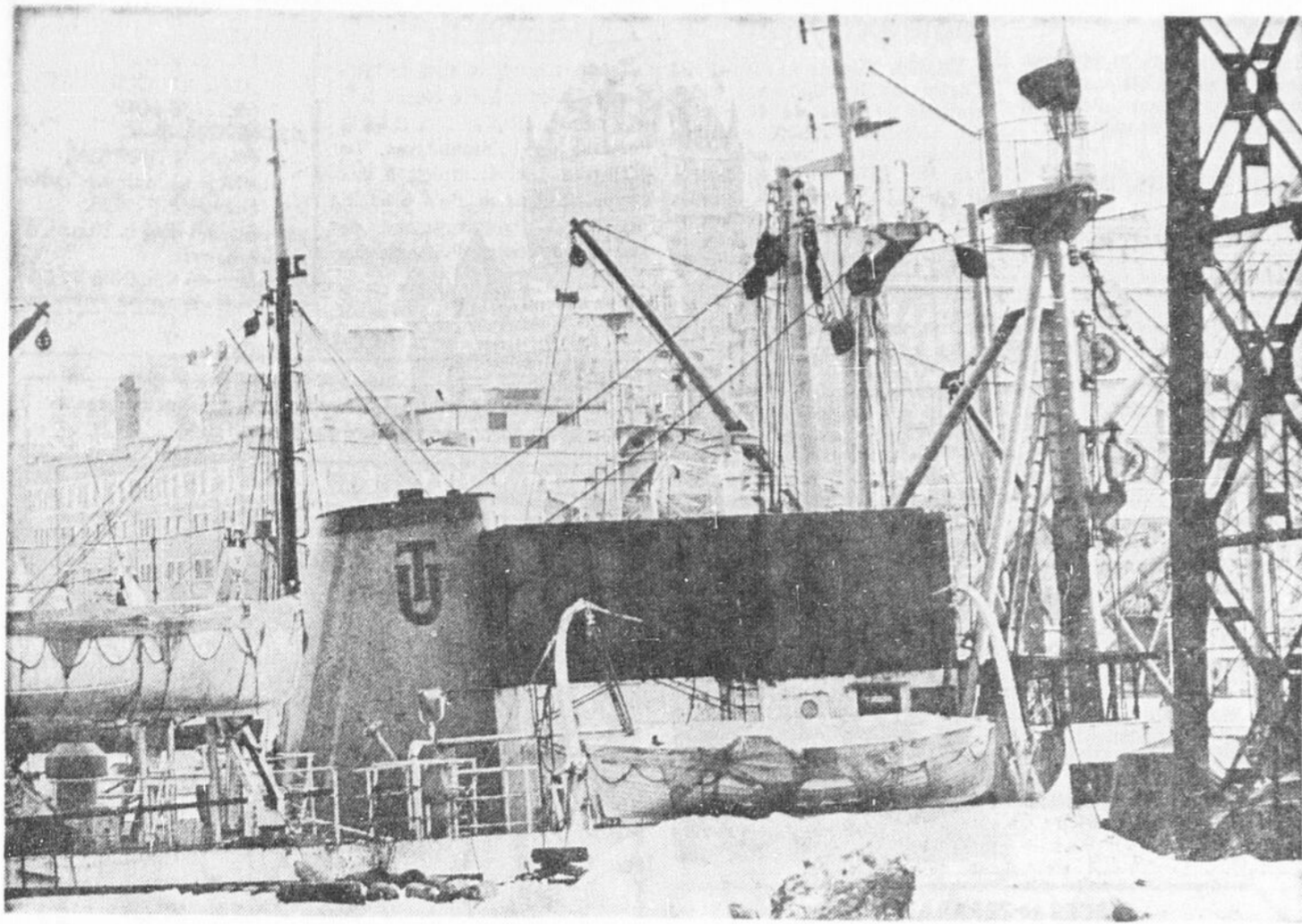
Les cafetières en acier inoxydable au nickel sont fabriquées par Cory, General Electric, General Steel Wares, Philips, West Bend et Westinghouse

Pitié pour le café!

Les cafetières tachées se nettoient difficilement. Mais, pis encore, ces taches altèrent la saveur d'un bon café. Heureusement, les cafetières et percolateurs en acier inoxydable au nickel sont à l'épreuve des taches et de la corrosion; ils se nettoient et s'entretiennent facilement, ne se ternissent pas, et demeurent toujours brillants de propreté. Rien d'étonnant à ce que les cafetières, comme tant de produits dans votre maison, soient en acier inoxydable au nickel. Là comme ailleurs, le nickel est synonyme de qualité.



The International Nickel Company of Canada, Limited, 55, rue Yonge, Toronto



PORT DE QUÉBEC — Voici une vue qu'offre le port de Québec à travers les mâts des navires stationnés dans le Bassin Louise pour l'hiver.

L'avenir du port de Québec est lié au développement de la région

Par André DIONNE

L'avenir du port de Québec est lié au développement de la région de Québec comme métropole régionale et bassin d'approvisionnement d'une vaste population et tient également à l'aménagement d'un chenal d'environ 11 milles de longueur en aval de Québec permettant ainsi à des navires ayant jusqu'à 42 et même 45 pieds de

tirant, d'atteindre Québec avec facilité.

Au cours d'une entrevue, les autorités du port de Québec ont révélé que Québec serait peut-être considéré dans un avenir plus ou moins rapproché comme avant-port de Montréal. Québec deviendrait un point terminal pour les navires de fort tonnage et servirait toujours de point de transit pour la marchandise, à destination de Montréal.

"D'ailleurs, d'ajouter notre porte-parole, il ne faudrait pas exclure de notre pensée un projet de construction d'un vaste pipeline et pour les liquides et pour les marchandises sèches à destination de Montréal."

Les aménagements portuaires

qui sont présentement en cours au port de Québec sont pensés en fonction de l'arrivage de navires de 40 à 45 pieds de tirant d'eau, a-t-on déclaré.

Actuellement, les navires de fort tirant d'eau soit 40 pieds, peuvent se rendre à Québec mais à marée haute seulement à cause de ce passage situé en aval de Québec, mais non loin de Québec, d'une longueur approximative de 11 milles qui rend presque impossible la navigation surtout à marée basse. La marée haute qui apporte 18 pieds d'eau de plus permet une navigation assez facile.

NAVIGATION D'HIVER

Les autorités du projet de Québec ont également révélé que l'interdiction de naviger du-

rant la période de l'hiver, soit durant les mois de janvier, février et mars, n'existe pratiquement plus. En 1965, quelque 40,000 tonnes de marchandises de plus qu'en 1964 ont été manipulées. On prévoit pour l'année 1966, une manipulation d'environ 400,000 tonnes de marchandises.

La navigation 12 mois par année est maintenant un fait accompli, a déclaré notre porte-parole. Les débuts furent modestes en 1958 alors que Québec appassait dans ce domaine comme pionnier. Quelque 150 bateaux sont venus à Québec au cours de cet hiver soit plus de 100 jours.

Ainsi, la coupure officielle marquant la fin de la navigation n'existe plus.

Le C.N. dirige une partie de ses services vers Charny

Une partie des services des usines de Limoulu du Canadien National sera transférée aux ateliers Joffre, dans la municipalité de Charny, le premier juin. Les réparations d'enveries des locomotives diesel seront dorénavant effectuées à Charny où le chemin de fer a déjà d'importantes installations à proximité de ses voies transcontinentales.

Aucun des quelque quarante employés qui étaient affectés à l'exécution des travaux de réparations à Limoulu, ne sera mis à pied. Quatorze employés resteront aux ateliers de Québec pour les opérations de "routine", c'est-à-dire la vérification, le plein d'essence, d'eau, de sable, etc., des locomotives et le reste du personnel sera transféré à Charny où il effectuera les réparations importantes.

Ces changements permettront une meilleure utilisation du personnel ouvrier, des usines et de la machinerie disponible. Certaines économies de personnel seront aussi réalisées et quelques employés devront se prévaloir de leurs droits d'ancienneté pour obtenir un nouveau poste ailleurs au sein de la compagnie.

Etant donné la proximité de Charny, la compagnie ne prévoit pas que les employés qui y seront affectés soient obligés de quitter leur présente demeure. A ce sujet, la compagnie rappelle qu'une décision analogue a été prise l'an dernier pour la réparation des wagons et que le personnel s'est parfaitement

adapté à ses nouvelles conditions de travail. On fait aussi remarquer que la plupart des employés qui demeureraient à Québec y sont toujours. La deuxième phase de l'opération,

soit la réparation des locomotives, souligne encore la compagnie, ne devrait donc entraîner aucun changement d'ordre majeur pour le personnel du Canadien National.

Le conseil municipal de Ville les Saules a rendu public, hier soir, lors d'une réunion régulière, sa décision concernant l'achat définitif d'un camion-incendie.

Cette décision du conseil fait suite à deux séances d'études où les édiles devaient se prononcer sur la proposition formulée par la municipalité de Notre-Dame de Lorette d'intégrer les services de police et d'incendie, ou de procéder seul à l'édification de leur propre système de police et d'incendie.

Ainsi, une résolution a été adoptée demandant au Commissariat des incendies de préparer des soumissions à ce sujet, en tenant compte des recommandations du conseil municipal. La pompe principale aura un débit de 840 gallons par minute.

D'autre part, pour ce qui est de l'engagement d'un chef de police et d'un chef de pompiers, ou encore, le même homme pouvant cumuler les deux fonctions, il a été décidé que pour le moment, étant donné l'organisation satisfaisante actuelle chez

les pompiers, le conseil n'accepte que les demandes d'emploi d'un chef de police permanent. Les formules d'offres seront préparées par le secrétaire M. G.H. Légaré à la suite des normes exigées par le conseil au sujet des qualifications requises.

On se rappelle que le conseil de Ville les Saules avait voté dans une séance précédente, un montant de \$25,000 pour fins d'améliorations de son service de protection publique.

Comme dernier item de cette séance, le conseil a adopté, par quatre voix contre une, le règlement concernant les octrois de frais de représentation ou la rémunération du maire de la ville pour un montant annuel de \$2,400 ainsi que de \$1,200 pour ce qui est des échevins. M. Eugène Leclerc, qui remplaçait à ce moment M. le maire Langlois n'a pu bénéficier de son droit de vote comme échevin, la loi stipulant que le maire ou son remplaçant n'a droit de vote qu'en cas d'égalité. Le règlement sera présenté en assemblée publique, mardi le 22 mars.

Ville de Loretteville déclare un surplus net s'élevant à \$22,192

Par Raymond Brançon

Les revenus de la Ville de Loretteville, pour l'exercice fiscal de 1965, se sont élevés à \$641,877 et les dépenses à \$619,685, laissant un surplus brut de \$25,604. Toutefois l'exploitation de

La séance du conseil municipal, hier soir, présidée par le maire Johnny Parent, a été plutôt houleuse, au cours de la longue discussion du lieu où compte s'installer la nouvelle manufacture de la firme Napoléon Gignac Enr., qui fabriquera des bottes de ski, pantoufles et mocassins et divers articles de l'artisanat local.

Cette manufacture, dont l'agent est M. Béranger Boivin, ancien président de la Commission scolaire régionale Chauveau, occupera, dit-on, une quarantaine d'employés. M. Boivin espérait la faire construire dans le secteur HB-2, sur un terrain résidentiel joignant les rues des Ursulines et Lessard. Dans le cadre de ce projet, une modification au règlement municipal de zonage était demandée, restant entendu que les services d'aqueduc et d'é-

gouts devaient être fournis à la nouvelle fabrique qui emploiera de la main-d'œuvre locale. Deux requêtes de propriétaires de ce secteur résidentiel étaient, hier soir, sur la table du Conseil municipal, l'une approuvant, par 14 voix, le projet de manufacture à l'endroit sus-mentionné, l'autre s'opposant, par 16 voix, audit projet.

Dans la seconde requête, les propriétaires sont violemment hostiles à la construction d'une usine — même modeste — sur les lieux retenus, affirmant que leurs propriétés familiales subiraient de ce fait une forte dépréciation et apportant aussi bon nombre d'autres objections.

De leur côté, les tenants du projet, c'est-à-dire 14 autres propriétaires de ce secteur affirmèrent péremptoirement, dans leur requête, que l'implan-

taion de cette nouvelle industrie serait bénéfique pour la Ville de Loretteville, en ce sens qu'elle donnerait du travail à une quarantaine de personnes. Le maire et les échevins, engagés dans cet imbroglio et désireux de sauvegarder avant tout les intérêts de leurs administrés, ne savaient trop quelle solution adopter, la température de la salle montant après les exposés passionnés des tenants des deux parties, quand, en fin de compte le maire Parent et l'échevin Jean Durand proposèrent à M. Béranger Boivin, porte-parole de la firme Nap-

l'acqueduc municipal a laissé un déficit de \$3,412. Le surplus net de l'année fiscale écoulée n'est donc que de \$22,192.

Cette partie à l'est de la rue Lessard sera donc déclarée zone industrielle et l'homologation du terrain en question sera faite incessamment.

Le plan de protection civile de Charlesbourg servira de modèle

Par Jacques DUMAIS

Le Service de protection civile de Québec (groupe 412) utilisera le plan d'urgence conçu pour Charlesbourg quand il s'agira d'établir une force de prévention contre les conflagrations dans une trentaine de municipalités situées en banlieue de Québec ou à l'extérieur.

C'est ce qu'a révélé hier le conseiller Lucien Paré qui vient d'être élu à la vice-présidence de cet organisme, lors de sa plus récente assemblée.

S'adressant à ses collègues et aux quelques contribuables qui assistaient à une séance du conseil à Charlesbourg, M. Paré a donné à entendre que ce plan, décrit dans un volumineux document déposé sur la table des délibérations, prouvait que les effectifs de cette ville en matière de protection civile constituaient un excellent modèle sur lequel, les municipalités voisines ou autres pourraient éventuellement se baser pour organiser leur sécurité respective.

Le "livre bleu pâle" de la municipalité vise en premier lieu à éliminer les dangers de tout genre mais aussi à ordonner des dispositions spéciales en vue de combattre les conflagrations hypothétiques dans les limites de Charlesbourg.

Le plan directeur est également une étape première concernant la planification d'entraide des municipalités "où nous participerons à la protection

d'une communauté plus étendue avec des moyens accrus pour combattre les désastres plus grands"

Comme toutes les autres municipalités de la province, Charlesbourg est menacée de fléaux universellement connus comme les explosions, séismes, accidents ferroviaires, aériens ou routiers, violentes tempêtes de neige prolongées, pannes d'électricité, émeutes, etc. Elle se doit donc de prévoir un puissant dispositif destiné à en amoindrir les effets.

La mission principale de la municipalité sera donc d'assurer une continuité au gouvernement local, la protection et le bien-être de la population. Elle devra par la suite accueillir les réfugiés ou victimes de ces conflagrations en mettant à leur disposition tous les soins requis par leur condition, évacuer toute la population des lieux sinistrés et — si cela s'impose — venir en aide aux municipalités avoisinantes.

A Neufchâtel

Le maire suspend son jugement sur une question de rémunération

par Clément TRUDEL

Malgré un vote égal (3 à 3) sur une résolution visant à rémunérer le maire démissionnaire et le maire actuel à plein temps pour le mois de février — l'ex-maire C.A. Savard a démissionné le 14 février 1966 — le maire actuel de Neufchâtel, M. Roger Roberge, a refusé de se prononcer, hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil.

C'est en quelque sorte partie nulle sur ce point, les échevins Béland, Guy Martel et Mme J.-B. Dubéau s'étant prononcés en faveur de la résolution et les conseillers Philippe Hamel, Donat Savard et Georges Durand votant contre, par respect pour un règlement adopté récemment. M. Roberge a tout de même dit qu'il était pour la rémunération au maire démissionnaire, "en lui donnant ma part".

Le maire Roberge qui avait présidé une séance assez croulante jusque vers les dix heures trente se vit confronté tout à coup avec "la" question; durant plus d'une demi-heure, conseillers et contribuables échangèrent des propos aigres — doux sur l'indécision des uns ou sur l'entêtement (ou le manque de reconnaissance des autres à l'égard du maire démissionnaire). La question est de savoir si l'ex-maire C.A. Savard et le maire Roberge recevront la somme complète de \$100 ou une partie seulement...

La séance du conseil a aussi été l'occasion d'un "rappel", de la part du maire et de quelques conseillers: celui d'un règlement tentant de faire une obligation aux journalistes présents de s'identifier. Un échevin (Philippe Hamel) tenta aussi de faire préciser au journaliste du Soleil s'il était là pour écrire sur ce qui se passait à la table du conseil ou dans la salle; il se fit répondre qu'il y avait là un observateur et que les deux aspects pouvaient trouver place dans un compte-rendu.

Enfin, le maire Roberge fit appel au bon sens et voulut écarter le spectre d'une séance "à la Château-Richer". Ce qui fut fait prestement, les conseillers adoptant assez rapidement les comptes courants avant l'ajournement de la séance.

Le secrétaire-trésorier consulté

tera la Commission municipale avant de faire un autre rapport au conseil sur les "salaires" de février.

SOUSSIONS

Sept soumissions ont été ouvertes en rapport avec le prolongement du service d'aqueduc et d'égouts sur deux rues de Neufchâtel; les trois plus basses soumissions ont été retenues pour étude par l'ingénieur, soit celles de Nelson Excavations (\$25,358.95), de Raymond Cyr Inc. (\$27,777.92) et de Jean-Marc Lapointe Excavations (\$26,543).

On devra longuement sur la nécessité de se hâter à terminer le rôle d'évaluation technique, le maire insistant sur l'avantage qu'en retireraient la ville et les contribuables. Une lettre du même conseil de ville de Neufchâtel, rédigée fin janvier, avisait que l'évaluation devrait augmenter de 20 à 30 pour cent à Neufchâtel avec l'entrée en vigueur du nouveau rôle.

Le conseil a aussi été saisi de demandes de pavage et le ministre de la Voirie devrait recevoir sous peu cette demande d'asphalte pour une partie de boulevard et pour quelques rues: "Vous avez la meilleure année pour obtenir l'asphalte", lance un conseiller.

PISCINES CAMOUFLÉES

L'un des quelque 40 contribuables présents se plaignant de l'existence de "piscines camouflées" (mares d'eau) dans les rues Avignon et Vanier, le maire répondit que l'ingénieur viendrait à faire réparer les dégâts dès aujourd'hui.

Le conseiller Guy Martel a rappelé que plus de 500 terrains étaient déjà desservis par l'aqueduc municipal mais que rien n'y était construit. Le conseil se dit d'accord pour restreindre les permis de construction, dans la mesure du possible, aux terrains déjà pourvus de ces services plutôt que de multiplier les investissements "sous terre".

Les conseillers de Neufchâtel ont siégé à huis clos de 7h à 8h15 p.m., hier, après quoi, les portes de la salle de l'école Saint-Marc, où est logé temporairement le conseil, furent ouvertes au peuple. L'une des décisions prises au conseil a trait à la formation d'un comité de la police, formé du maire et des échevins Béland et Martel.

MAISONS A LOUER
jumelées - neuves
chauffées

- 6 pièces plus
- Salle de bain
- 2 salles de bain
- Buanderie
- Celler
- Grande cour arrière en pelouse
- Stationnement
- Proximité Université

996 rue Duchesneau, Ste-Foy
Informations: Roger Laroc
653-3183 681-1237
W. LÉGARÉ INC.

BUREAUX A LOUER
435 Grande-Allée Est, pres Parlement, Stationnement privé. Idéal pour médecins, ingénieurs ou associations.
M. ROY — 529-2949

ETES-VOUS DE CEUX QUI VEULENT AUGMENTER LEUR CONFIANCE EN EUX-MEMES?

(pour réussir dans la vie!)

Une enquête a prouvé que les gens qui réussissent le plus sont ceux qui ont confiance en eux. C'est une nécessité de pouvoir gagner la confiance des autres en affaires ou dans sa vie personnelle. Mais peut-on inspirer confiance si nous n'avons pas nous-même confiance en nous?

LE SUCCÈS EST À LA PORTEE DE TOUT LE MONDE. IL EST VOTRE PORTEE AUSSI.

Faites comme ceux qui veulent réussir.

Inscrivez-vous au cours de confiance en soi de l'Institut de Personnalité (Québec).

Soyez des nôtres, rendez-vous ce soir au mercredi 16 mars à 8 heures p.m. à la suite 36, Palais Montcalm, Québec.

Pourquoi remettre à demain, ce que vous pouvez faire aujourd'hui!

Pour plus d'informations: Téléphonez à 529-0395

L'INSTITUT DE PERSONNALITE (QUEBEC)

pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles, en actions. - TEL: 529-0395

OU DEMANDEZ M. GUY DROUIN TEL: 527-2743

Le Carnaval d'Hiver de Québec prévoit un déficit de \$4,000

Le thermomètre a marqué 36, hier, mais il devait plonger jusqu'à 5, la nuit dernière. Aujourd'hui, il doit remonter à 25 ou 30 degrés.

Le brouillard de neige d'hier était un "front" qui passait et qui a traîné de la neige à sa suite à travers toute la province. Venant du nord-ouest-nord-est, il se dirigeait vers le sud-est. Des vents d'environ 25 milles à l'heure l'accompagnaient.

Le Carnaval d'Hiver de Québec prévoit un déficit opérationnel de l'ordre de \$4,000 pour l'année fiscale 1966 qui se termine au 31 de ce mois, déficit dont les sautes d'humeur de l'hiver seraient en grande partie responsables.

Le président du dernier carnaval, M. J.-A. Bédard, a déclaré hier, en déposant ce bilan, qu'à moins que les maisons d'affaires qui n'ont pas encore contribué à la campagne de financement du carnaval ne fassent parvenir leurs souscriptions de membres actifs, quelque \$4,000 manqueraient pour boucler le budget. Le mauvais temps aurait fait perdre au carnaval \$11,600.

Les directeurs ont été incapables de produire, pour le moment, un état des dépenses encourues pour la réalisation du carnaval.

Présentant le rapport des recettes brutes du Carnaval, M. Bédard a souligné que le froid sibérien de la dernière fin de semaine avait privé le Carnaval de recettes anticipées. L'an dernier, par exemple, les recettes d'admission à la Course de motos s'élevaient à \$7,000, alors que cette année elles n'ont atteint que \$5,720. Il en est de même pour le Grand Prix du Carnaval qui a attiré cette année 4,300 personnes pour une recette de \$3,920.50, alors qu'en l'an passé, 20,000 personnes

avaient assisté à cette attraction, pour des recettes de \$8,062.50.

N'eût été de cette température de 20 degrés sous zéro, de continuer M. Bédard, les recettes de ces deux attractions populaires auraient sûrement atteint \$15,000, alors que le Carnaval n'a encaissé que \$9,600.

Selon le président, cette mauvaise température a aussi causé une perte qu'il estime à \$5,000, environ pour ce qui est de la vente du papillon du Bonhomme Carnaval ainsi que sur la vente de la bougie du visiteur.

La température printanière de la première fin de semaine a notamment causé des dégâts au

palais de glace érigé à la Place d'Armes. Il a fallu \$1,200, pour remédier à cette situation.

Dans la colonne des recettes, on remarque que la population n'a eu à déboursier en 1966 que \$22,463.54 d'admission pour six activités payantes, alors qu'en 1965, 14 activités avaient rapporté la somme de \$65,269.89. On sait que cette année, les dirigeants du Carnaval voulaient permettre à la population de participer à un grand nombre d'activités, tout en déboursant le moins possible.

Le grand total des recettes s'élève donc actuellement à \$451,913.04, contrairement à \$457,648.86 pour l'année 1965.

M. Bédard a ajouté que le montant de \$7,000, qui n'est pas encore parvenu de certains souscripteurs de l'an dernier, pourrait combler le déficit et même approcher l'excédent des recettes qu'on avait prévu de l'ordre de \$5,000.00.

Le président du Carnaval, qui est lui-même administrateur général adjoint pour la compagnie Sico, a tenu à remercier tous les présidents de comités qui ont travaillé sans relâche, ainsi que les 858 maisons d'affaires qui, cette année, ont versé la somme de \$64,135. L'an dernier, 812 maisons d'affaires avaient contribué pour \$56,261.50.

Monsieur André Poirier vous propose ses services

pour le choix de votre garde-robe et vous certifie choix et qualité dans les vêtements que vous choisirez...! pour le printemps.

Jean Coulombe Inc.
PLACE LAURIER, STE-FOY, TEL. 653-8094
CENTRE D'ACHATS, ROND-POINT, LEVIS, TEL. 837-7306

M. Hees s'explique...

(Suite de la première page)
samedi et je crois reconnaître la personne mentionnée.

"M. le président, j'aimerais clarifier un autre point" a alors ajouté le député de Northumberland.

"La seule et vraie question qui ressort des accusations faites la semaine dernière par le ministre de la Justice, à la fois dans et hors de cette Chambre, est la sécurité de la nation."

"C'est-à-dire la considération primordiale et je m'empresse d'assurer la Chambre qu'en aucun temps ma conduite n'a été mise en danger." "Je défie le premier ministre et le ministre de la Justice de dire que j'ai jamais mis en danger ou affecté la sécurité de mon pays. Je les mets au défi de se lever et de le faire immédiatement."

Il a conclu en disant: "Sujet à la sécurité et au bien-être de la nation, qui sont ou ont été mes préoccupations, ou celles de quelque député de cette Chambre n'est pas une affaire publique."

"M. le président, les Canadiens considèrent les débats de ces derniers jours avec appréhension. J'espère que cette déclaration contribuera à restaurer le respect public et la confiance en cette Chambre et en ses membres."

Lorsqu'il eut regagné son siège, les applaudissements se firent entendre d'un côté et de l'autre de la Chambre.

Refus d'un visa pour les...

(Suite de la première page)
ne suis pas disposé à faire exception pour ce cas."

MME MUNSINGER

Pendant ce temps, à Munich, un journal rapportait une déclaration de Mme Munsinger disant: "Je ne suis pas une espionne. J'ai quitté la zone Est de Berlin (communiste) en 1948 parce que certaines de mes affaires personnelles n'allaient pas très bien. Pourquoi, mes problèmes personnels causaient-ils tant de difficultés dans la politique interne du gouvernement canadien?"

M. Robert McCloskey, a précisé que la décision de lui refuser ce visa avait été prise par un fonctionnaire du consulat des États-Unis à Munich.

M. McCloskey a dit qu'il ne savait pas si la plantureuse Allemande, aujourd'hui âgée de 37 ans, était alors mariée à Mike Munsinger, un ancien joueur de baseball devenu policier à Brooklyn, N.Y. Munsinger était en service militaire en Europe lorsqu'il fit la connaissance de la jeune Allemande et l'épousa.

Le temps

TORONTO (P.C.) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays:

Villes	Min.	Max.
Dawson	4	6
Vancouver	43	54
Edmonton	17	40
Calgary	37	50
Yellowknife	3	29
Regina	31	41
Winnipeg	20	39
Toronto	25	55
Ottawa	21	44
Montréal	15	43
Québec	9	36
Fredericton	25	42
Saint-Jean (N.B.)	24	37
Moncton	20	37
Halifax	19	39
Charlottetown	19	35
Sydney	14	37
Yarmouth	25	38
Saint-Jean (N.S.)	13	33

PRONOSTICS

MONTRÉAL (PC)—Voici les prévisions de la météo.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, de la Mauricie et de Québec: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, plus froid, vents du nord-ouest de 15 milles. Minimaux et maximaux à Montréal 15 et 35; Ottawa 15 et 32; Ste-Agathe 10 et 25; La Tuque zéro et 20 au-dessus; Québec cinq et 30.

Régions des Cantons de l'Est et du Lac St-Jean: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, plus froid, vents du nord-ouest de 15 milles. Minimaux et maximaux à Sherbrooke 15 et 20; Chicoutimi zéro et 20.

Régions de Baie Comeau et de Rimouski: ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, plus froid, vents de l'ouest de 15 milles. Minimaux et maximaux à Baie Comeau zéro et 20; Mont Joli et Rivière du Loup 10 et 25.

Régions de Sept Îles et de Gaspé: ensoleillé avec périodes nuageuses, plus froid, vents légers du nord-ouest. Minimaux et maximaux à Sept Îles 10 et 20; Gaspé 15 et 25.

Les marées

Haute	05:49 a.m.
Basse	7h 32 a.m.
Haute	1h 13 p.m.
Basse	0h 04 p.m.

Le soleil

Lever	Coucher	Long. du jour
6:00	5:49	11:49

L'affaire Munsinger...

(Suite de la première page)

la façon dont M. Guy Favreau a avoué avoir fait part de l'affaire Lucien Rivard à M. Pearson, il y a deux ans.

M. Fulton a enfin déclaré qu'il favorisait l'adoption d'un mandat aussi large que possible afin d'initier une enquête aussi étendue que possible dans l'affaire Munsinger.

Quant à M. H. Olson (C.S. Médecine Hat) il ne croit pas en la nécessité d'une telle enquête et estime la question peut être réglée par le comité permanent des privilèges et élections.

M. David Lewis (N.P.D.-York Sud) se montre également en faveur de la création d'un comité parlementaire qui réviserait le mandat de la commission.

M. Erik Nielsen (P.C.-Yukon) estime enfin qu'il sera impossible au juge de faire enquête si l'on ignore au départ quelles accusations précises sont portées et contre qui pèsent ces accusations.

FOULE CONSIDÉRABLE

À la reprise des travaux de la Chambre, hier après-midi, c'est devant une foule immense qui avait envahi les tribunes réservées aux visiteurs que M. Pearson annonça que le juge W. F. Spence, de la Cour suprême du Canada, avait été chargé de mener une enquête sur l'affaire Munsinger. M. Pearson avait précisé que le cabinet avait adopté en conseil le décret établissant le mandat du juge enquêteur, peu avant l'ouverture de la séance.

Jamais n'avait-on vu foule aussi considérable se presser pour assister à une séance des Communes, même au cours des journées tumultueuses du débat sur le pipe-line en 1956.

M. Pearson a été le premier à prendre la parole dès l'ouverture de la séance, hier après-midi, alors que l'on s'attendait au dénouement de la crise qui paralysait la Chambre depuis une semaine.

Immédiatement à sa suite, l'ancien ministre conservateur du Commerce, M. George Hees, a admis qu'en voyant la photo de Gerda Munsinger, il s'est souvenu avoir connu une fille lui ressemblant, mais il a soutenu qu'il ne l'avait pas connue par son nom.

M. Hees a nié que sa conduite personnelle ait mis en danger la sécurité du pays et il a mis au défi le premier ministre ou le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, de déclarer qu'il a "déjà fait quelque chose de nature à mettre en danger" la sécurité de son pays.

LE BLAME

Quant à M. Pearson, il a dit qu'il y avait eu entente presque unanime, jeudi et vendredi, en faveur de la création d'une commission d'enquête sur l'affaire Munsinger impliquant deux anciens membres du cabinet conservateur, ou davantage.

Le premier ministre a reconnu toutefois que certains étaient opposés à l'idée et désiraient que le mandat soit aussi vaste que possible afin que l'enquête soit menée sur tous les aspects de la question et qu'elle soit entreprise dans le plus bref délai possible.

"Le cabinet a agi avec toute la diligence, a dit M. Pearson et le décret contient un mandat aussi large que possible."

Les députés étaient silencieux et comme subjugués alors que M. Pearson parlait.

Le premier ministre a parlé d'une "situation effrayante" et il a dit que l'atmosphère et l'attitude qui dégradent le Parlement doivent être abandonnées.

Il a toutefois refusé de faire porter sur qui que ce soit le blâme pour cette situation.

Selon lui toutefois, cette situation ne s'est pas développée tout à coup.

"Elle est le résultat de longues sessions marquées d'une atmosphère de partisanerie extrême, d'aigreur et de suspicion."

M. Pearson croit aussi que trois élections en quatre ans qui ont vu des gouvernements minoritaires porter au pouvoir y sont pour quelque chose dans cette situation.

MARCHANDAGES

M. Davie Fulton, ministre conservateur de la Justice sous M. Diefenbaker, a révélé de son côté que huit jours avant que l'affaire Munsinger n'éclate aux Communes, des députés libéraux lui avaient dit que l'affaire sortirait si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer.

M. Fulton a précisé qu'on l'a fait venir au bureau du président du conseil privé, M. Guy Favreau, pour lui annoncer la nouvelle.

Il n'a pas précisé toutefois si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

La tension n'a pas diminué tout au long du discours de M. Fulton, qui fut chaleureusement applaudi à certains moments.



Profitez-en...
chez Gregory, l'épilation radicale est bien confortable.

ENFIN, la science et la spécialisation ont réussi à mettre fin au plus vieux des cauchemars féminins: les poils superflus... sur la figure, les bras, les jambes, partout où ils poussent.

Gregory System est l'auteur de cette réussite. Gregory se spécialise en «thermolysé», la plus scientifique version de l'électrolyse. Vous avez lu dans plusieurs articles parus récemment que des médecins et des experts en beauté la recommandent. Gregory perfectionne cette méthode en employant des appareils épilateurs combinés, des produits auxiliaires exclusifs et des techniciennes soigneusement entraînées pour acquérir une haute habileté et la finesse du toucher. La méthode d'épilation Gregory est tellement rapide, confortable et économique que les femmes y recourent comme étant le seul moyen d'éliminer la pousse des poils superflus. Essayez-la au plus tôt.

Écrivez-nous pour demander notre pamphlet gratuit. Intitulé: «Réponses à vos questions sur l'épilation radicale».

gregory system
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE
Tél.: 529-1879 - Suite 2 - Edifice Marissex
695 est. Boul. Charest - Québec, P.Q.
OUVERT: 10h. a.m. à 7h. 30 p.m. - Sam.: 10h. a.m. à 2h. p.m.

L'industrie portuaire...

(Suite de la première page)

ra une certaine congestion dans le port.

TRANSFORMATION SENSIBLE

Ces augmentations sont rendues nécessaires par une certaine transformation que subit actuellement le transport maritime. Le porte-parole a cité quelques chiffres révélateurs à ce sujet.

Le transport des passagers diminue sensiblement d'année en année. Ainsi, en 1960, Québec avait reçu quelque 37.000 passagers; en 1964, le nombre était passé à 17.000. Une telle diminution est due évidemment à l'efficacité du transport aérien. Les grosses années du transport maritime pour passagers ont été celles précédant la seconde guerre mondiale.

Le nombre de bateaux de marchandises diminue également. Cependant, le tonnage total disponible pour le transport de marchandises a augmenté sensiblement. Les navires sont devenus plus gros et les voyages sont également plus fréquents.

Les chiffres les plus sensationnels ont été enregistrés dans le transport des céréales. En 1960, on avait transporté 42 millions de boisseaux; en 1965, environ 100 millions de boisseaux de céréales ont été manipulés dans le port de Québec.

Il en est de même dans le domaine du papier. Quelque 270.000 tonnes de papier avaient été manipulées au port de Québec. L'année suivante, en 1964, on avait

fait un saut de 37.000 tonnes. Et on prévoit pour 1966, la manipulation d'environ 400.000 tonnes de papier.

Subventions pour la publication de livres

OTTAWA (PC)—La Commission du Centenaire a annoncé hier l'octroi de 20 subventions pour la publication de 20 livres d'auteurs canadiens.

Pour la province de Québec: — M. Louis Deisis, éditeur de Sillery, \$2.500, "Dictionnaire général de la langue française au Canada".

— M. Pierre de Grandpré, de Québec, \$2.900, histoire de la littérature canadienne-française.

— M. Charles-Marie Boissonneault, de Québec, \$5.000, pour une histoire politico-militaire de Québec.

— M. Gustave Lanctôt, historien de Montréal, \$2.000, "Montréal sous Maisonneuve".

— Ludwik Kos - Rabociewicz-Sudkowski, université de Montréal, un livre sur la participation des Polonais à l'histoire canadienne.

Castro, le plus odieux tyran

MIAMI, Floride (AFP)—Fidel Castro est le "dirigeant qui a commis le plus de crimes et qui a le plus exploité le peuple cubain, c'est le plus odieux tyran dont Cuba ait eu à souffrir. Il garde plus de 65.000 Cubains dans des prisons et camps de concentration", a déclaré à Miami, Juanita Castro, soeur du premier ministre cubain.

Commentant le récent procès des commandants Rolando Cubela et Ramon Guin, Juanita Castro a affirmé que la chute prochaine de son frère était inévitable en raison du mécontentement aigu existant au sein des forces armées qui, comme le peuple, "désirent ardemment la liberté, l'indépendance et la souveraineté".



PIECES et REPARATIONS LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

Blessé lors d'un exercice de tir

Jacques Huot, 16 ans, de l'ancienne-Lorette, a été blessé à la tête par un coup de feu. Il est à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Le projectile l'aurait atteint à une oreille. L'accident s'est produit, samedi, à Saint-Raymond de Portneuf au cours d'un exercice de tir.

RIVE-SUD NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

COSETTE

Il vaut mieux attendre derrière les gens qui sont maigres... ce genre-là mange pendant des heures!

GLADYS PARKER, à son Mezzanine Syndicale Feature 2-15-66

Ma marque préférée...

Bien sûr, c'est un secret, mais après tout, je peux bien en glisser un mot!

Westinghouse

Réfrigérateur entièrement à l'épreuve du givre - tiroir à viande conservant la viande fraîche pendant 7 jours sans congélation - compartiment à beurre à température réglable - tablettes en porte-à-faux réglables en 20 positions - légumes en porcelaine - capacité 13,6 pi. cu.

Cuisinière 30" avec le fameux grill "No-Turn" qui grille un steak des deux côtés à la fois - rôtisserie avec broche - commandes de four précises - éléments du dessus et du four débranchables - porte du four amovible - fini cuivre antique ou blanc.

REGULIEREMENT \$000.

Psst... j'ai un secret pour vous!
Venez voir notre prix spécial

POUR DECOUVRIR TOUS LES SECRETS DE CETTE FABULEUSE VENTE SECRETE, RENDEZ-VOUS SANS TARDER CHEZ

J.-L. LAMONTAGNE
631, 10e RUE, CHARNY - 832-3340

VOIE FERREE CHARNY
LEVIS
LUMIERES DE CIRCULATION
PONT DE QUEBEC

Aussi, mobiliers de salon, de cuisine, de chambre à coucher et accessoires électriques.

Pour ou contre la tenue de ville chez les prêtres?

par J.-Claude RIVARD

Depuis quelques années, les prêtres de nos diocèses canadiens peuvent porter deux costumes cléricaux: l'un pour l'Église et le presbytère, qui est la soutane, et un autre que l'on porte en voyage, ou tout simplement comme tenue de ville, le "clergy-man".

Mais les opinions sont partagées. Les prêtres que l'on dit "jeunes" embolent, avec joie, le pas dans le courant modernisateur. Certains autres prêtres, un peu plus âgés, semblent titer les rênes, en se demandant si le progrès n'amène pas le clergé à démissionner, face à ses responsabi-

Le prélat, qui affirme que la soutane demeure strictement obligatoire à l'église, souligne par ailleurs que ce sont les circonstances sociales nouvelles qui ont amené le "clergy-man" pour les voyages, les réunions d'études, le ministère en milieu urbain, et que c'est à tort, qu'en certains milieux, on semble le considérer comme un camouflage causé par une honte quelconque du saint habit.

Mgr Lemieux estime, par ailleurs, que la venue du "clergy-man" a été heureuse pour faire disparaître certains signes honorifiques qui, au temps du port de la soutane en public, constituaient une barrière entre prêtres et fidèles et entre prêtres eux-mêmes.

Avec le nouveau costume cléricale pour la tenue de ville, rien ne distingue plus les prélats domestiques, camériers secrets et chanoines des simples prêtres. Encore, rien ne les distingue des cardinaux, archevêques, évêques, abbés mitrés, vicaires apostoliques et prélats nuntius, si ce n'est la chaîne de la croix pectorale

ABBE P. GRAVEL

L'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel, affirme par contre que l'abandon progressif de la soutane par les membres du clergé, du moins dans le diocèse de Québec, constitue une démission du prêtre, face à son caractère sacerdotal.

L'abbé Gravel qui fait sienne les paroles du R. P. Sineux, dominicain, croit que "la désinvolture de la déposition de l'habit a une allure de lassitude et peut-être de désertion, comme le soldat qui dédaigne son uniforme est bien près de déposer les armes".

Voici ce que dit le Père Sineux, sur la question: "Lorsque, au début du siècle, les religieux n'échappèrent à la proscription qu'en sacrifiant leur habit, ils protestèrent contre cet ostracisme; et quand, au lendemain de la première guerre mondiale, ils revendiquèrent le droit de vivre sur le sol de la patrie, leur habit fut le trophée de la liberté reconquise".

"Entendez ce que disent aujourd'hui les persécuteurs qui ricanent: Ces prêtres, ces religieux, nous n'avons plus à leur interdire de paraître, ce sont eux qui n'osent plus se montrer. S'ils ne sont pas encore supprimés, ils sont déjà effacés et par eux-mêmes. Nous avons réussi à leur inculquer la honte de leurs insignes et bientôt le dégoût de leurs attributions".

"Faire le jeu de l'ennemi est pire que de capituler", dit le Père Sineux, en ajoutant "vous savez de quoi le Christ menace ceux des siens qui auront rougi de Lui devant les Hommes?"

En autant qu'il est con-



Mgr Ernest Lemieux

cerné, l'abbé Gravel souligne qu'il a voyagé autant que tout autre prêtre et que jamais personne ne l'a insulté parce qu'il portait une soutane et qu'au surplus ce vêtement ne l'a jamais empêché d'exercer une action pastorale féconde au milieu de ses ouailles...

Sur ce point, il évoque certains de ses souvenirs, notamment du temps où il était curé dans une région minière et à laquelle époque, la soutane ne l'a pas empêché d'aller porter le Saint-Viatique, à 700 pieds sous terre.



M. l'abbé P. Gravel

tés, en reléguant à l'église et au presbytère l'habit ecclésiastique traditionnel.

Ces courants, nous les avons retrouvés dans les propos recueillis auprès de deux prêtres de la Côte de Beaupré: Mgr Ernest Lemieux, p.d., curé de Beauport, et l'abbé Pierre Gravel, curé de Boischatel.

MGR LEMIEUX, p.d.

Le curé de Beauport, Mgr Ernest Lemieux affirme que le port du "clergy-man" par le prêtre en public, ne constitue pas une démission du prêtre face à sa mission et à ses responsabilités sacerdotales.

Relativement aux opinions que l'on partage parfois en certains milieux du clergé, Mgr Lemieux souligne que la plupart des prêtres du diocèse de Québec ont salué avec joie la décision de l'autorité religieuse diocésaine qui a établi deux costumes distinctifs pour les clercs, la soutane pour les offices liturgiques et le "clergy-man" comme tenue de ville.

CANADA 1966

AIDEZ LES ENFANTS INFERMES

Souscrivez aux TIMBRES DE PAQUES

Club Rotary de Québec (C.P. 130 H.V. Québec 4)

Courtoisie de: LA CIE LTEE DOMINION CORSET



vous voulez ÉPARGNER temps, efforts, argent?

Vous trouverez à la Banque Royale le moyen d'épargner qui vous convient exactement à vous: compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, comptez sur la Banque Royale.

- ☐ Comptes d'épargne—pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.
- ☐ Comptes de chèques personnels—pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.
- ☐ Comptes courants—la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.
- ☐ Certificats d'épargne—dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.
- ☐ Reçus de dépôt—dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque—Chèques de voyageurs—Coffrets de sûreté et garde de titres—Change étranger—Traités bancaires—Lettres de crédit—Dépôt de nuit—Virements de fonds—Services d'investissement—Prêts plan-à-Terme—et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la



BANQUE ROYALE

9 Succursales à Québec et Lévis — Autres Succursales à Alma, Arvida, Bagotville, Chicoutimi, Chibougamau, Dolbeau, Jonquière, Kénogami, Roberval et St-Félicien.

Ça, c'est un biscuit!

Les nouveaux biscuits **Metrecal*** ne ressemblent en rien à ceux que vous connaissiez. Délicieux. Croustillants.

Ils vous aideront à perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines. Voici comment:

OUBLIEZ tous les anciens "biscuits de régime" que vous avez pu goûter. Les tout nouveaux biscuits Metrecal sont aussi délicieux et croustillants que des biscuits faits à la maison.

Il n'y a que 25 calories dans chaque biscuit Metrecal; mais ils contiennent les vitamines, les minéraux et les protéines nécessaires pour rester active et pleine d'entrain, tout en perdant du poids.

Neuf biscuits, soit 225 calories, suffisent à faire un repas qui calmera votre faim.

Deux saveurs irrésistibles

Vous aimerez la saveur épicée des sablés à la cannelle et la saveur piquante des sablés au citron.

Pensez aux 8 délicieuses saveurs de "milkshake" du Metrecal liquide: chocolat, caramel, vanille, chocolat hollandais, cerise, banane, érable-noix et fudge-double. Et n'oubliez pas le Metrecal en poudre: vanille et chocolat.

Et maintenant, variez vos menus en alternant les biscuits Metrecal et le Metrecal liquide.

Régime amaigrissant Metrecal. Ces quelques livres en trop, vous pouvez les perdre facilement, tout en prenant chaque jour un repas

consistant et équilibré. En fait, avec notre régime, vous pouvez perdre jusqu'à 10 lb en 3 semaines.

Au petit déjeuner et au lunch, prenez du Metrecal. Une suggestion: essayez le Metrecal liquide au

déjeuner, et les biscuits au lunch.

Le soir, prenez un repas substantiel et bien équilibré.

Suivez ce régime et vous verrez, à votre grande surprise, comme il est facile de perdre quelques livres.

et de rester mince et pleine d'entrain.

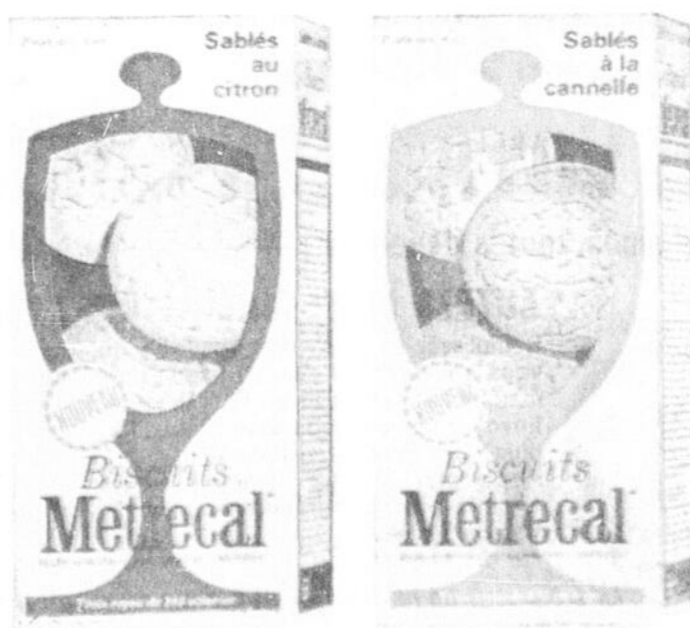
Pour maigrir

Voici un régime de 1200 calories par jour—soit 9 biscuits Metrecal ou une boîte de Metrecal liquide au déjeuner et au lunch. Au goûter: 1 verre de lait écrémé et une pomme ou une orange (150 calories environ). Choisissez le repas du soir parmi les menus suivants, de 600 calories chacun.

Menu no 1: 1 tasse de bouillon clair avec 4 biscuits secs, poulet ou steak grillé (1 lb après cuisson), une petite pomme de terre, 1 tasse d'asperges, 1/2 tasse de petits pois, 1 tranche de pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, 1/2 pamplemousse (moyen), café ou thé noir.

Menu no 2: 1 verre de jus de tomate, poisson (1 lb après cuisson), 1/2 tasse de riz, 1/2 tasse de carottes, 1 tasse de haricots verts, un petit pain avec 1 c. à thé de beurre ou de margarine, 1 tasse de fraises (sans sucre), café ou thé.

Pour obtenir gratuitement notre brochure décrivant d'autres menus à 600 calories, écrivez à: Mlle B. Fontaine, Edward Dalton Company, 111 St. Clair Ave., W., Toronto 7, Ont. *Marque déposée





CONGRÈS DES ÉTUDIANTES EN ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE — M. Michel Trottier, psychologue; Mme Pierrette Sieb, spécialiste en art rythmique; Mme Louise Poliquin, spécialiste en art plastique; Mme Denyse Beaudet, étudiante en éducation préscolaire

à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval et responsable du congrès. Debout: Mlle Micheline Sirois, étudiante à l'École Normale François Delaplace et responsable de l'organisation du congrès.

Congrès des étudiantes du préscolaire

Tout en demeurant adulte, le maître doit se mettre à la place de l'enfant

Par Anne-Marie VOISARD

La véritable éducation ne saurait être donnée sans un équilibre mental qui consiste, pour le maître, à se mettre à la place de l'enfant qui apprend tout en demeurant, en même temps, un guide ou un conseiller... et pourtant, c'est peut-être là la principale difficulté de l'enseignement.

Le docteur Armand Gauthier, directeur du Département de l'Enseignement des Sciences élémentaires à la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval, n'a pas caché en effet l'effort et la grande capacité d'adaptation que suppose cette possibilité pour le maître de penser et d'agir à la fois comme un enfant et comme un adulte. Le docteur Gauthier parlait devant un groupe d'étudiantes en éducation préscolaire, réunies au pavillon Pollack.

en fin de semaine à l'occasion de leur congrès provincial. Le dîner-causerie, au cours duquel a parlé le Dr Gauthier, samedi soir était tenu sous la présidence de M. Maurice Barbeau, doyen de la faculté des Sciences de l'Éducation de l'université Laval.

Le conférencier avait choisi de développer le thème du congrès: "Société nouvelle — éducation nouvelle". "Le caractère essentiel de l'éducation nouvelle", a-t-il dit, "consiste en une vertu de docilité à la nature". Parlant ensuite de l'enseignement au niveau des enfants de la maternelle, il a remarqué que "l'éducation des petits n'est concevable que si l'on croit au principe suivant: on ne commande bien à la nature qu'en lui obéissant".

Si l'on veut toutefois que les principes de l'éducation nouvel-

le se traduisent dans l'enseignement de tous les jours, il existe, selon le conférencier, des éléments importants dont la jardinière d'enfants ne saurait se passer.

L'institutrice doit d'abord avoir confiance dans les ressources de l'enfant. C'est Claparède qui disait: "Très jeune, l'enfant a besoin d'agir par lui-même. Si nous lui fournissons des occasions favorables, il se transformera sous nos yeux." Le Dr Gauthier ajoute cependant que cette confiance dans les possibilités de l'enfant ne doit pas nous faire oublier que le petit de la maternelle, à cause de sa faiblesse, a besoin d'aide. De même, l'attitude de la jardinière, dans ses contacts avec l'enfant, doit être imprégnée d'un grand respect. L'enfant doit être traité avec les mêmes égards que les adultes. Respecter l'enfant, c'est aussi lui offrir un milieu adapté à ses besoins. C'est le laisser libre, dans la mesure où on ne lui nuit pas... car le respecter, c'est parfois lui apporter des limites.

Le Dr Gauthier a également remarqué que l'expérience personnelle et le libre choix des activités sont aussi des éléments indispensables à l'école active. L'enfant doit avoir l'occasion de toucher, de palper, d'essayer, de découvrir et de

gouter la joie de la réussite. Le rôle du maître se bornera à susciter les intérêts et à guider, en ayant toujours soin d'éviter les interventions inopportunes. L'enfant doit aussi se sentir encouragé.

Il est important également pour l'éducateur de se rappeler que l'école nouvelle se réfère à la vie. Le souci de la réalité doit toujours prévaloir et, pour cela, il est nécessaire que le maître voie l'enfant tel qu'il est. L'enseignement sera adapté à la conception qu'a l'enfant — et non l'adulte — de la réalité.

De plus, dans son effort pour s'adapter à la réalité de l'enfant, le maître ne perdra pas de vue que l'éducation nouvelle s'adresse à toute la personne humaine. Il ne s'agit pas de faire acquiescer des connaissances, mais d'aider la personnalité à se développer.

En terminant, le conférencier a insisté sur la nécessité d'obtenir la collaboration des parents dans cet effort pour apporter à l'éducation nouvelle l'unité qui lui est souhaitable.

Présenté par Mlle Denyse Beaudet, responsable de l'organisation du congrès, le conférencier a été remercié par Mlle Micheline Sirois, étudiante en éducation préscolaire à l'École normale François Delaplace.

La jardinière n'étudie pas assez les arts plastiques

Il est normal que des jardinières d'enfants se sentent anxieuses lorsqu'il s'agit d'accompagner leurs jeunes élèves à l'atelier d'arts plastiques. Le problème vient de ce que les écoles de formation en pédagogie préscolaire ne s'occupent pas suffisamment d'initier leurs élèves à cette discipline.

"Comment ne pas être inquiète lorsqu'on n'y connaît rien soi-même et que le résultat de la matière enseignée est ignoré de nous? Comment comprendre ce qui se passe chez l'enfant lorsqu'il dit tout heureux: 'Regarde, j'ai fait un avion tout rou-

ge', et que sur sa feuille, nous ne voyons qu'une tache rouge, minime, n'ayant à nos yeux aucune forme d'avion?"

Selon Mme Louise Poliquin, spécialiste en art plastique, il est indispensable que la jardinière d'enfants connaisse ses possibilités et qu'elle ne "passe" aux autres que ce qu'elle possède elle-même." Mme Poliquin s'adressait aux quelque 150 étudiantes en éducation préscolaire venues, de tous les coins de la province, participer à leur congrès provincial. Avec M. Michel Trottier, psychologue, et Mme Pierrette Sieb, spécialiste

en art rythmique, elle parlait à un colloque organisé dans le cadre de ce congrès.

Au cours de la discussion qui suivit les exposés des conférenciers, la majorité des étudiantes ont approuvé, par leurs applaudissements, les propos de Mme Poliquin, concernant le manque d'initiation aux arts plastiques chez les jardinières d'enfants.

Nous en avons profité, de notre côté, pour interroger quelques étudiantes sur le programme en vigueur dans leur école, en ce qui concerne les arts plastiques. Au Département d'Édu-

cation préscolaire de la faculté des Sciences de l'Éducation, de l'université Laval, les jeunes filles déplorent l'absence d'un atelier. Les cours d'arts plastiques se donnent dans une salle de cours. Les étudiantes ont l'occasion de toucher le pinceau ou la pâte à modeler, mais elles avouent que, bien souvent, elles n'ont pas le temps de terminer le travail commencé. "Si nous possédions un atelier", disent-elles, "nous pourrions nous y rendre travailler dans nos moments de liberté et nous retirons plus de satisfaction de nos cours."

Nous avons aussi demandé à des étudiantes de l'École normale François Delaplace, à Québec, et de l'Institut pédagogique de Montréal, leurs impressions sur la valeur de l'initiation aux arts plastiques dont elles bénéficient. Les jeunes filles de ces deux institutions se disent très satisfaites et, selon elles, les lacunes dans l'enseignement de cette discipline, seraient plus courantes dans les écoles normales éloignées des grands centres.

Dans l'exposé qu'elle a présenté devant les futures jardinières d'enfants, Mme Poliquin ne s'est pas contentée toutefois d'insister sur la nécessité pour le maître de bien connaître la matière avec laquelle travailleront ses élèves. "Il faut", dit-elle, "se rappeler que le centre de la maternelle doit être l'atelier d'expression libre. En art, il n'est jamais question de don-

ner de thème ou de directives précises sur la production..."

"Chez les petits, le respect de leur production, la remise régulière de leurs travaux qui sont leur bien, et non pas le nôtre, sont des facteurs qui engendrent le goût de toujours faire mieux et plus."

De plus, en ce qui concerne la peinture ou toute autre forme d'expression chez les enfants de la maternelle, ce n'est pas la qualité du travail qui compte, mais l'effort apporté. "On ne contentera de voir que ce libre procédé d'expression apporte beaucoup de joie et que la simple bonne volonté des tout-petits à bien faire, à éviter les dégâts, vaut plus que tous nos desirs de belles réussites picturales."

En terminant, la conférencière a parlé de la valeur éducative du dialogue qui s'établit souvent entre l'éducateur et l'enfant à la suite d'une réalisation.

La revendication des maîtres n'est pas un modèle de vie pour l'enfant

"La revendication des milieux scolaires n'est pas un modèle de vie pour l'enfant. Il existe d'autres façons d'actualiser notre rôle social, qui nous permettront de devenir des exemples vivants d'être sociaux capables de paix et d'entente."

Ces propos, faisant allusion aux grèves et à toutes les revendications des enseignants, ont été tenus, en fin de semaine dernière, par M. Michel Trottier, psychologue.

M. Trottier participait alors à un colloque organisé dans le cadre du congrès provincial des étudiantes en pédagogie préscolaire. Mme Pierre Sieb, spécialiste en art rythmique, et Mme Louise Poliquin, spécialiste en art plastique, parlaient également à ce colloque, qui fut suivi

d'une étude en commissions et d'une séance plénière.

Le rôle du psychologue scolaire et le travail de collaboration qui doit s'établir entre ce spécialiste et tous les éducateurs de l'enfant a été le sujet abordé par M. Trottier. "Tous", dit-il, "doivent s'unir pour aider l'enfant à mûrir grâce à ses processus d'apprentissage."

Au cours de la discussion qui suivit, les futures jardinières d'enfants ont cependant déploré la rareté des psychologues scolaires. "Sauf dans les grands centres", ont-elles remarqué, on ne rencontre pas de psychologues scolaires qui s'occupent des enfants de la maternelle. Pourtant toutes s'accordent sur la nécessité de la présence de ces spécialistes, spécialement

lorsqu'il s'agit de résoudre des difficultés d'ordre psychologique. D'ailleurs M. Trottier a lui-même précisé que "le dépistage ne s'adresse pas uniquement au plan intellectuel, mais aussi à tous les handicaps émotifs qui empêchent souvent un apprentissage normal". Après avoir cerné les problèmes en cause, le psychologue devra centrer aussi ses efforts sur le traitement des difficultés déjà diagnostiquées. Ce travail thérapeutique ne pourra cependant être uniquement l'affaire du psychologue, puisqu'il s'agira d'élaborer des répartitions selon les intérêts et les techniques de chacun.

Toujours, on doit accorder à l'enfant la première place. "Il doit être le centre de notre système d'éducation", a précisé M. Trottier qui ajoute que "dans cette perspective, la collaboration est la pierre d'angle pour le bien-être de l'enfant. Cette collaboration multiprofessionnelle devra toutefois s'établir dans un climat de confiance. "Les critères de la collaboration adéquate sont le dénuement des préjugés, l'assurance d'identité personnelle et professionnelle, le désir de communication, l'espoir d'atteindre une certaine objectivité".

Toujours, on doit accorder à l'enfant la première place. "Il doit être le centre de notre système d'éducation", a précisé M. Trottier qui ajoute que "dans cette perspective, la collaboration est la pierre d'angle pour le bien-être de l'enfant. Cette collaboration multiprofessionnelle devra toutefois s'établir dans un climat de confiance. "Les critères de la collaboration adéquate sont le dénuement des préjugés, l'assurance d'identité personnelle et professionnelle, le désir de communication, l'espoir d'atteindre une certaine objectivité".

L'enseignement de la musique a tué la musique

"L'enseignement de la musique a tué la musique. Et aussi longtemps qu'il n'y aura au niveau de cet enseignement que des techniciens du solfège, des grammairiens du clavier et que tout ce programme imposé n'aura pas été précédé d'une vie musicale intense faite d'émotion, de rythme et de joie, tant que la musique et le mouvement corporel ne seront pas des activités adaptées aux besoins des enfants, on continuera d'assassiner la musique, on continuera de freiner et d'écraser ce mouvement naturel que nous admirons tous chez les enfants et qui ne demande qu'à s'épanouir".

Mme Pierrette Sieb, spécialiste en art rythmique, attribue à la faiblesse et à l'ignorance la rigidité exagérée qui "a tué" la musique dans l'enseignement apporté à l'école traditionnelle.

La conférencière parlait devant plus de 150 étudiantes qui se préparent à devenir jardinières d'enfants. Elles étaient toutes réunies en fin de semaine dernière, au pavillon Pollack, à l'occasion d'un congrès provincial.

Selon Mme Sieb, la musique est essentiellement un mouvement et c'est sous cet aspect qu'il faut la considérer lorsqu'on pense à l'éducation musicale. "C'est un mouvement nu-main exprimant, dans un langage universel, la gamme de toutes les émotions du monde. Or, comme tout langage, la musique ne s'apprend que par l'adulte. Elle s'inspire peu à peu et à notre insu comme l'esprit d'une langue ou d'une religion.

Après le foyer, qui représente le premier milieu de vie de l'enfant, il appartient donc à l'école, et plus spécialement à la maternelle, de faire l'éducation musicale. Mme Sieb a ici remarqué que le succès d'une telle entreprise ne saurait être possible sans un amour de la musique. Elle a aussi précisé que le terme "apprentissage" doit être remplacé par celui de "découvrir" lorsqu'on parle de musique. "L'enfant", dit-elle, "en tant qu'être primitif, a besoin que ses expériences musicales soient reliées à l'expression de son corps. Des enfants qui dansent au son de la musique, c'est simple comme moyen; mais

combien de choses à découvrir pour nous et pour l'enfant dans cette expérience du mouvement".

D'après la conférencière, il ne saurait donc être question d'établir un programme qui aurait comme résultat, après la quatrième année du cours primaire, d'amener l'enfant à lire la musique comme il lit le français. "Je crois", dit-elle, "qu'on ne peut parler de programme tant que nous n'aurons pas réussi à ressusciter en nous d'abord un goût véritable de la musique et du mouvement".

Château Lac-Beauport
SALLES POUR BANQUETS
RECEPTIONS - MARIAGES
Rés.: Guy Drolet, gérant
Tél.: 849-4468

LE COO DES EAUX DE JAVEL

CHANTECLERC
JAVEL BLEACH

59¢ FORMAT GEANT
128 oz

Nettoyez votre réfrigérateur avec COW BRAND!

Eponge de façon uniforme l'intérieur du réfrigérateur avec de l'eau chaude additionnée de trois cuillères à table de Soda à Pâte Cow Brand. Les saletés d'aliments et les taches disparaîtront rapidement, sans avoir à rincer. Pas étonnant que cette méthode soit recommandée par 22 importants fabricants de réfrigérateurs!

Le Soda à Pâte Cow Brand
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Faible, nerveuse, irritable par suite de la ménopause?

Vous pouvez vous soulager avec Lydia E. Pinkham

A TOUTES LES PHARMACIES

AMAIGRISSEMENT GAIN DE POIDS CORRECTIONS CELLULITE

Résultats garantis

Studio Santé-Beauté

DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT 529-1787 1020 ST-JEAN

SEMAINE d'OUVERTURE du STUDIO ADGI (Culture Physique et Yoga)

Dames et demoiselles seul.

- Perte de poids
- Gain de poids
- Traitement correctif.

PROGRAMME SPECIALEMENT ETUDIE POUR VOS BESOINS PERSONNELS par un professeur de 20 ans d'expérience.

TOUS LES JOURS de 2h. p.m. à 10h. p.m. (sauf le samedi)

Tel.: 525-4815

le cours \$1. BAIN SAUNA compris

383 de la Canardière - (près 4e avenue) au 2e étage

Influence Pied-de-Poule sur manteau classique

83 24.98

au COIN des PETITS

Nous acceptons la carte Credico

Chez NORMAN & FILS
685 St. rue Saint-Joseph - 529-9561
PLACE LAURIER
Boul. Laurier, Ste-Foy - 653-4373
PLACE FLEUR DE LYS
Boul. Hamel, Québec - 523-9192

Commandes téléphoniques et postales acceptées

Visitez la SUISSE, pays du gruyère*, grâce au gruyère*



GAGNEZ UN VOYAGE EN SUISSE

2 semaines, toutes dépenses payées, valable pour deux

AUTRES PRIX: 30 MONTRES SUISSES!

Remplissez ce coupon et ajoutez-y une étiquette que vous trouverez sur chaque pointe de fromage de marque de fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse. Envoyez une étiquette avec chaque formulaire. Rien de plus! Des bons de participation supplémentaires sont disponibles à votre comptoir de fromages préférés. C'est là que vous trouverez le Gruyère en pointes — frais de Suisse.

* le fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse.
La fraîcheur de la SUISSE se trouve dans son gruyère.*

Écrivez en majuscule, vos nom, adresse, province et numéro de téléphone dans l'espace prévu. Chaque coupon doit être accompagné d'une étiquette (ou fac-similé) de n'importe quelle marque de fromage fondu Petit Gruyère d'origine suisse. Participez autant de fois que vous le voulez, en postant chaque coupon séparément à:

Concours de la fraîcheur Suisse
C.P. 6379,
Montréal, P.Q.

NOM.....
ADRESSE.....
PROVINCE..... TELEPHONE.....

Chaque envoi doit être estampé du bureau de poste au plus tard minuit, le 16 mai 1966 et n'être pas reçu plus tard que minuit, le 21 mai 1966. Le règlement et les détails du concours se trouvent sur les bons de participation disponibles au comptoir des fromages des magasins.

Les Femmes canadiennes veulent favoriser les arts et les artistes de notre pays en Grande-Bretagne

Par CAROL KENNEDY
LONDRES (PC) — Rompant avec l'image traditionnelle des activités des cercles féminins, les membres du Canadian Women's Club de Londres viennent de lancer une campagne aussi ambitieuse qu'originale visant à favoriser les arts canadiens en G.-B.

On espère qu'éventuellement, grâce au comité artistique du cercle, les peintres, écrivains, musiciens, cinéastes et sculpteurs du Canada seront en mesure de négocier avec des musées d'art, des imprésarios et d'autres débouchés britanniques pour faire connaître leurs oeuvres à l'étranger.

La campagne a été inaugurée par un cocktail suivi d'un programme de gala comportant quatre films canadiens. Environ 250 invités, dont le haut-commissaire canadien à Londres, M. Lionel Chevrier, ont assisté à la réception et à la projection cinématographique qui se sont déroulées dans un théâtre mis à la disposition des organisateurs par la compagnie Shell.

Le programme, présenté en coopération avec l'Office national du film, consistait dans la

projection des films suivants: "Nobody Wave Goodbye", un long métrage couronné au Festival du film de Montréal en 1964; "Le merle", un court fantastique réalisé par Norman McLaren; une description poétique de l'artiste eskimau Kenoiak; et enfin un étonnant documentaire intitulé "60 cycles", une description mouvementée du Tour cycliste du Saint-Laurent.

Cette soirée cinématographique était la première d'une série d'événements de ce genre englobant plusieurs domaines culturels.

La grande responsable

L'âme dirigeante du comité artistique est Mme Belle Shenkman, d'Ottawa, une délicate femme aux cheveux noirs jais, d'ascendance russe, dont l'appartement situé au 7e étage d'une luxueuse conciergerie surplombant l'élegant Belgravia, est un véritable musée d'oeuvres d'art contemporaines. Des tableaux abstraits par des artistes canadiens, français, anglais et espagnols ornent les murs.

Mme Shenkman s'est intéressée pour la première fois à promouvoir les arts quand elle

a organisé une souscription dans la capitale canadienne pour l'Orchestre philharmonique d'Ottawa. Elle connaît plusieurs personnalités londoniennes dans le domaine des arts et elle a déjà visité nombre de galeries et de musées pour s'enquérir de l'art canadien.

Le comité artistique du Women's Club de Londres bénéficie de la reconnaissance officielle du conseil des arts du Canada et celui-ci conseillera aux artistes canadiens qui se rendent en G.-B. de se mettre en communication avec ce comité.

"Naturellement, la difficulté de faire connaître les oeuvres canadiennes est due, en partie, aux artistes eux-mêmes", avoue Mme Shenkman.

"Souvent, ils se tirent très bien d'affaires au Canada et ils ne sont pas particulièrement intéressés à venir en Europe. Les Nord-Américains étant tellement conscients de l'importance des arts, les artistes canadiens bénéficient d'un excellent marché."

Festival du Commonwealth

Formé l'été dernier, le comité artistique a joué un rôle de premier plan lors du Festival artistique du Commonwealth en organisant des réceptions pour les visiteurs canadiens de passage et en invitant les membres du cercle et leurs amis à assister aux concerts, aux représentations de ballet et aux pièces présentés par des artistes canadiens.

"Ce que nous désirons c'est que les artistes canadiens puissent s'adresser à nous en sachant que nous sommes en mesure de faire quelque chose de pratique pour faire connaître leurs oeuvres, qu'il s'agisse de musique, de peinture, de sculpture ou de quelque domaine artistique que ce soit", a expliqué Mme Shenkman.

"Ce que nous ne voulons pas, c'est que ces artistes canadiens s'imaginent que nous ne sommes qu'un groupe de commerçants, membres d'un cercle social, qui les accueilleront en leur disant: 'Quel plaisir pour nous de faire votre connaissance' et en leur offrant une tasse de thé. 'Il se fait une somme énorme de travail artistique au Canada et ces oeuvres devraient être mieux connues à Londres.'"

Votre travail à l'aiguille

No 567
Confectionnez-vous ce luxueux gilet à manches "raglan". Les motifs que vous voyez, vous donneront toute l'ampleur désirée. Il se porte avec des pantalons ou des jupes.
Les tailles 32-34, 36-38 sont incluses dans ce patron No 567.



567

Écrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'ÉVÉNEMENT
QUÉBEC 2 (P.C.)
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Garagistes féminins

CHATHAM, Ont. (PC) — Le travail dans une station de service automobile est plus intéressant que de prendre la dictée dans un bureau, affirme une exténo-graphiste.

La blonde Shirleyann Morrison ainsi que Nancy Alexander, autrefois serveuse de restaurant, sont à l'emploi d'une compagnie possédant une série de garages à Chatham, Ontario.

Ces femmes ont suivi l'exemple de Mme Joseph Birch, qui

a travaillé pour son mari durant 10 ans. Aujourd'hui, elle a comme partenaire Rosetta Allett qui travaillait auparavant comme préposée à l'ascenseur.

Apparemment, les femmes réussissent bien dans ce domaine autrefois réservé aux hommes.

La compagnie qui emploie Mme Morrison et Mme Alexander, compte parmi le personnel des femmes travaillant dans des stations de service à Sarnia et à Windsor, et sur la question des ventes, elles doublent le chiffre d'affaires de leurs collègues masculins.

"Le conducteur d'un véhicule osera - t-il refuser à une jolie fille sa suggestion de refaire le plein d'huile en même temps

que l'essence, même s'il n'en voit pas l'urgence", de commenter un gerant local.

Ces quatre femmes effectuent le même travail que les hommes au service automobile Shirleyann Morrison et Nancy Alexander portent le même uniforme-salopette. Les deux autres garagistes féminins préfèrent le pantalon extensible, le chandail et la veste.

Au dire du gerant Joseph Quilty, il n'y a aucune raison qui empêcherait des femmes de devenir mécaniciennes si tel est leur désir.

Il rappelle que ce travail pour les femmes avait été accepté

durant la seconde guerre mondiale.

ANNONCE

Douleurs rhumatismales? Soulagement véritable grâce à DOLCIN

ou remboursement de votre argent
Pour un soulagement vraiment rapide des douleurs résultant de rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago ou bursite, essayez DOLCIN. DOLCIN procure un soulagement rapide de la douleur. Dans le monde entier, des personnes satisfaites pourraient vous dire: "Procurez-vous des comprimés DOLCIN... ils sont vraiment efficaces!" Qui, pour un soulagement vraiment rapide, faites confiance à DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-6F

La Russie aurait d'autres femmes cosmonautes

MOSCOU (PA) — La seule femme cosmonaute, Valentina Nikolayev, est mère d'une petite promise au grade de major de l'armée de l'air. Elle était lieutenant lorsqu'en 1963, elle effectua son historique voyage dans les espaces interstellaires. Plus tard, elle fut promise capitaine.

Valentina, âgée de 28 ans, est l'épouse du cosmonaute Andrian Nikolayev est mère d'une petite fille.

Elle a révélé que parmi ses amis se trouvent des femmes se préparant à devenir cosmonautes, ajoutant que dans un avenir rapproché le monde entier connaîtra leurs noms.

Un Secret De Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merrill, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

Avant d'acheter les chaussures dont vous avez besoin voyez d'abord:

J. E. Rousseau
MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph, Québec 2.

Patron-mode

par Anne Adams

No 4809

Mesdames! Ayez l'air toujours soignées en vous confectionnant cette robe, de modèle très simple, que vous pourrez porter tous les jours. Les deux poches à l'avant vous seront très utiles.

Ce patron No 4809 disponible dans les demi-tailles suivantes: 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2, 24 1-2. La taille 16 requiert 3 1-8 verges dans un tissu de 45 pouces.

Écrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
L'ÉVÉNEMENT
QUÉBEC 2 (P.C.)
Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. - Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.



4809
14½-24½

"MEDICO"
110 VOLTS
Avec 4 électrodes et contrôle d'intensité. L'électricité traverse votre corps (sans douleur), application agréable.

LePAGE Co
235 - 4ème Rue (Limoulu)
Québec — Tél.: 523-7521

PIERRETTE PAQUET LETOURNEAU
Anciennement du salon La Belle Coiffure Enr. ainsi que Mlle NICOLE PICARD invitent leurs clientes à les rencontrer maintenant au
SALON IMPERIAL ENR.
165, St-Vallier Ouest
Tél.: 525-7683

ensorcelant comme une brise printanière

MUGUET DES BOIS

COTY

Parfum, eau de toilette, poudre après bain et de talc; étuis-cadeaux de \$2.75 à \$3.75

---COMMANDES POSTALES---
Ad.: Pharmacie Livernois, Enr.
C.P. 1696, Québec 4
S.V.P. m'envoyer les articles suivants:

Nom
Adresse
Ville Comté

Frais de poste payés sur achat de 5.00 ou plus

PHARMACIE Livernois
1200 RUE ST-JEAN — 522-5214

AL aflamme INC.
peintures & tapis

présente le fameux

TAPIS HARDING

en fibre acrylique **ACRILAN**®

au fini velours. Il est aussi doux qu'une fourrure. Ceux qui en ont vu le diront.

ACRILAN
fibre acrylique
CHEMSTRAND

Le nouveau tapis Westwood de Harding est si luxueux que chaque pas est une vraie révélation. Vous avez l'impression de marcher sur une fine fourrure tellement les touffes en Acrilan sont serrées, tellement le velours de ce tapis est soyeux, riches et luxueux. Il a deux fois l'épaisseur des tapis ordinaires. Ce tapis va très bien avec les meubles de style traditionnel ou moderne.

Le gros "A" signifie **ACRILAN**

Voici ses caractéristiques:

- Il donne plus de moelleux, plus de ressort au tapis.
- Il a l'apparence et le toucher de la laine.
- Il est pratique à tous les points de vue.
- Il est indifférent aux mites, aux allergènes et à la moisissure.
- Choix de douze couleurs chatoyantes qui donnent de la vie.

Imaginez comme ce tapis serait beau dans votre maison!

Harding Westwood La verge carrée **14⁹⁵** Harding Sherwood La verge carrée **12⁹⁵**

CARTE **credico** HONOREE

A. LAFLAMME INC. - 3148 CHEMIN ROYAL - GIFFARD (Près de l'Hôtel-de-ville).
SERVICE DE DECORATION INTERIEURE - POSAGE PAR UN PERSONNEL EXPERT
COMPOSEZ 661-8497 notre expert ira chez vous, sans obligation.

H.R. ouvert vendredi jusqu'à 9.30 P.M.

UNE NOUVELLE VIE POUR VOTRE VIEUX MANTEAU DE FOURRURE

Laissez H.R. en faire une ravissante doublure-fourrure

Si vous ne pouvez vous résigner à l'abandonner, apportez votre vieux manteau de fourrure chez H.R., qui le réparera et le transformera complètement en doublure pour un magnifique manteau ou costume. Faites votre choix parmi des lainages importés, mélanges laine et mohair, et tweeds. Nous illustrons trois modèles de manteaux et costumes, d'une collection de quatre. Chacun, \$150.

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
Egalement au Centre d'Achat, Place Ste-Foy
Stationnement gratuit, 1 h., nouveau garage Frontenac, 47, rue St-Louis

**Automobilistes de Québec
nous avons préparé notre**

Grande Saison des belles occasions

**Chevrolet-Oldsmobile...
tout exprès pour vous**

Quelle que soit la marque de la voiture que vous conduisez en ce moment, nous vous invitons à venir examiner notre assortiment de nouvelles Chevrolet, Oldsmobile et Epic. Le choix que nous présentons en ce moment peut

véritablement être qualifié de magnifique. La livraison sera faite selon vos désirs et—**SOYEZ ASSURÉ DE CECI**—nous sommes résolus à vous faire faire l'affaire de votre vie pendant cette Grande Saison des belles occasions.



Concessionnaires de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée

250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée

1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

DENIS PEPIN AUTOS LTEE

2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Choix, reprise, livraison, voilà les belles occasions du concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile


**Vous ne pourrez
obtenir de
meilleure reprise
que chez nous...**

Les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile ont toujours été renommés pour la valeur élevée des reprises qu'ils offrent pour les voitures données en échange. Mais, pendant la Grande Saison des belles occasions, vous obtiendrez une reprise encore meilleure à l'achat du modèle 1966 de votre choix.

**Notre choix de
modèles et
d'équipements est
plus vaste que
jamais...**

Vous recherchez sans aucun doute une voiture qui convient le plus parfaitement possible à vos goûts, à

vos exigences, à votre personnalité. Eh bien! Sachez que nous avons en stock tout un choix de modèles, dans les diverses catégories de prix, de toutes couleurs, avec un vaste assortiment d'attractifs équipements. Il est probable que vous trouverez dans notre salle d'exposition la voiture qui correspondra aussi exactement qu'il est possible à ce que vous exigez.

**Sous la
marque , les
meilleures occasions
en fait de voitures
d'occasion...**

Les ventes de voitures neuves vont si bon train que nous avons aussi le meilleur choix de voitures reprises. La marque OK constitue pour vous la meilleure garantie de sûreté de marche et de qualité. Cela signifie des voitures d'occasion ayant l'aspect de voitures neuves et qui fournissent des performances allant de pair avec cette belle apparence. Si vous recherchez une voiture d'occasion, passez nous voir pendant la Grande Saison des belles occasions.

**Nous pouvons vous
livrer sur-le-champ
presque tous les
modèles...**

Nous avons probablement le modèle qui vous convient exactement, car nous offrons en ce moment un plus vaste choix que jamais. Dans ce cas, nous pourrions vous livrer votre nouvelle voiture au bout de quelques heures. Voilà le genre de service que vous obtiendrez pendant toute la durée de la Grande Saison des belles occasions Chevrolet-Oldsmobile.

**CHEVROLET
CHEVELLE
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
OLDSMOBILE
OLDS F-85
EPIC
VOITURES
D'OCCASION **



Epic Deluxe

Decapotable Corsa Corvair

Station-wagon Malibu Chevelle



Concessionnaires de votre localité

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée **ROGER BARRE AUTOMOBILES Ltée** **DENIS PEPIN AUTOS LTEE**

250 est Boul. Charest - Québec - Tél.: 529-4561

1095 de la Canardière - Québec - Tél.: 529-3331

2500 Quatre-Bourgeois - Ste-Foy - Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Tous pour un" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Une année s'est écoulée depuis que la P.P. s'est équipée d'un camion antiémeute

Par André BELLEMARE
 Demain, il y aura exactement un an que le camion antiémeute de la P.P. est garé à Québec, dans un entrepôt du ministère

de l'entrepôt, pour en faire comme une forteresse imprenable. C'est d'ailleurs cette invincibilité qu'ont reconnue les étudiants

de l'Université de Montréal, le 27 janvier, quand ils ont voulu "emprunter" le blindé à l'occasion de leur carnaval. Le mastodonte anguleux de

plus de 20 tonnes d'acier n'a pas encore servi depuis sa création aux usines Thibault, de Pierreville, au temps de la visite de la reine Elizabeth II au

Canada, en octobre 1964, voilà déjà un an et demi. Il a coûté \$46 000 au gouvernement provincial.

Roulant sur 10 roues, le camion est composé d'un très fort blindage; de couleur kaki, il est surmonté de tourelles et de boyaux pouvant lancer de puissants jets d'eau dans toutes les directions à la fois. Il peut transporter plusieurs hommes de la Sûreté provinciale du Québec et toutes les armes dont ils auraient besoin pour faire face à un soulèvement populaire.

Jusqu'à maintenant, on n'a sorti le puissant blindé qu'à quelques reprises, mais uniquement pour en vérifier le bon fonctionnement de manière qu'il puisse servir à quelques minutes d'avis. La dernière sortie de ce genre eut lieu le 28 février, soirée pendant laquelle quelques milliers de fonctionnaires provinciaux se réunissaient au Patro Roc-Amadour pour autoriser la C.S.N. à fixer la date d'une grève éventuelle.



SCIENCE-FICTION — L'immense camion antiémeute de la P.P., qu'on croirait directement sorti d'un roman de science-fiction, est garé à Québec, dans un entrepôt du quartier Saint-Roch où on lui a aménagé un "coin"

spécial. Depuis sa création, en octobre 1964, il n'a pas encore servi; il a coûté \$46,000 au gouvernement provincial.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irrigation de la vessie et des voies urinaires, peut causer ces maux, elle prit ses Pilules Dodd's pour les reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

VENTE annuelle

Glidden

LATEX intérieur ultra-blanc Valeur 9.90 SPECIAL	SEMI-LUSTRE ultra-blanc Valeur 10.85 SPECIAL	EMAIL LUSTRE ultra-blanc Valeur 13.00 SPECIAL
\$ 4⁴⁴	\$ 6⁴⁴	\$ 8⁴⁴

PRODUIT GARANTI OU ARGENT REMIS

Nap. Boily Inc.

4094 Boul. Ste-Anne, Montmorency - Tél.: 663-7851

Daque

Tél.: 524-5121

JUNEAU & FRERE INC.

550, 3e Avenue — Tél.: 524-2502

Cantin & Fils Ltée

175 Est St-Vallier Québec - Tél.: 525-7123

AL aflamme INC.

3148 Chemin Royal Giffard 661-8497

Quinc. Frigon Enr. 2374 Ave. Maufils Québec Tél.: 661-3776	Quinc. J.-A. Dorval Enr. 298 d'Aiguillon Québec Tél.: 525-5212	Lachance & Fils Inc. 505, 17e Rue, Québec Tél.: 529-0631
Quinc. Max. Hudon Enr. 371 rue du Pont, Québec Tél.: 522-2751	Paul-E. Brelon Gros et Détail 138 ouest St-François Tél.: 522-7463	Quinc. Alfred Côté Inc. 530, 63e Rue Est Charlesbourg Tél.: 623-1301
Quinc. Parent Inc. 201 Rue Racine, Loretteville, Tél.: 842-3644	Magasin J.-E. Fortier St-Henri, Lévis Tél.: 692-0152	Centre de l'Auto 2831 Boul. Laurier, Ste-Foy L. Bédard Ltée Tél.: 653-7952
Dion & Dion Enr. 96 Côte du Passage, Lévis, Tél.: 837-9328	Quinc. Noël Enr. 1010 Commerciale, St-Romuald, Tél.: 839-8881	D. Cadrin Enr. St-Vallier, Bellechasse Tél.: 886-3234
Ferronnerie St-Georges St-Georges ouest, Beauce	L.-P. Lacroix Enr. Ste-Marie, Cte Beauce Tél.: 387-2604	Francis Thibodeau Inc. 198 rue St-Jacques, Donnacona, Portneuf
Oscar Verrel St-Basile, Cte Portneuf Tél.: 327-2844	Gérard Ferland Ste-Germaine, Cte Dorchester, Tél.: 27312	Jos. Proulx Inc. L'Isletville, Cte L'Islet
Wells & Fils Ltée 267 Boul. Lamarche, Chicoutimi, Tél.: 543-4495	Le Chauffage Moderne Arvida Inc. 201 rue Lasalle Arvida, Tél.: 548-8275	J.-O. Beaulac Inc. 817, 8e Avenue, Dolbeau Tél.: 276-2061
Wellie Mallais Enr. 207 Sacré-Coeur, Alma Tél.: 662-3672	Bergeron & Fils Enr. Notre-Dame du Lac, Témiscouata	Magasin Mallais Enr. 70-72 St-Etienne, La Malbaie
J.-Antoine Pineau 22 rue St-Jérôme Matane Tél.: 562-0285	Foyer Canadien Ltée Amqui, Cte Matapédia, Tél.: 375	Albert Michaud Inc. 56 de l'Évêché, Rimouski Tél.: 723-7824
J.-H. Duchesne Ltée 32 rue Bagot, Bagotville Tél.: 544-2883	V. Cyr & Fils Enr. Maria, Bonaventure, Dalhousie, N.-B.	

des Travaux publics, au coin des rues DeVarennes et Gossford, dans le quartier Saint-Roch.

On a aménagé un "petit nid" tout spécialement pour l'immense blindé, dans le coin sud-est du rez-de-chaussée de cet entrepôt gouvernemental.

Trois grandes fenêtres ont été remplacées par d'épais murs de brique, et une lourde porte d'acier ouvre ce garage sur la rue Gossford. Une "enclavure" en blocs de béton le sépare du res-

Horoscope

MARDI, 15 MARS 1966

BELIER (21 mars - 19 avril)
 Vous êtes quelque peu dans le désarroi mais ne prenez pas certains détails trop sérieusement car les choses s'arrangeront très bien pour vous. Un malentendu temporaire dans vos affaires de cœur.

TAUREAU (20 avril - 20 mai)
 De bonnes nouvelles vous remonteront le moral. Faites votre travail et vous réussirez. Rencontrez vos amis.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin)
 Faites une agréable surprise à la personne que vous aimez. Vous vous entendez très bien avec vos amis. Préparez une réunion pour la soirée. Conversations fascinantes.

CANCER (21 juin - 20 juillet)
 Réduisez votre programme et ne soyez pas si irritable avec ceux qui vous entourent. Livrez-vous à un passe-temps quelconque, cela vous aidera à vous détendre.

LION (21 juillet - 22 août)
 Temps propice pour faire vos emplettes. Un ami livrera un secret mais vous expliquera son geste. Occupez-vous de votre correspondance.

VIERGE (23 août - 22 septembre)
 Vous vous sentirez heureux et en excellente forme. Vos problèmes s'effacent peu à peu. Vous pouvez en venir à une entente avec des gens très difficiles.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre)
 Une journée compliquée au cours de laquelle rien n'ira comme vous le désirez. Occupez-vous de quelque chose d'entièrement différent et de vos affaires personnelles lesquelles présentent des perspectives beaucoup plus intéressantes. Détendez-vous.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre)
 Une bonne journée pour rencontrer les gens. De bonnes nouvelles mais ne faites pas trop attention à ce que peut faire une personne qui vous jalouse.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre)
 Voyez beaucoup de gens. Vous aurez des discussions mais elles vous seront profitables. Faites vos achats personnels. Journée merveilleuse pour les amoureux.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier)
 Maitrisez votre nervosité et ne faites pas de projets trop élaborés ou ne prenez pas de décisions trop rapides, car vous n'êtes pas dans votre assiette présentement.

VERSEAU (20 janvier - 18 février)
 De belles perspectives de réussite si vous travaillez méthodiquement et grâce aussi à de l'aide reçue de l'extérieur. Vos affaires de cœur sont très prometteuses.

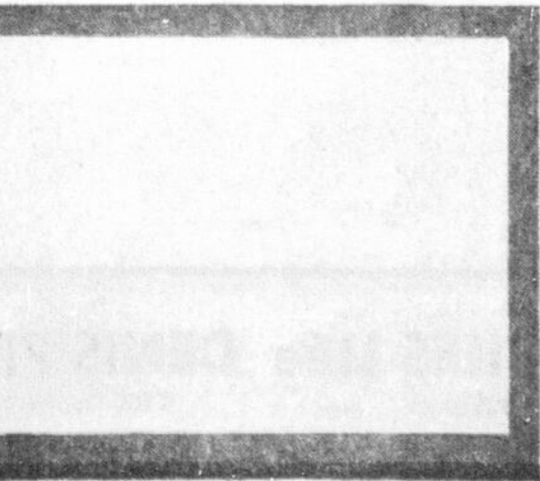
POISSONS (19 février - 20 mars)
 Vous vous sentez en pleine forme et capable de vous occuper de certaines choses en suspens. Un ami vous donnera un conseil fort utile. Soyez gentil avec les gens.

On est "dans le vent" à la Première Banque au Canada

BANQUE DE MONTRÉAL



MA BANQUE
 B de M



Opinions de professeurs de Laval sur l'opportunité de créer un syndicat

par Monique DUVAL

Les professeurs de l'université Laval formeront-ils bientôt un syndicat? La majorité d'entre eux est-elle favorable à cela ou, au contraire, y voit-on des inconvénients?

C'est la question qui est à l'ordre du jour dans le milieu universitaire. Elle l'est doublement puisque, d'une part un grand référendum se tient présentement pour connaître l'opinion des professeurs sur le sujet et que, d'autre part, la question a été discutée publiquement hier, lors de la première séance de la Semaine syndicale, organisée par l'A.G.E.L.

Trois professeurs, le Dr Louis Berlinguet, directeur du département de Biochimie, faculté de Médecine, Me Jean-Réal Cardin, directeur du département des Relations Industrielles, faculté des Sciences sociales et Me Marc Giguère, de la faculté de Droit, sont venus exposer leurs idées sur cette question qualifiée par eux, de "délicate, de complexe, de très importante".

Pour le Dr Berlinguet, le syndi-

calisme ne concorde pas avec le statut du professeur d'université. Ce dernier étant à la fois employeur et employé, participant directement et souvent en haut lieu (comme membre du Conseil de l'Université, par exemple) à la vie de l'Université elle-même, ayant besoin, pour son travail, d'une parfaite liberté académique et d'une grande latitude de mouvements, ne tiendrait aucun avantage du syndicalisme.

Ne sachant pas son inquiétude devant la "rigidité et la rigidité" des syndicats, le Dr Berlinguet croit, de plus, que si cela se faisait un jour à Laval, les professeurs, appartenant à divers corps professionnels, droit, médecine ingénieurs et autres, auraient plutôt tendance à se tourner de ce côté puisque déjà plusieurs professions possèdent leur propre syndicat.

"Cela ne pourra causer que des complications, que des sections à l'intérieur même de notre institution. Alors que nous sommes tous ici, à l'université Laval, à titre de professeurs, nous nous verrions plutôt com-

me membres de tel ou tel corps professionnel..." a-t-il précisé.

Emettant, ensuite, l'opinion que les professeurs de l'Université Laval, surtout depuis l'adoption des nouveaux statuts, peuvent se considérer comme étant l'Université et comme bénéficiant de nombreux privilèges, il ajouta: "De plus, nous possédons déjà une association qui joue bien son rôle de représentation et de revendication; alors, pourquoi un syndicat?..."

AUCUN OBSTACLE

Quant à MM. Cardin et Giguère, ils ont semblé partager tous deux la même opinion en favorisant la formation d'un syndicat chez les professeurs de l'Université Laval.

Cependant, ainsi que l'a expliqué Me Cardin, ce syndicat tenant compte de ce qu'il a appelé le "contexte sociologique", devrait nécessairement être adapté aux exigences de ses futurs membres.

"Un syndicat" a précisé à son tour Me Giguère est "fait de ce que veulent les membres. De par sa nature, la loi des syndicats professionnels qui, dans ce cas, conviendrait beaucoup mieux que celle des compagnies, s'articule au processus juridique de négociation et de convention collective pour la défense des intérêts professionnels."

Si l'association, a-t-on dit, joue déjà un rôle de représen-

tion et de revendication, elle ne fait partie d'aucune structure juridique et, de ce fait, a beaucoup moins de force et de pouvoir.

"Grâce à ce vêtement légal que représente un syndicat les professeurs seront beaucoup plus en mesure de travailler pour obtenir ce qu'ils veulent et ce qu'ils croient nécessaire pour le bien de leurs membres."

"Qu'elle se l'avoue ou non, c'est bien ce que notre association recherche, c'est-à-dire, ce dialogue constant et bien structuré entre ses membres et les autorités de l'institution" ajoute Me Giguère.

Selon Me Cardin, "le temps est venu de ne pas se contenter d'une association, et d'en arriver à de nouvelles conceptions ou en termes de négociations, de conventions collectives et d'importants problèmes à régler se-

font en termes de syndicat."

"Le professeur d'université est-il un salarié au même sens que les autres? Je ne le crois pas" déclara-t-il, puisqu'il est le seul maître de ses cours."

"Cependant," continue-t-il, "cela ne doit pas constituer un obstacle au syndicalisme chez les professeurs. Les formules peuvent être adaptées avec la souplesse et la flexibilité nécessaires."

M. Georges Taschereau, étudiant de la quatrième année de la faculté de Droit, dirigeait les discussions.

La Semaine syndicale se continue aujourd'hui avec la conférence de M. Marcel Pépin, mercredi avec celle de M. Louis

Laberge et, enfin, jeudi, avec celle de M. Albert Alain, premier vice-président de l'Union catholique des cultivateurs.

Les résultats du référendum seront connus le mardi, 22 mars.

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison, et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes.

Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



LE RECRUTEMENT DE LA S.S.J.B. A DUBERGER a été officiellement inauguré, dimanche, pour la troisième année consécutive par le président de la section locale M. Laurent Laroche alors qu'il remettait une carte de membre au maire de Duberger, M. Joffre Powel. La section locale de Duberger

compte actuellement 750 membres et le recrutement actuel ajoutait, dans la seule journée d'hier, une centaine de nouveaux membres. Sur notre photo: M. P.-E. Descazeaux, président de la campagne, Mme Lawrence Beausoleil, secrétaire, le maire Joffre Powel et M. Laurent Laroche.

La lecture, la façon la plus simple et la moins coûteuse de se cultiver

La semaine des Bibliothèques canadiennes, qui se tiendra du 26 mars au 2 avril, donnera lieu, dans la région de Québec, à de nombreuses manifestations en vue d'illustrer le thème: "la lecture, clef d'un monde nouveau."

Par des conférences et expositions de livres, cette semaine sera l'occasion pour le public québécois de comprendre que la façon la plus simple et la moins coûteuse de se cultiver, une fois rendu à l'âge adulte, est l'utilisation fréquente de la bibliothèque publique. Puisque l'homme moderne doit penser à se perfectionner de façon continue devant ce monde en évolution constante qui demande de plus en plus de compétence, de sagesse et d'action, la lecture serait la clef de ce monde nouveau.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Sur le plan national, la Semaine des Bibliothèques Canadiennes propose une démonstration du service de télécommunications Telex entre les plus importantes bibliothèques du pays.

Le 31 mars, à 4 heures du soir, la Bibliothèque de l'Université Laval se joindra à ce réseau dont la bibliothèque publique de Toronto est le centre. A ce moment, la bibliothèque de Toronto a promis un échange de messages en français.

A QUÉBEC

À Québec, selon le directeur du comité de langue française pour la région, M. Henri Demers, des manifestations auront lieu tous les jours.

Sans apporter de précisions, M. Demers a cependant mentionné que la section Québec de l'Assemblée Canadienne des Bibliothécaires de langue française présentera le 28 mars un mémoire à la ville de Québec.

De plus trois clubs sociaux auront comme conférenciers des bibliothécaires qui leur parleront sur le thème de la semaine, et probablement, une exposition de livres se tiendra à Lévis.

SALON DU LIVRE

Enfin, "la plus grande exposition de livres et de périodiques français du monde", le Salon du Livre de Montréal au Palais du Commerce, se tiendra sous les auspices de la Semaine des Bibliothèques canadiennes.

M. Pierre Laposte y proclamera l'ouverture de la semaine pour le Québec et l'Association canadienne des bibliothécaires

Les carrières dans l'industrie du téléphone

Une exposition qui met en lumière les carrières accessibles dans l'industrie téléphonique fut présentée, en fin de semaine, au Patro Roc-Amadour, pour les étudiants des 11e, 12e et 13e années de Québec et de la banlieue.

Dans le cadre de la Semaine de l'Éducation, cette exposition, une initiative de la compagnie Bell du Canada, avait pour but de renseigner les étudiants, aussi bien que les parents et les éducateurs, sur les emplois disponibles dans les divers services de l'industrie téléphonique.

"Les parents, a mentionné M. Dumouchel, directeur régional du service d'embauchage de la compagnie, furent aussi intéressés que les étudiants, car cette exposition leur permettait de mieux remplir leur rôle dans l'orientation des jeunes diplômés."

Au chapitre des carrières féminines, les nombreux kiosques de cette expo démontraient des postes comme la téléphoniste du bureau de renseignements, la surveillante, la téléphoniste en chef, la commis de bureau, la dactylo, la sténographe, la secrétaire et la représentante de service.

Quant aux carrières masculines, on exposait les différents emplois dans les services du génie, la construction, l'outillage et la mise en marché.

M. Dumouchel a souligné que la plupart des kiosques, où on a montré les différents services en fonction, avaient particulièrement intéressé les 4,000 étudiants, qui ont visité l'exposition.

Si vous voulez connaître toutes les raisons pour lesquelles vous devriez acheter un tapis de pure laine, questionnez ceux qui possèdent un tapis synthétique.

Demandez-leur s'il peut être nettoyé de façon entièrement satisfaisante.

Demandez-leur s'il est exempt d'électricité statique et n'attire pas la poussière.

Demandez-leur si les taches ne réapparaissent pas.

Demandez-leur s'il porte les marques de brûlures ou s'il résiste au feu.

Demandez-leur si le poil se redresse après qu'on a déplacé les meubles.

Demandez-leur s'ils ont déjà vu un tapis synthétique ayant servi pendant 20 ans.

Enfin, demandez-leur quelle sorte de tapis ils achèteront la prochaine fois.



POUR VOUS ASSURER QU'UN TAPIS EST EN PURE LAINE, VOYEZ SI L'ÉTIQUETTE PORTE CETTE MARQUE.

TAPIS PURE LAINE

Cette marque a été créée pour protéger les consommateurs du monde entier. Elle vous garantit que les tapis que vous achetez sont faits de pure laine, d'une qualité éprouvée conformément aux normes internationales les plus strictes.

Maintenant connue par les consommateurs de 19 pays et jouissant de leur confiance, cette marque est apposée sur les produits des fabricants canadiens licenciés par The Wool Bureau of Canada Limited.

Les laïcs doivent travailler à l'évangélisation du monde (le Père J. Loew)

Par J.-Claude RIVARD
Le Père Jacques Loew, dominicain, restaurateur des équipes de prêtres-ouvriers en France, déclare qu'il ne suffit plus pour le laïc de travailler à la construction d'un monde meilleur, mais qu'il doit, au surplus, travailler personnellement à l'évangélisation du monde.
Prenant la parole, hier soir, à Québec devant un groupe de militants du monde ouvrier, le Père Loew a affirmé qu'il ne suffit plus d'avoir dans nos pa-

roisses des laïcs dévoués à la cause de l'Église, prêchant leur foi par le bon exemple, dans la construction d'un monde meilleur, mais que le laïc contemporain doit évangéliser son milieu, non pas au moyen de sermons et de longues dissertations apologetiques, mais en "donnant le témoignage de l'espérance qui est en lui."
De passage depuis peu au Québec, le Père Loew est venu palper la vitalité de notre foi et inviter de jeunes Canadiens dé-

sireux de contribuer à la restauration de la foi dans un milieu ouvrier en état de mission, à suivre les traces des équipes des saints Pierre et Paul.
LES EQUIPIERS
La formule nouvelle d'action pastorale en milieu ouvrier apportée par le Père Loew "ne parachutait pas un prêtre dans ce milieu, mais elle l'en fait graduellement émerger".
La méthode du Père Loew consiste d'abord en une formation philosophique donnée à un éventuel candidat au sacerdoce, ce qui lui permettra d'accéder à l'étude de la théologie. Après son cours, le jeune homme de 18 à 22 ans est envoyé dans le milieu ouvrier où il ouvrera durant cinq ou six ans.
En équipe avec d'autres, il s'intègre à celui-ci, s'efforçant de créer des liens d'amitié de fraternité et une "communauté" au sens large du mot autour de lui.
Pour "accrocher" leurs compagnons de travail, les équipiers ne disent rien. Ils ne prêchent pas. "Nous partageons la vie des ouvriers, nous vivons avec eux", dit le Père Loew.
Mais vient le moment où ils posent une question. La réponse des équipiers est celle de saint Pierre aux premiers chrétiens:

"Soyez toujours prêts à rendre compte de l'espérance qui est en vous."

Le jour de l'ordination, le prêtre n'est pas "parachuté" mais le monde de la masse ouvrière.
Bien connu pour ses ouvrages et les expériences en milieu ouvrier, le R.P. Jacques Loew se



Le R.P. Jacques Loew, dominicain.

convertit à l'Église catholique à l'âge de 24 ans.
Entré chez les Dominicains et ordonné prêtre, il s'est mis à travailler comme docker sur les quais de Marseille, travail qu'il assumait durant quinze ans.
Le Père Loew fut aussi curé de paroisse ouvrière où l'expérience vécue au milieu des débardeurs lui fut des plus précieuses sur le plan pastoral.

Cette longue et riche expérience lui a permis d'écrire de nombreux ouvrages tels que "En mission prolétarienne" et "Comme s'il voyait l'invisible."
Mais son oeuvre la plus importante est sans aucun doute l'impulsion qu'il a donnée dans le monde aux équipiers de la

Mission Saint-Pierre et Saint-Paul.
Le Père Loew dit être venu au Canada pour se remettre dans une chrétienté comme la nôtre.
"Pour un prêtre missionnaire, dit-il, ne pas connaître le Canada est une lacune, parce que nous vivons dans des régions arides, sur le plan de la foi, et il fait bon de se remettre dans une chrétienté avec tout ce qu'elle a de grand, de beau et d'équilibré, peut-être..."

Le Père Loew qui, au cours de son séjour en notre pays, doit donner quelques cours à l'École de Pastorale de Montréal, dit également être venu au Canada pour mieux connaître et mieux comprendre la situation de la foi, chez nous et pour s'informer s'il n'y aurait pas de jeunes Canadiens désireux de mener une vie susceptible de remettre l'Église au sein de masses ouvrières, au Brésil, par exemple, où il se trouve quelques équipes missionnaires Saint-Pierre et Saint-Paul.
Le Brésil est un champ d'apostolat pour les équipiers du fait qu'il s'y trouve un milieu ouvrier peu fortuné et encore jeune, que l'Église veut accompagner dans son évolution.
De retour du Brésil où il a visité ses fils spirituels, le Père Loew est au Québec depuis une semaine environ. Arrivé dans

la Vieille Capitale, dimanche après-midi, il s'est entretenu hier avec quelque 75 prêtres à l'Institut de Pastorale de l'Université Laval. Hier soir, il s'est adressé aux militants du monde ouvrier (M.T.C., J.O.C., A.C.F.) et il verra, cet après-midi, les dirigeants des mouvements diocésains d'action catholique. Ce midi, il doit prendre le dîner avec Son Eminence le cardinal Maurice Roy, et l'après-midi il prononcera une conférence en présence des responsables du Conseil diocésain de Pastorale, de la catéchèse, de la Grande Mission, de la liturgie et de l'action catholique dans le diocèse, ainsi que du personnel de l'Archevêché.

Des séminaristes iront travailler dans les usines, durant les vacances

Des étudiants du Grand Séminaire de Québec iront travailler dans les usines, au cours des prochaines vacances.
C'est ainsi qu'un certain nombre de futurs prêtres de diocèses québécois iront vivre la vie quotidienne des ouvriers et partager leur labeur, vivant ainsi une expérience identique à celle des équipiers des saints Pierre et Paul, du Père Loew.
Alors que les prêtres du diocèse, et plus particulièrement ceux qui assistaient hier, aux

conférences du Père Loew à l'Institut de Pastorale, se montrent inquiets, face à la misère et à la pauvreté, en milieu ouvrier, cette nouvelle a été saluée avec joie. L'on a souhaité que la même expérience soit vécue par d'autres prêtres du ministère et peut-être, d'une façon plus spéciale, par les professeurs de Grands Séminaires.
Les séminaristes avaient, jusqu'ici, pour la plupart, les fonctions de moniteurs et de conseillers moraux dans nos colonies de vacances et terrains de jeux.

CARRIERES et PROFESSIONS

VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?
Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

De nouveaux visages tous les jours
STENOS
ou
DACTYLOS
Vous pouvez vous créer un lot de nouvelles amies en travaillant pour
OFFICE OVERLOAD
529-9371

2 REPRESENTANTS DEMANDES
La Compagnie Walter M. Lowney Ltée requiert les services de deux représentants pour les districts de Québec et la Côte Nord.
Qualifications: Être agressif, ambitieux, bilingue, âge de 25 à 35 ans, avoir terminé son cours secondaire ou davantage, une expérience dans la vente.
La position offre: Salaire et bonus, dépenses payées, assurance groupe, plan de retraite, vacances, etc.
ÉCRIRE DEPT 2122 LE SOLEIL

ASSURANCE-VIE
Demande de renseignements pour l'assurance-vie dans la ville de Québec. Il faut être bilingue et avoir poursuivi une carrière professionnelle dans la vente d'assurance-vie. Toutes candidatures examinées avec discrétion absolue. Veuillez écrire en anglais au
DEPT 2134, LE SOLEIL

PROGRAMMEURS

Notre client, un important manufacturier établi à Montréal, recherche deux programmeurs expérimentés.
Le matériel actuel comprend un système IBM 1440 à disques (adaptable au système 360 modèle 30, à disques et rubans). Salaires à discuter, dans la catégorie de \$7,000 à \$12,000. Dépenses de déménagement remboursées. Les candidatures, qui seront examinées avec discrétion absolue, devront mentionner l'âge, l'instruction, les détails pertinents de l'expérience et le salaire actuel et être adressées à:
"Programmeurs"
Woods, Gordon & Cie
CONSEILLERS ADMINISTRATIFS
15 QUÉST, RUE WELLINGTON, TORONTO 1, ONTARIO

DIRECTEUR

Recensement du Canada
ADMINISTRER LE RECENSEMENT ET SON ANALYSE
DIPLOME UNIVERSITAIRE AYANT DETENU UN POSTE DE NIVEAU SUPERIEUR COMPORTANT DES RESPONSABILITES EN ADMINISTRATION ET EN RECHERCHES SOCIALES.
Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande, écrivez IMMEDIATEMENT à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, en mentionnant le numéro de concours 66-4330.

TRAVAIL INTERESSANT pour une TECHNICIENNE DE LABORATOIRE

Dans un laboratoire de recherches de notre moulin de pâtes et papiers à Québec. Célibataire. Diplôme secondaire. L'expérience d'un laboratoire d'hôpital est un avantage. Salaire selon l'expérience. Vacances, assurance-groupe, soins médicaux et retraite. Les candidatures seront étudiées confidentiellement. Veuillez adresser comme suit: Directeur adjoint des Relations Industrielles, Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, Limited, C.P. 1487, Québec 2, P.Q.

Canada Iron

DIVISION DE LA MECANIQUE
Par suite du progrès et de l'essor constant de la compagnie, nous avons des postes vacants pour des candidats bilingues avec expérience dans la machinerie moyenne ou lourde pour nos bureaux de Trois-Rivières.
DESSINATEURS SENIORS
Responsables de la disposition finale et détaillée des dessins. Cours de technologie ou H.N.C. en génie mécanique requis. Minimum 5 ans d'expérience avec connaissances d'atelier de mécanique.
VERIFICATEUR DE DESSINS
Responsable de la vérification de tous les dessins. Cours de technologie ou H.N.C. requis avec connaissances des techniques de la soudure et de l'application des tolérances de la fabrication. Minimum 5 ans d'expérience en dessin détaillé et 3 ans d'atelier de mécanique.
ESTIMATEURS DES MATERIAUX
Responsables de la préparation des évaluations du coût des matériaux d'après dessins et spécifications. Connaissances des procédés de fabrication, des spécifications, coûts et calculs de la pesanture des matériaux. Minimum 2 ans d'expérience.
ESTIMATEURS DE TRAVAIL
Responsables de l'évaluation du temps de travail de fabrication d'après dessins et spécifications. Connaissances des opérations de la machinerie, machines-outils et procédures de la soudure. Minimum 3 ans d'expérience et 3 ans d'atelier de mécanique.
Toute réponse sera tenue confidentielle. S'adresser à:
Canada Iron Foundries, Limited
SERVICE DU PERSONNEL
1121 Place Villa-Marie
Montréal 2, Qué.

La compagnie offre des locaux modernes, d'excellents avantages sociaux, aide à l'éducation. Traitement d'après expérience.

POSSIBILITES D'EMPLOI

Fonction publique du Canada

* **CHARGES DE RECHERCHE EN HYGIENE, EN BIEN-ETRE ET EN SECURITE SOCIALE**, avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistique, en mathématiques, en sociologie, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. Jusqu'à \$13,000. Feuillet publicitaire 66-430-2.

* **ANALYSTES DE LA SANTE, DU BIEN-ETRE ET DE LA STATISTIQUE JUDICIAIRE**, avec diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu comportant une spécialisation en sciences économiques, en commerce, en statistique, en mathématiques, en sociologie, en droit, en travail social ou toute discipline du domaine social et économique, et expérience démontrée en recherches professionnelles. Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. Jusqu'à \$11,300. Feuillet publicitaire 66-430-1.

AGENTS DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE, (a) Agent de la formation - Apprentissage et compétence des gens de métier. \$9,688 - \$11,342; (b) Surveillant, Programme de formation professionnelle pour les écoles secondaires, \$9,688 - \$11,342; (c) Analyste du perfectionnement et des programmes d'études, \$10,494 - \$12,296; (d) Chef de section, Formation des adultes en chômage, invalides et désavantagés, \$10,494 - \$12,296. Citoyenneté et Immigration, Ottawa. Concours nos 66-3680, 3681, 3682 et 3683 respectivement.

* **AGENTS DE RECLAME TOURISTIQUE**, devant être chargés de la gestion des bureaux de reclame touristique du gouvernement canadien à l'étranger; on exige une expérience comportant des responsabilités dans le domaine de la reclame. Jusqu'à \$9,158. Circulaire 66-313.

* **AGENTS D'INFORMATION**, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, \$8,427 à \$10,717. Circulaire 65-1954.

AGENTS DE GESTION DES IMMEUBLES, avec expérience dans le domaine de l'administration et de la surveillance, de l'entretien et des services des édifices et connaissance approfondie des métiers de la construction. Travaux publics, Ottawa-Hull. \$7,340 - \$8,968. Concours 66-5700.

AGENT TECHNIQUE, devant effectuer des levés topographiques et de sondage et faire l'agencement et surveiller la construction de structures maritimes peu considérables, diplôme d'école secondaire possédant une expérience connexe. Travaux publics, Ottawa, \$6,804 - \$7,497. Concours 66-0-565.

PREPOSES AUX TRANSMISSIONS DU SERVICE EXTERIEUR - HOMMES, avec deux ans d'expérience en cryptographie et (ou) en télétype dans le centre de communications d'un service de l'Etat ou d'une importante entreprise commerciale. Affaires extérieures, \$4,056 - \$4,524, indemnités en plus. Concours 66-5400.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE D'HOPITAL, avec inscription (R.T.) dans l'Association canadienne des technologues de laboratoire ou parachevement satisfaisant d'un cours reconnu et deux ans d'expérience ou diplôme universitaire et un an d'expérience. Santé nationale et Bien-être social, Moose Factory, Ont. \$4,050 - \$4,500, indemnité d'isolement en plus. Concours 65-0-871. Date limite prolongée jusqu'au 23 mars 1966.

On peut obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande en s'adressant aux bureaux de poste dans les grands centres, au Service national de placement et à la Commission du service civil. On peut obtenir des renseignements supplémentaires et des formules de demande en rapport avec les concours marqués * en écrivant à la Commission du service civil, Ottawa 4. Veuillez mentionner le numéro du concours ou de la circulaire tel qu'indiqué.

663, ROUTE TRANS-CANADA, ST-DAVID — TEL: 837-3604

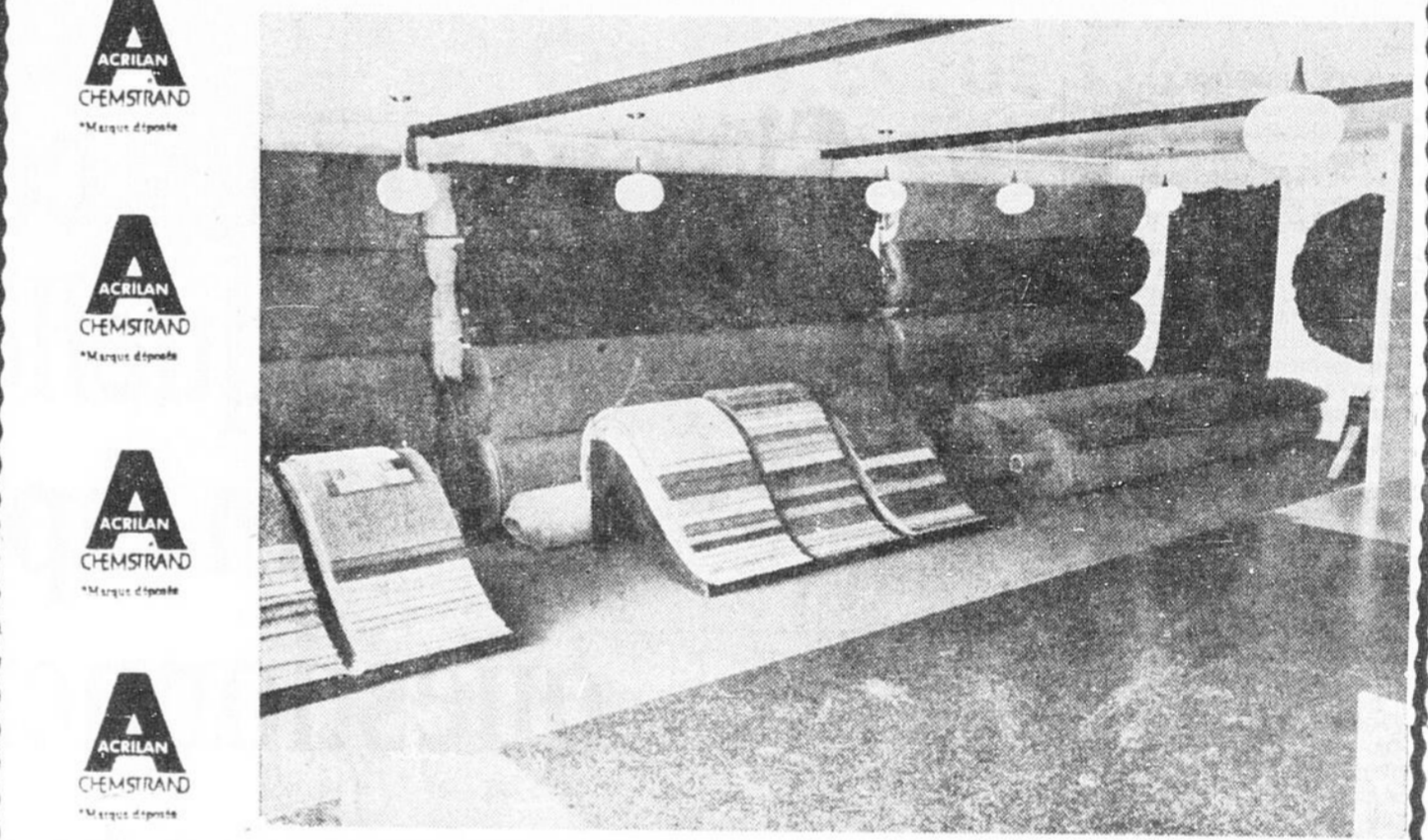
PHILTEE TAPIS

"LE PLUS GRAND SPECIALISTE EN COUVRE-PLANCHERS DE LA RIVE-SUD"

Compétence et expérience... c'est ce que nous vous offrons !

Pour votre commodité, nous vous offrons les avantages suivants:

- Plan budgétaire avantageux, vous permettant d'échelonner vos paiements jusqu'à concurrence de 36 mois.
- Choix du matériel et vente A DOMICILE, sans frais supplémentaires.



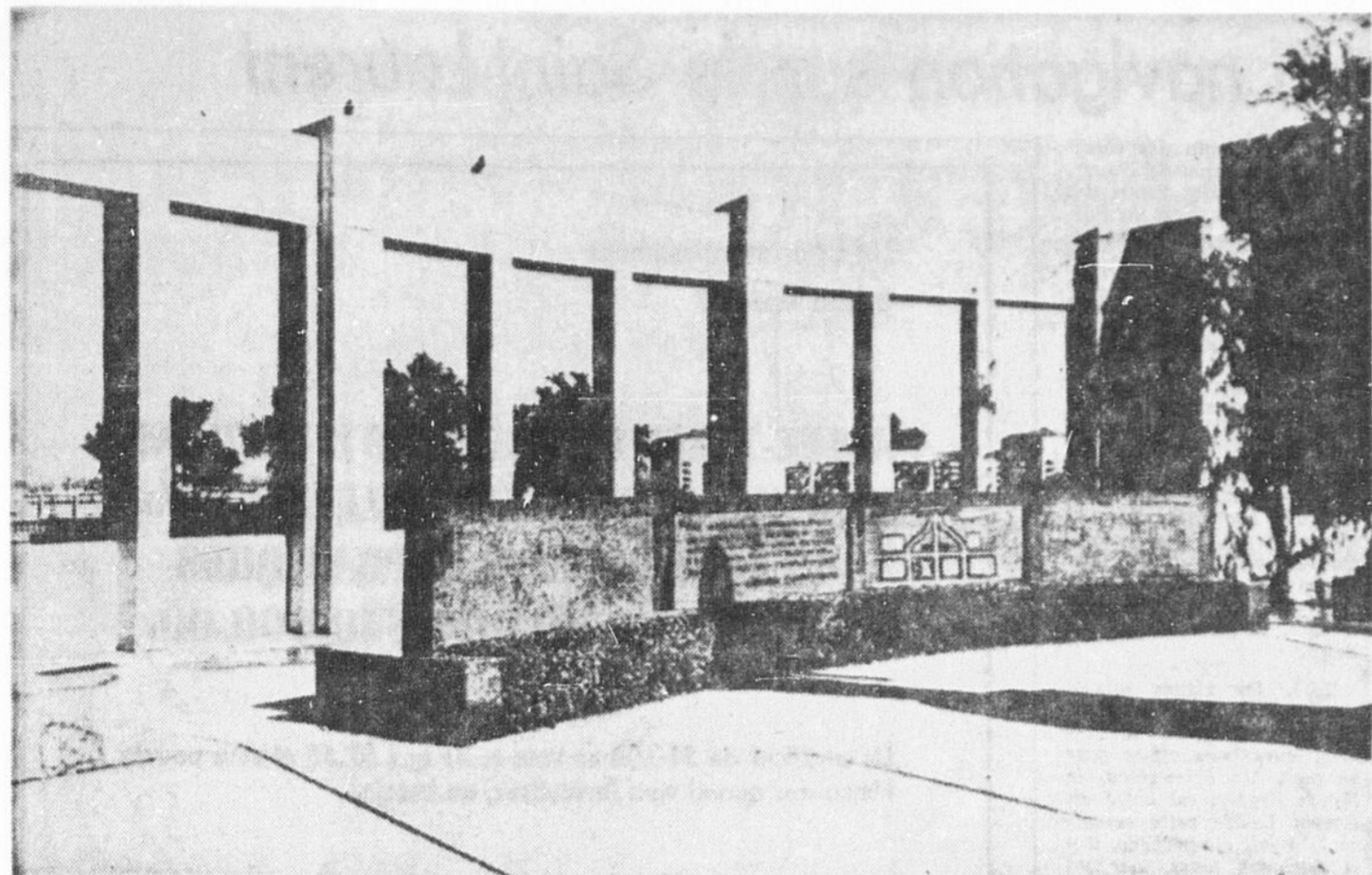
3,000 \$ 995 LA VGE POSE et SOUS-TAPIS INCLUS

TAPIS A FIBRE ACRYLIQUE "ACRILAN"

A LIQUIDER, LA VERGE



GRATUIT
SERVICE DE DECORATEURS EXPERIMENTES
QUI VOUS CONSEILLERONT UTILEMENT POUR LA DECORATION DE VOS PIECES



POUR COMMEMORER L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT KENNEDY — Cette photo montre les stèles et plaques commémoratives qui seront érigées près du lieu où le président John F. Kennedy fut assassiné à Dallas, au Texas. Les

stèles de bronze, qui seront montées sur des piliers de marbre, et les plaques d'inscription, coûteront \$16,000. Des milliers de personnes se sont rendues au lieu de l'assassinat. (Téléphoto PA)

Un ancien voilier britannique est devenu une "université du marin"

Il y a maintenant de nombreuses années que le plus célèbre de tous les voiliers, le Cutty Sark, était soulevé au rythme des vagues. Aujourd'hui, avec son gréement tel qu'il était lorsqu'il battait tous ses rivaux faisant le commerce du thé avec la Chine et celui de la laine avec l'Australie, il demeure au mouillage à Greenwich, en aval du pont de Westminster, à Londres, tel un monument aux traditions maritimes britanniques.

Sa figure de proue, la sorcière Nannie — le bras gauche encore levé dans un geste de défi — semble poser un regard sévère sur les milliers de visiteurs de tous les pays du monde qui chaque année vont admirer les formes élancées de ce beau navire.

Et, bien que cerné par la terre et loin de la mer qu'il conquiert autrefois, le Cutty Sark subit les effets de la popularité que connaît actuellement le sport nautique en Grande-Bretagne.

A bord du clipper, qui parcourt jusqu'à 363 milles marins en 24 heures, sont organisés des cours du soir de navigation avancée, qui sont très appréciés.

Dans cette splendide salle de classe, des élèves de tous les milieux apprennent, entre autres choses, l'art de déchiffrer les cartes, le pilotage et la navigation astronomique. A portée de main, se trouvent les aides à la navigation les plus modernes, aides qui ne semblent vraiment

pas tout à fait à leur place dans ce cadre historique.

Pour la série actuelle de neuf cours organisée par les Services de l'Éducation de Londres, 420 marins amateurs se sont enrôlés, ce qui représente un nombre record.

En vue de satisfaire ceux désireux d'apprendre davantage sur ce sujet, ces autorités ont ajouté deux nouveaux cours — l'un sur les premiers soins pour yachtsmen, l'autre sur l'entretien des moteurs des petites embarcations.

Le directeur du Cours du soir du Cutty Sark, est le capitaine de frégate J. T. Huddart, qui m'a dit qu'en dehors de quelques places libres dans les deux nouvelles sections, tous les autres cours étaient complets.

Dix instructeurs et deux ingénieurs de marine se chargent de l'instruction des élèves qui paient une somme modique pour aider à couvrir les frais. Selon le capitaine de frégate Huddart, le recrutement des instructeurs ne pose pas de problème.

"Ce sont tous des "gars" qui adorent le vieux voilier et ils considèrent que c'est un privilège que d'enseigner à son bord".

Les cours s'adressent au marin amateur qui a quelque expérience de la navigation. Le capitaine de frégate Huddart dit à propos de ses élèves: "Ce sont des hommes et des femmes qui rêvent à de vastes horizons, mais qui ont assez de bon sens pour se mettre à leur recherche avec l'équipement nécessaire."

LAURENTIDE présente un nouveau SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
\$ 55	591.57	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
\$ 65	702.57	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
\$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,045.39
\$ 80	870.53	1,269.71	1,608.26	1,929.81	2,224.41
\$ 90	962.56	1,427.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
\$105	1,151.68	1,650.24	2,110.85	2,532.87	2,919.54

Prêts jusqu'à \$5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.



LAURENTIDE

A compter du 1er juin

Alitalia effectuera 6 vols par semaine!

MONTRÉAL/ROME SANS ESCALE

MONTRÉAL/ROME AVEC ESCALE À MILAN

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Faites votre choix.

Vous pouvez aussi choisir parmi les 30 vols New York-Italie qu'effectue Alitalia chaque semaine. Faites faire vos réservations par une agence de voyages: c'est plus facile et cela ne vous coûte rien. Renseignez-vous aussi sur le système de paiements différés "Creditaire" Alitalia.

ALITALIA AIRLINES

Enquête sur les malformations chez les nouveau-nés

HAMBOURG — Seize cliniques gynécologiques et services d'accouchement allemands participent à une vaste enquête qui a pour but de découvrir les causes des malformations observées chez les nouveau-nés. Cette enquête est réalisée sur l'initiative de la Communauté allemande de recherche scientifique; cette dernière se charge également du dépouillement des documents rassemblés lors de cette enquête qui va s'étendre sur plusieurs années.

On suppose, en effet, que les malformations chez les nouveau-nés ne sont pas uniquement d'origine héréditaire. D'autres facteurs entrent en jeu, (influence de l'environnement, alimentation et comportement de la mère) qui peuvent être déterminants.

PLUSIEURS ANNEES SOUS CONTROLE MEDICAL

Les femmes qui participent à cette enquête, des volontaires bien entendu, doivent être en-

ceintes de trois mois, et consulter régulièrement l'un des 16 établissements cités plus haut. Les futures mamans doivent remplir un questionnaire-type concernant leurs habitudes qui pourraient éventuellement influencer de manière néfaste le développement de l'enfant. Elles doivent notamment préciser si elles fument, et quelles sont les maladies dont elles ont souffert pendant la grossesse et citer le traitement appliqué; elles doivent noter tous les médica-

ments absorbés pendant la période de grossesse, etc. De plus, on contrôle régulièrement leur tension et l'on procède à des analyses de sang.

Les enfants nés des mères restées en observation dans ces centres médicaux seront à leur tour soumis pendant trois ans à un contrôle médical. On estime qu'il faut procéder à l'examen de 20,000 futures mamans et de leurs enfants nés pendant la durée de l'enquête avant de pouvoir se prononcer sur les origines des malformations.

L'EAU MINÉRALE QUI DÉFIE LES IMITATIONS VICHY CÉLESTINS

Il se boit au Québec plus de VICHY CÉLESTINS que de toutes les autres marques d'eaux minérales réunies. Une province entière ne peut se tromper. Pas plus que les consommateurs de tous les autres pays où VICHY CÉLESTINS est exportée par millions de bouteilles tous les ans.

Des millions de Québécois boivent VICHY CÉLESTINS parce qu'ils savent apprécier les incontestables vertus de cette eau minérale alcaline naturelle dont la réputation remonte à 2,000 ans.

parce que VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme les sels minéraux et les oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles...

parce que VICHY CÉLESTINS remet en appétit les estomacs paresseux...

parce que VICHY CÉLESTINS est une eau minérale alcaline absolument naturelle...

parce que VICHY CÉLESTINS est tout à fait pure...

parce que VICHY CÉLESTINS est une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes...

parce que l'eau VICHY CÉLESTINS que vous buvez ici au Québec provient directement de la source même à l'Établissement Thermal de Vichy, France...

parce que VICHY CÉLESTINS est la seule véritable eau de Vichy vendue au Canada...

parce que "c'est la valeur de l'eau qui compte" et non pas le prix.

Au Québec, on estime qu'il vaut la peine de payer quelques cents de plus pour profiter des bienfaits d'un produit authentique, absolument naturel et provenant de la station thermale la mieux connue au monde.

VICHY ÉTAT CÉLESTINS FRANCE

59¢

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

EXIGEZ TOUJOURS



IMPORTÉE DE FRANCE

VICHY CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

Signes avant-coureurs de la reprise de la navigation sur le Saint-Laurent

A mesure qu'approchent les mois d'avril et la fin de l'hiver — et c'est presque faire montre d'optimisme, au temps où nous en sommes, que d'espérer qu'ils

viennent ensemble — on voit la longue somnolence hivernale, après avoir, dans bien des domaines, ralenti l'activité industrielle et économique de Québec, perdre

progressivement de son emprise et faire place à une recrudescence de cette activité qui se manifeste ici et là par le va-et-vient renouvelé des hommes, des véhi-

cules et des machines... et des navires qui bientôt viendront redonner un peu de vie au port de Québec, pour qui le printemps joue un rôle décisif,

le libérant enfin des conditions rigoureuses de l'hiver, de la neige, des vents, des glaces qui éloignent du Bassin Louise de nombreux navires et tout aussi bien, par voie de conséquence, les hommes qui y trouvent leur travail, à décharger et à appareiller lesdits navires.

Ainsi pour quelques-uns de ces navires, qui ont été surpris par les rigueurs de décembre, ce sera bientôt le signal du départ, après de longs mois d'attente à l'ombre des remparts, du cap qui en a vu bien d'autres, Québec ayant eu de tous temps les vents, sinon les navires qu'à une certaine époque, ils devaient y conduire.

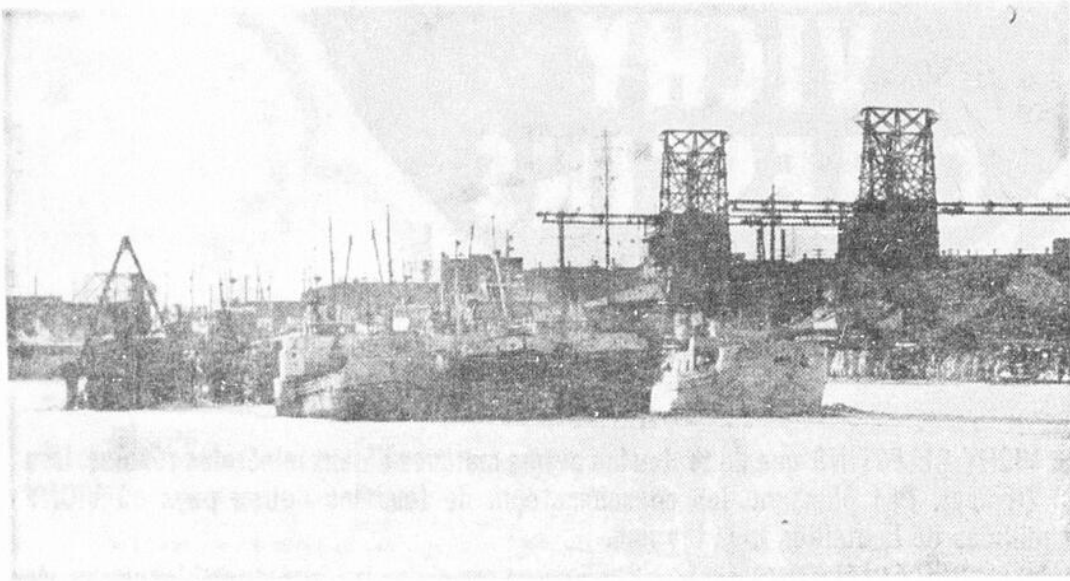
Déjà, les signes avant-coureurs de la reprise de la navigation fluviale manifestent leurs bons effets pour le port. Un brise-glace, le Simon Fraser, est entré au Bassin Louise cette semaine. Il avait été précédé, il y a quelques jours, par un cargo danois venu prendre une cargaison de papier tout en servant d'école à un groupe d'étudiants du Danemark.

Le cas de ce navire n'est d'ailleurs pas une exception, quelques navires étrangers se risquant tout au long de l'hiver à remonter le fleuve, espérant une relative clémence momentanée des éléments et, le cas échéant, l'aide des brise-glace qui réussissent toujours à se frayer un chemin à travers les embâcles.



NAVIGATION D'HIVER — La saison d'hiver ne paralyse pas tous les navires qui parcourent la voie du Saint-Laurent. Cette photo en fournit la preuve; à gauche, on aperçoit le brise-glace canadien, Simon Fraser, à son entrée dans le Bassin Louise. A droite, le Feja Dan, un

cargo danois, à Québec, cette semaine, pour prendre une cargaison de papier. Ce navire est également une école puisqu'il a à son bord un groupe d'étudiants en marine d'une école du Danemark.



BASSIN LOUISE — La période de repos accordée au Bassin Louise s'achève. Bientôt ces navires qui y ont séjourné tout l'hiver prendront la mer. La fin de la sai-

son d'hiver est prévue si les conditions atmosphériques le permettent, pour les premiers jours du mois d'avril.

Le Lawrencecliffe Hall serait toué demain à Lauzon

Le "Lawrencecliffe Hall", échoué sur la berge à Saint-Jean de l'Île d'Orléans à la suite d'un accident, serait toué à Lauzon demain si les conditions de la glace sont bonnes.

Un porte-parole du chantier de renflouement du minéralier a laissé entendre que les opérations de pompage commençant aujourd'hui, seraient terminées pour mercredi. Les travaux de redressement sont terminés depuis la semaine dernière et le dernier travail à effectuer avant de le remettre à flot est le pompage de l'eau dans les cales non avariées.

Le touage du navire mettra

fin à des travaux d'une durée de 4 mois effectués par une équipe d'hommes spécialisés de la Marine Industries de Sorel. Aux chantiers de la compagnie Davie Shipbuilding, à Lauzon, on réparera l'immense brèche de 84 pieds de longueur sur le côté droit du navire.

Des porte-parole officiels ont laissé entendre que le navire pourrait être remis à la mer pour la prochaine saison de navigation, si les imprévus sont réduits au minimum.

L'accident est survenu le 16 novembre dernier au large de l'Île d'Orléans. Le Lawrencecliffe Hall est entré en collision avec le "Sunek" au cours d'une tempête de neige.

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



Agent général pour le Canada: J. Alfred Cimet, Montréal

Trois municipalités de la banlieue seront à l'honneur

La Ligue de Sécurité de la Province de Québec rendra publiquement hommage à 60 municipalités du Québec qui ont terminé l'année 1965 sans subir une seule mortalité par suite d'accidents de la circulation. En plus, trois villes d'une population supérieure à 35.000 âmes ont obtenu une réduction de plus de 50 pour cent des accidents mortels sur l'année précédente.

La cérémonie se déroulera au cours d'un déjeuner-causerie qui marquera le 43e congrès annuel de la ligue, à Montréal, le 21 avril prochain, en présence des maires et des chefs de police des villes concernées. Au nombre de ces villes figurent trois municipalités de la banlieue de Québec: Loretteville, Lévis et Charly.

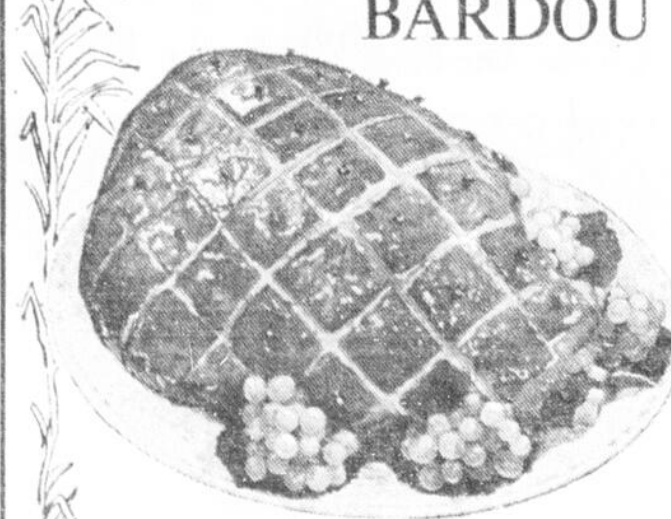
Cambriolage à Saint-Romuald

Le magasin de marchandises sèches de M. Armand Chamberland, au 1033 de la rue Commerciale, à Saint-Romuald, a été la cible des cambrioleurs durant la nuit de dimanche à lundi.

Les malfaiteurs, qui ont défoncé quatre fenêtres et une porte avant de parvenir au magasin Chamberland, n'ont retiré qu'un butin de \$60, soit l'argent que le propriétaire avait laissé dans un tiroir-caisse.

M. Chamberland, qui a constaté le vol par effraction hier matin, s'est aperçu que les cambrioleurs avaient tout d'abord fracassé une vitre d'un soupirail de la cave, puis trois autres fenêtres et une porte avant d'arriver au haut de l'escalier donnant accès au magasin. L'agent Claude Bouffard, de la Sûreté municipale de Saint-Romuald, enquête sur les circonstances du vol.

Pour Pâques... un JAMBON BRAISE BARDOU




Cuit au four, tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique dans son genre, souvent imité jamais égalé. Les viandes fraîches chez BARDOU sont toujours ce qu'il y a de mieux, nos charcuteries sont sans égal, de variété considérable. Aspics variés, coq au vin, boeuf Bourguignon, etc.

PIECES MONTEES SUR DEMANDE.

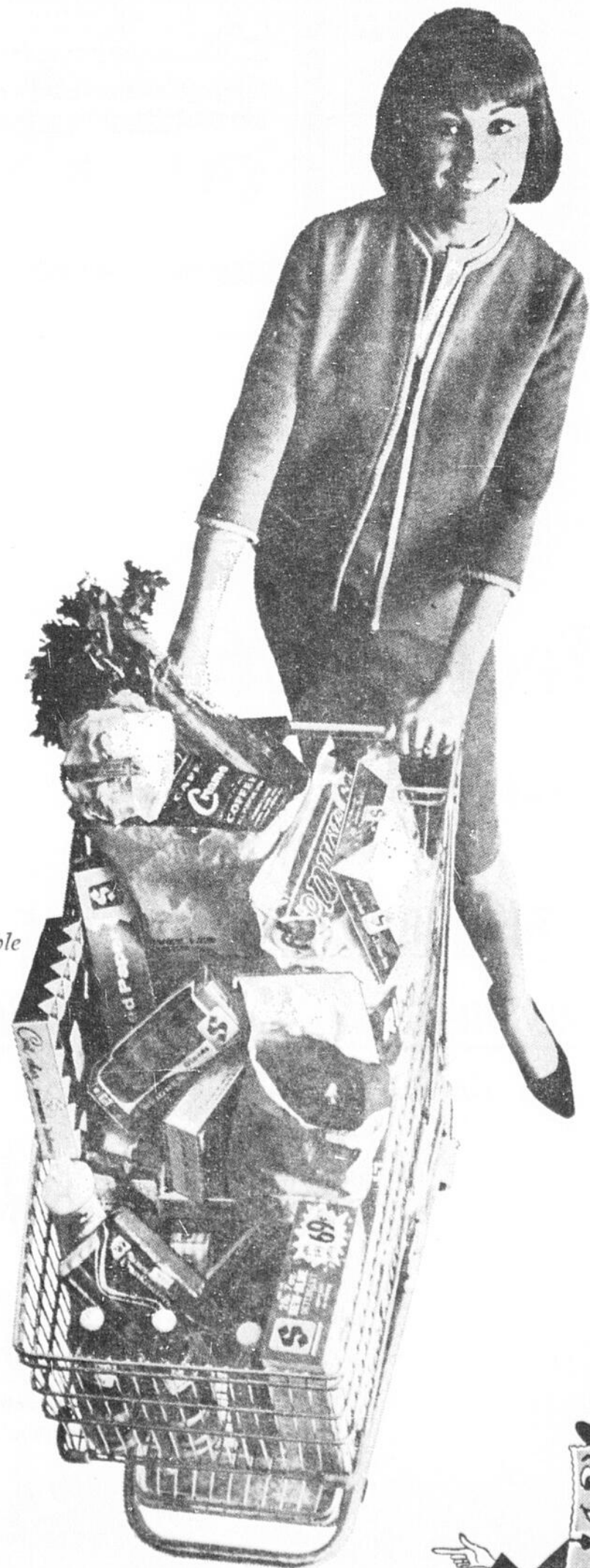
LIVRAISON GRATUITE, SERVICE PERSONNEL ET COMPÉTENT.

Au service des Québécois depuis 1923.

Bardou & Fils Ltée

1040, ave Cartier 525-8135  48 1/2, rue Caillard 522-7094

“Si vous dépensez \$15.00 à une épicerie ou l'on ne vous donne pas de timbres Pinky, vous obtenez quelques sacs de nourriture...rien de plus.”



Voyons ce que vous laissez passer:

Une poêle à friture, un service de vaisselle anglaise Barratts, un ensemble de casseroles Corning Ware, une rôtissoire Danby, un grille-pain automatique Proctor et 1700 autres cadeaux alléchants, offerts par Pinky!

Lors de votre prochain marché, profitez-en. Commencez à collectionner les timbres Pinky et offrez-vous ces cadeaux tant attendus. Pour chaque \$15.00 d'épicerie que vous dépenserez, vous accumulerez vos timbres Pinky et, très bientôt, vous en aurez suffisamment pour faire votre choix parmi les centaines de cadeaux de qualité et de renom que vous offre Pinky. Cette semaine, rendez-vous donc chez un épicier Pinky, et dépensez avec plaisir!



Un bon investissement à bon intérêt?

ALLEZ-Y! LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE 6 ANS À INTÉRÊT SIMPLE DE 5 1/2% VOUS SONT OFFERTS EN PRATIQUES COUPURES DE \$10.00 À \$50,000.00.

Un certificat de \$10.00 ne vous coûte que \$7.50 et vous pouvez l'encaisser quand vous le voudrez, au besoin.



Les gens qui vont de l'avant font affaire chez **TORONTO-DOMINION** La Banque où le personnel crée toute la différence.

G.-H. HENRICHON, gérant Succursale Haute-Ville 100 d'Youville.

P.-E. BERGERON, gérant 111 rue St-Pierre, Québec.

C. THOMAS, gérant 505 boul. Charest Succursale St-Roch.

L.-R.-N. LAFRENIÈRE, gérant 55 Côte du Passage Succursale Lévis.

L. TARDIF, gérant Ave St-Sacrement et 1295 rue De La Jonquière Québec.

Lévesque ne veut aucune discrimination contre les groupes ethniques dans le programme d'assistance aux nécessiteux

MONTREAL (PC) — M. René Lévesque ne tolérera pas que l'assistance aux économiquement faibles soit compartimentée selon la langue ou la religion. Ce qui veut dire, à Montréal plus particulièrement, qu'il ne devra y avoir qu'une seule campagne de charité dont les recettes devront être redistribuées aux agences de bien-être selon les besoins de chacune.

C'est devant une agence de charité de langue anglaise, la Family Service Association of

Montréal que M. René Lévesque a fait ces déclarations hier. Il a précisé qu'il ne suffisait pas au gouvernement d'avoir un droit de regard sur les budgets des agences privées, mais qu'il devait contrôler leurs actions pour éviter le déboulement et le gaspillage des ressources humaines.

Le ministre a annoncé son intention de décentraliser l'assistance sociale le plus vite possible à la population et pour faire disparaître les tracasseries administratives qui obligent à remonter à Québec à tout moment. Selon ce projet, les bureaux régionaux d'assistance jouiront d'une large autonomie qui permettra d'accélérer et d'humaniser les services.

M. Lévesque a aussi son intention de faire un budget séparé pour l'assistance sociale dans son ministère et d'instituer un comité pour la réforme des nombreuses lois d'assistance en un seul programme intégré de lutte contre la pauvreté, dont le coût en argent et en gaspillage de ressources humaines augmente de jour en jour à mesure que s'élargit le fossé entre les nantis et les économiquement faibles.

Le ministre a réitéré son intention de récupérer les allocations familiales d'Ottawa pour les intégrer au programme québécois de sécurité sociale.

M. Lévesque a aussi son intention de faire un budget séparé pour l'assistance sociale dans son ministère et d'instituer un comité pour la réforme des nombreuses lois d'assistance en un seul programme intégré de lutte contre la pauvreté, dont le coût en argent et en gaspillage de ressources humaines augmente de jour en jour à mesure que s'élargit le fossé entre les nantis et les économiquement faibles.

Le bilinguisme ne touche qu'une partie de la réforme constitutionnelle

BEAUCEVILLE (PC) — Une réforme constitutionnelle qui s'arrêterait au bilinguisme ne toucherait que la surface du problème et serait totalement insuffisante dans le contexte de 1966, a déclaré lundi soir M. Daniel Johnson, dans une causerie prononcée à Beauceville, devant la Jeune chambre de cet endroit. M. Johnson répondait ainsi à une récente déclaration de M. Pierre Elliott Trudeau, député de Mont-Royal aux Communes et secrétaire parlementaire de M. Lester B. Pearson.

"Pour aller au fond du problème, ce n'est pas seulement de droits linguistiques qu'il faut parler, mais des droits nationaux", a expliqué le chef de l'opposition. "Le droit de parler une langue différente signifierait peu de choses pour les Canadiens-français d'aujourd'hui s'il n'impliquait avant tout le droit d'être différent, c'est-à-dire d'organiser leur vie collective en fonction de leur culture particulière".

"Car on peut être déjà assimilé, ou sous le point de vue, tout en continuant de parler français. Les exemples ne man-

Aide aux pays francophones

Le Québec réclamera une part des fonds d'Ottawa

MONTREAL (PC) — Le Québec s'apprête à négocier avec le gouvernement fédéral le rapatriement d'une tranche de \$1,800,000 de l'aide extérieure d'Ottawa aux pays francophones, a déclaré hier midi M. Julien Aubert, directeur des programmes d'aide aux pays en voie de développement au ministère de l'Éducation.

Dans une entrevue faisant suite à un exposé marquant l'ouverture de la semaine de l'étudiant étranger à l'Université de Montréal, M. Aubert a expliqué qu'il ne s'agissait pas de réclamer du gouvernement fédéral la totalité des fonds consacrés par Ottawa aux pays francophones d'Asie et d'Afrique.

M. Aubert a rappelé que les fonds consentis présentement par Ottawa aux pays francophones ne représentent qu'une infime portion des quelque deux cents millions que le gouvernement fédéral consacre au tiers monde d'expression anglaise et que, malgré cette disproportion, Ottawa ne parvenait pas à dépenser tout l'argent accordé depuis deux ou trois ans aux pays francophones.

M. Aubert a affirmé que l'aide accordée aux populations africaines et asiatiques se limite trop souvent à la formation supérieure, créant des élites autochtones qui accentuent le fossé entre les masses et les classes dirigeantes.

M. Aubert inaugurerait, en compagnie de M. Lucien Piché, vice-recteur de l'Université de Montréal, la Semaine des étudiants étrangers organisée sur le campus.

Enquête du coroner sur la mort de M. J.-R. Desbiens

La mort de M. J.-Rodolphe Desbiens, 45 ans, du 288 route nationale, à Champigny-Est, a été causée par de multiples fractures et des lésions internes. C'est ce qui a été constaté, hier, lors de l'ouverture de l'enquête du coroner à la morgue provinciale par le Dr Adrien Tremblay.

M. Desbiens a été heurté par une auto, vers 7 h 10 hier matin, alors qu'il attendait l'autobus dans l'entrée de son domicile. Deux bancs de neige de six à sept pieds de hauteur bordent cette entrée. M. Desbiens se tenait entre ces bancs de neige à quelque 10 pieds de la partie pavée de la route.

ESCAPADE D'ENVERGURE
L'auto qui a tué M. Desbiens se dirigeait vers Québec. Elle aurait dérapé sur la chaussée enneigée et son conducteur en aurait perdu la maîtrise. Un autre véhicule aurait provoqué ce dérapage.

Sur le bord de la route, le banc de neige à une hauteur ascendante vers l'entrée de la maison de M. Desbiens. Cette hauteur va d'un pied à environ six pieds. Il y a l'entrée. Sur le côté opposé de celle-ci, le banc de neige est abrupt de six à sept pieds de hauteur.

Selon l'enquête de la Sûreté provinciale et les traces relevées sur les lieux, c'est une escapade d'envergure que l'auto a effectuée. La voiture a dérapé de côté. Elle est venue en position instable quand ses deux roues de droite ont roulé sur le banc de neige. Elle est tombée dans l'entrée de la maison de M. Desbiens. Elle a happé ce dernier au passage et elle l'a entraîné dans la suite de sa course désordonnée.

M. Desbiens est resté pris sur l'avant du véhicule qui a râpé le banc de neige bordant l'autre côté du domicile de la victime. L'auto est montée sur ce second banc de neige et elle s'est immobilisée à une vingtaine de pieds plus loin, en plein champ. Il est facile de croire que M. Desbiens a connu une mort instantanée qui a été constatée par le Dr Roger Darveau, de l'Annie-Lorette. La dépouille mortelle a été recueillie par le fourgon Hubert Moisan.

Collaboration demandée de 330 villes du pays par la Fédération des maires et municipalités

MONTREAL (PC) — La Fédération canadienne des maires et municipalités a proposé à plus de 330 cités et villes du pays une participation à l'Expo '67, à titre de commanditaires de places publiques, de tables à pique-nique ou de parcs, sur l'emplacement de l'exposition.

Les dirigeants de la Fédération ont fait savoir hier que leur organisme sera l'agent de liaison entre l'Expo '67 et les municipalités qui feront connaître leur intention d'offrir des commanditaires à l'Expo.

La Fédération a aussi engagé ses membres à proclamer, l'an prochain, une "semaine de l'Expo", de façon à porter cet événement au niveau municipal.

La Fédération a fait connaître les modalités de sa collaboration après avoir annoncé que son prochain congrès se tiendra à Montréal du 23 au 27 juillet 1967.

En révélant ces dates du congrès, le maire de Hamilton, Ontario, M. K. Coops, président de la Fédération, a expliqué qu'elles ont été choisies pour donner aux membres tout le temps voulu pour visiter l'Expo.

"Nous nous attendons, à ce que plusieurs d'entre eux préparent leur horaire de manière à passer plusieurs jours à Montréal afin de visiter l'Expo avant ou après les journées d'études. D'ailleurs, des programmes spéciaux seront prévus à l'intention des épouses et des familles des délégués, ceci bien en-

tendu dans le cadre des manifestations de l'Expo".

C'est M. Henry A. Lawless, directeur du Conseil d'administration de la Fédération, dont le quartier général est à Montréal, qui sera l'agent de liaison entre les gouvernements municipaux et l'Expo.

GAGNANTE DU GROS LOT DE PEINTURE NATIONALE LIMITEE



Peinture Nationale Limitée a le plaisir d'annoncer que Madame Clermont Rodrigue de St-Benjamin, Co. Dorchester fut l'heureuse gagnante du GROS LOT distribué lors de la clôture du Concours "Peinture Nationale" 1965. On remarque sur la photo à l'extrême gauche Monsieur Paul Godbout président de Peinture Nationale Limitée en train de remettre le GROS LOT à la charmante gagnante. Suivent dans l'ordre habituel, l'époux de la gagnante, Monsieur N.D. Veilleux, dépositaire de Peinture Nationale à St-Benjamin ainsi que Monsieur L.-D. Fortin, directeur général de Peinture Nationale.

voici



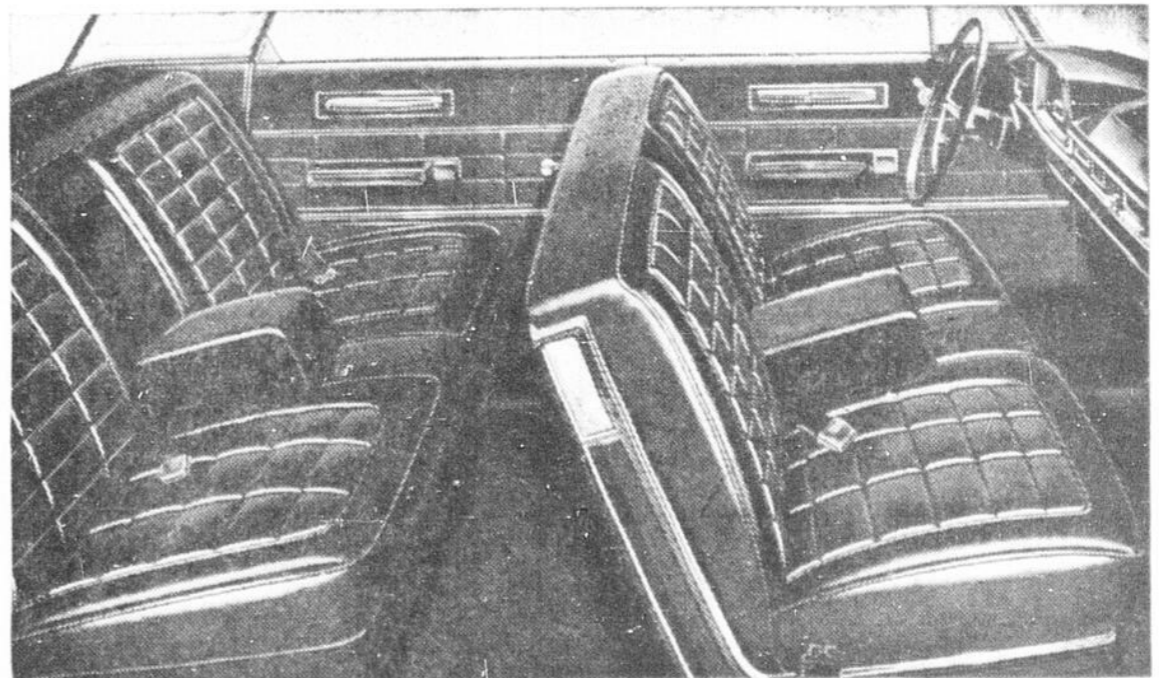
Hardtop VIP à 4 portes. Empattement de 149 pouces. Disponible également en hardtop à 2 portes.

la luxueuse Plymouth VIP

Votre vendeur Plymouth vous présente un nouveau concept d'élégance en matière d'autos de luxe: la Plymouth VIP. Oui, la VIP est une auto qui se classe parmi les voitures de luxe. Cette Plymouth VIP offre à la fois le rendement et le confort d'une auto de luxe. Mais, pourtant, son prix demeure dans la catégorie des prix populaires Plymouth.

La VIP possède un luxe indéniable et se destine aux automobilistes minutieux qui exigent la perfection dans les moindres détails. La beauté et le bon goût caractérisent ses aménagements: ... magnifiques panneaux similibois... tapis épais à la grandeur... capitonnages aux belles textures... tous exclusifs à la VIP. Les sièges de hauteur confortable, avec accoudoirs rabattables au centre, apportent au propriétaire de la VIP le confort d'une limousine.

La VIP est la Plymouth la plus luxueuse qui soit... Voyez-la maintenant chez les vendeurs Plymouth.



Plymouth

VIP

l'auto de luxe avec la garantie de 5 ans-50,000 milles du rouage d'entraînement.



**UNIVERSEL AUTO
LIMITEE**

777, 1re Ave.
Québec 3, P.Q.

**ARMAND FOURNIER
AUTOMOBILES INC.**

Rond-Point,
Lévis, P.Q.

**CHAMPOUX
AUTOMOBILES INC.**

2015 Ouest, Boul. Charest,
Ste-Foy, Québec



Trois mesures prioritaires sont réclamées par l'U.C.C.

Par Normand GIRARD

L'Union catholique des cultivateurs, organisme groupant quelque 53,000 membres, a signalé au gouvernement du Québec, hier, trois mesures prioritaires auxquelles celui-ci devrait s'attacher dès la présente session.

Dans un mémoire remis au premier ministre Jean Lesage, hier après-midi, l'U.C.C. dit qu'une mesure relative à la reconnaissance syndicale doit être considérée, dès la présente session, sous forme de législation si l'on veut que le syndicalisme agricole continue de jouer pleinement son rôle.

Deuxièmement, l'U.C.C. dit qu'une autre mesure portant sur un programme d'aide spéciale aux cultivateurs appelés à quitter l'agriculture, s'impose comme une urgence quasi absolue si l'on veut préparer une solution satisfaisante aux problèmes agricoles du Québec.

Troisièmement, l'organisme signale l'urgence d'une autre mesure touchant le problème fondamental de l'établissement et de l'aménagement des fermes, dont la solution satisfaisante constitue la première et la plus importante étape en vue de la consolidation des entreprises agricoles.

MEMOIRE SUCCINCT

Le président de l'U.C.C., M. Lionel Sorel, a expliqué aux

journalistes en remettant le document qui devait être présenté au premier ministre Jean Lesage, quelques minutes plus tard, que le mémoire ne traitait que de points d'urgence sur lesquels on aimerait voir le gouvernement prendre action immédiatement, avant que ne soient connus les résultats de l'enquête royale sur l'agriculture.

"Nous préparons, dit-il, un mémoire plus élaboré que nous présenterons devant cette commission. Quant au problème de la forêt, dit-il, nous l'avons traité abondamment et nous avons fait nos recommandations lors des récentes audiences du ministère des Terres et Forêts."

Notons que la présentation du mémoire et les remarques qui ont accompagné la remise du document ont été faites à l'occasion d'une réunion à huis clos qui eut lieu dans la salle du Conseil exécutif.

Outre M. Lesage, les autres membres du cabinet étaient MM. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, Carrier Fortin, ministre du Travail, Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, et Albert Morissette, ministre d'Etat.

AUTRES PRIORITES

Les cultivateurs, dans leur mémoire se voulant un rappel

des résolutions adoptées lors de leur dernier congrès et une sorte de synthèse des vœux prioritaires, font aussi état des questions suivantes auxquelles le gouvernement devrait s'attacher dès maintenant. —

L'établissement d'un programme provincial de prix et de consultation; la création d'un comité consultatif provincial de l'Arda, la mise en place d'un

mécanisme de protection des cultivateurs en cas de faillite d'acheteurs; l'obligation de faire des éprouves du gras du lait et la surveillance de l'utilisation du lait et enfin l'établissement de l'assurance-récolte.

Des matières concernées dans le mémoire, rappelons-le, plusieurs apparaissent au programme législatif que le gouvernement compte faire adopter

au cours de la présente session.

LES PRESENCES

M. Lionel Sorel était accompagné de MM. Albert Alain, Joseph Bouchard, Marcel Dubuc, Paul Couture, Adrien Babin, Gilbert Filion, Paul-H. Lavoie, Maurice Mercier, J.-Marc Kirouac et H.-Paul Proulx, du docteur Roger Perreault, de Me Louis Lamontagne, ainsi que de certains présidents des 17 fédérations provinciales.

Nouveau pont de Québec

Appel d'offres pour la construction des piliers

Le ministre des Travaux publics, M. René Saint-Pierre, a annoncé, hier après-midi, que des soumissions publiques ont été demandées par son ministère pour la construction des deux piliers qui supporteront le nouveau pont de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent.

Les entrepreneurs devront faire parvenir leurs offres, le 2 avril, et le contrat d'exécution pourra être accordé, quelques semaines plus tard, pour que les travaux commencent au début de l'été.

Le ministre des Travaux publics a déjà accordé le contrat des

ancrages du pont, sur les deux rives, pour le prix de \$3,742,000, et le coût des matériaux sera de plus de \$2,000,000. M. Saint-Pierre a déclaré que ces travaux seront une source d'emplois considérable pour la main-d'œuvre non spécialisée de la région de Québec.

Comment se fait-il que des millions de gens choisissent La Métropolitaine et qu'aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens?

Vous pouvez obtenir de l'assurance-vie de deux manières fondamentales: par l'entremise d'un groupe (à votre lieu de travail, par exemple) — ou par choix particulier.

Des millions de Canadiens nous ont choisis — aucune autre compagnie n'assure autant de personnes. En outre, plus de 3,800 entreprises canadiennes se sont adressées à nous pour assurer leurs employés.

Comment cela se fait-il? Il y a une foule de raisons: Votre assurance-vie de La Métropolitaine pourrait vous rapporter 20p. 100 de plus en espèces, selon la manière dont les paiements sont versés.

Nos représentants expérimentés, travaillant à plein temps — ils sont plus de 2,100 — ont reçu une formation leur permettant de s'occuper vraiment de vous.

La réputée Vérification de la Sécurité Familiale que pratique La Métropolitaine, et qui consiste en un relevé confidentiel, effectué gratuitement, vous permet d'avoir, au sujet de la sécurité pécuniaire de votre famille, une idée plus précise que vous en ayez jamais eue auparavant. (Cette vérification vous fera peut-être découvrir des biens dont vous ne soupçonniez même pas l'existence.)

Voyez le conseiller de La Métropolitaine. Il n'y a aucune obligation... sauf envers les êtres qui vous sont chers.

Des millions de gens choisissent La Métropolitaine

— Aucune autre compagnie n'assure plus de Canadiens.



Certaines déclarations faussent la situation

Dans son mémoire remis, hier, au premier ministre Jean Lesage, l'Union catholique des cultivateurs dit qu'elle peut "difficilement comprendre et admettre" certaines déclarations récentes de quelques hommes publics qui donnent à la population une image fautive ou incomplète de la situation actuelle du cultivateur.

"A partir de statistiques globales pour tout le pays ou d'estimations provisoires, est-il écrit, qui sont à peu près toujours trop optimistes ou de chiffres absolus qui perdent quasi toute signification lorsqu'ils sont considérés comme un contexte de quelques années, on semble vouloir créer dans le grand public une impression d'euphorie en agriculture."

UN EXEMPLE

Le mémoire poursuit: "A titre d'exemple, nous pouvons difficilement comprendre et admettre qu'un ministre du Québec déclare, comme on l'a fait récemment, que le revenu net des agriculteurs du Québec aurait enregistré une hausse de 3.4 pour cent en 1965 par rapport à 1964 sans mentionner que ce revenu avait diminué de 17 pour cent au cours de la période 1962-64".

"De plus, écrit-on, il aurait fallu indiquer clairement que cette hausse de 3.4 pour cent était basée sur des estimations provisoires et souligner sa modicité en regard du bond de 9 pour cent qui aurait été réalisé dans l'ensemble de l'économie et de 10.5 pour cent enregistré pour les employés salariés au cours de la même année.

"Nous croyons, disent les cultivateurs, que de telles déclarations sont préjudiciables à la recherche et à la mise en oeuvre des solutions appropriées."

Les subventions

Nécessité d'un organisme de coopération entre l'université et l'Etat

L'Association des professeurs des universités de langue française du Québec est d'avis que le financement des universités et en particulier les récentes coupures effectuées par le gouvernement dans les subventions montrent clairement la nécessité d'un organisme efficace de coopération continue entre les deux parties.

Un tel organisme, dit l'Association dans un communiqué remis à la presse, serait capable de faire passer dans le détail les questions à mesure qu'elles se présentent et d'élaborer un programme d'ensemble pour résoudre le problème du financement des universités.

Cet organisme devrait se composer d'une part de personnes

désignées par le gouvernement et d'autre part d'universitaires choisis conjointement par le comité des recteurs et principaux et les associations de professeurs.

"Il importe d'insister sur la nécessité que cet organisme soit à la fois permanent et renouvelable dans sa composition et qu'il travaille pendant toute l'année et non pas seulement à l'occasion de soumission des budgets des différentes universités."

Il semble, ajoute l'Association, qu'un tel organisme empêcherait de naître des malentendus qui, une fois sur la place publique, se transposent sur le plan politique et ethnique.

Nouveau règlement concernant la destitution d'un fonctionnaire

La Commission de la fonction publique du Québec a approuvé un règlement relatif à la destitution d'un employé ou à la révocation de sa nomination, et le gouvernement, par arrêté ministériel, lui a donné son approbation.

Toute demande de destitution ou de révocation doit être faite par écrit, sous la signature du chef ou du sous-chef et doit contenir un exposé des motifs sur lesquels elle est fondée. Sur

réception de cette demande, la Commission de la fonction publique doit donner un avis par écrit à l'employé visé, et ce dernier, dans les quinze jours de la réception de cet avis, doit avvertir la Commission de son désir de comparaître. S'il ne le fait pas, il est réputé avoir renoncé à son droit de se faire entendre avec ses témoins. Il incombe au ministère concerné de faire la preuve des faits allégués contre l'employé.

Vestige incendié criminellement

BUCKINGHAM (P.C.) — Il appert aux enquêteurs que l'incendie qui a détruit l'un des vestiges de la belle époque, ait été causé par une main criminelle.

L'un des derniers ponts couverts de la province de Québec a en effet été la proie des flammes en fin de semaine.

Sa disparition coupe entièrement la circulation entre Buckingham et Mont-Laurier et les automobilistes devant l'emprun-

ter devront effectuer un détour d'une centaine de milles.

Ce pont, qui était destiné à être conservé comme relique des années 1900, est situé à 35 milles de Mont-Laurier.

Un passage temporaire sera probablement construit dans les deux prochaines semaines.

C'est le troisième pont de ce genre à être détruit par les flammes depuis les quatre dernières années dans cette région.

La Sûreté provinciale a institué une enquête sur l'affaire.

L'ÉVÈNEMENT

Québec, mardi 15 mars 1966

Les Sabourinades Sportives

avec Roland Sabourin



LES RUSSES SE MONTRENT PLUS AUDACIEUX

«Les professionnels canadiens ont dit qu'ils pourraient battre n'importe quelle équipe européenne par 20 ou 30 buts. Nous disons laissez-les venir, et nous verrons!»

Ces paroles ont été prononcées par Anatoly Tarasov, instructeur-en-chef de l'équipe nationale de hockey de la Russie, après une autre conquête du championnat au tournoi mondial de hockey amateur, dimanche.

Est-ce qu'il faut interpréter cela comme un «défi» envers les équipes de la Ligue Nationale de hockey? Nous croyons qu'il y a lieu de répondre dans l'affirmative. En tout cas, c'est probablement la première fois que les dirigeants du hockey russe se montrent aussi catégoriques en discutant de la question.

Tarasov, que nous avons rencontré à Montréal l'an dernier et que nous avons revu à Québec cette année, est un homme très rusé, devons-nous admettre. Il n'a jamais dit ouvertement qu'il était opposé à l'idée de faire jouer ses hommes contre les équipes professionnelles. Anatoly s'est plu à tourner autour des «conditions» qui devraient accompagner de telles joutes.

Maintenant, il reste à savoir si son «défi» de dimanche restera sans réponse. Nous le croyons bien, car les magnats de ce côté-ci de l'Atlantique, nous devrions dire les gens de la Ligue Nationale de hockey, ont eux aussi leurs «conditions» et elles ne sont pas exactement celles des gens de Moscou.

LA GLACE EST LE SEUL ENDROIT LOGIQUE

Lors de leur visite au Colisée, les Russes n'ont pas impressionné les amateurs qui les ont vus à l'oeuvre. Personnellement, nous avions été très déçus de leur tenue, car nous les avions vu offrir un meilleur spectacle au Forum, l'année précédente. Malgré tout, notre opinion a toujours été qu'ils sont meilleurs que ce qu'a pu laisser croire leur visite dans notre ville.

De toutes les équipes de la Ligue Nationale, celle des Canadiens de Montréal est celle que nous choisirions pour opposer à la Russie, si jamais un tel match était bâclé. Nous croyons que l'équipe de Toe Blake a le style nécessaire, particulièrement la vitesse, pour affronter les athlètes bien conditionnés du Kremlin. Detroit est une autre équipe qui a un style qui s'approche de celui du Tricolore.

Mais que donnerait réellement une telle joute ou, encore, telle série? Elle ne prouverait pas grand chose, à moins que les professionnels l'emportent par dix buts ou plus à chaque joute. Tout résultat par une marge moins forte serait acclamé comme une «victoire morale» par les dirigeants du hockey russe.

En tout cas, nous espérons que l'on en viendra à mettre fin aux déclarations et que l'on passera aux actes le plus rapidement possible. Le seul endroit où cette question peut être vidée est sur la glace même. Aussi longtemps que l'on ne sera pas rendu là, les déclarations continueront à semer les doutes dans l'esprit de tout le monde. Et si les messieurs de la L.N.H. sont pour faire quelque chose, ils sont mieux d'agir avant de mettre en force leur projet d'expansion. Si jamais une telle confrontation survenait durant la «période de transition», il y aurait danger pour nos pros de ne pas obtenir la satisfaction désirée.

PARMI LES NOTES DU MARDI MATIN...

Si Gordon «Red» Berenson s'est rendu à Montréal, samedi, c'est parce que Dick Duff souffrait d'une vilaine grippe et n'était aucunement certain de participer à la joute contre Detroit ou celle à New York... Cependant, nous savons que Sammy Pollock a été très tenté de rappeler officiellement l'athlète à la tête rouge, question de l'avoir dans les parages au cas où quelqu'un n'irait pas très bien... Finalement, il s'est désisté et a retourné «Red» à notre équipe de la Ligue Américaine...

Même si son nom sera enlevé du livre de records pour le plus grand nombre de buts dans une saison, Bernard «Boom-Boom» Geoffrion est très fier de voir que c'est Bobby Hull qui a réussi l'exploit... «La chose ne pouvait arriver à un meilleur gars», nous disait le pilote des As... Bernard croit toujours que la «Comète Blonde» se rendra à 60 buts avant la fin de la présente saison...

Quand les Maple Leafs de Victoria ont été battus par Providence, dimanche soir, c'était leur première défaite dans le calendrier mixte entre les ligues Américaine et de l'Ouest... Ils avaient six victoires à leur fiche contre l'opposition du circuit Riley... Les joueurs de Frank Mario s'arrêteront à Baltimore, Hershey et Springfield avant de venir conclure cette tournée dans notre ville, dimanche soir prochain...

Les amateurs de baseball qui ont suivi régulièrement les joutes des anciens Braves, dans les ligues Canado-Américaine et Provinciale, se rappellent sans doute Mike Munsinger, car il avait été un très bon lanceur avec les équipes Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Drummondville... C'est son ancienne épouse qui a défrayé les manchettes internationales au cours de la fin de semaine...

Les As en quête d'un autre gain ce soir

Par Léonce JACQUES

Sans nécessairement chercher à compter une dizaine de buts dans une quatrième partie consecutive, les porte-couleurs des As de Québec sont tout de même déterminés à en réüssir un assez grand nombre ce soir pour décrocher une autre victoire aux dépens des Indiens de Springfield.

Les Indiens, qui tentent actuellement de s'assurer une place dans les séries éliminatoires de la coupe Calder, seront de nouveau les adversaires des As ce soir au Colisée à compter de 8 h 15 heures mais ils ne peuvent pas trop compter sur la sympathie des As puisque ces derniers ont besoin d'une autre victoire

dans l'espoir de devancer les Américains de Rochester au classement final.

Après le match de ce soir, les As n'auront plus que trois parties régulières à jouer à Québec et il est inutile d'insister sur l'importance de chacune de ces rencontres, surtout quand on sait que les As ont encore sept parties à jouer à l'extérieur.

Pour le match de ce soir, on ne prévoit aucun changement sur les alignements des deux équipes, exception faite peut-être sur celui des Indiens car il est probable que Jack Butterfield remplacera George Wood dans les filets par Jacques Caron.

Chez les As, l'instructeur Boom-Boom Geoffrion pourra compter sur les mêmes joueurs que ceux qu'il avait à sa disposition dimanche. Les absents seront encore Gary Bauman, Yvon Lacoste, Bill Sutherland et Claude Laforge.

Après la rencontre de ce soir, les As seront en congé jusqu'à samedi alors qu'ils seront les visiteurs à Cleveland. Dimanche soir, ils seront de retour à Québec alors qu'ils recevront la visite des Maple Leafs de Victoria de la ligue de l'Ouest.

L'ambition de Gilles Banville: aider les As à remporter la coupe Calder

Par Léonce JACQUES

«Pour le moment, mes deux plus grandes ambitions sont d'aider les As de Québec à décrocher le championnat de la saison régulière et ensuite d'aider



DEBOUT, C'EST L'HEURE — Après une bonne nuit de sommeil, le gardien de but Gilles Banville constate que l'heure est arrivée de se mettre à l'oeuvre afin de ne pas arriver en retard à la pratique du club, au Colisée.

der le club à triompher dans les séries éliminatoires de la coupe Calder... et je suis prêt à tout faire pour les réaliser».

Ces paroles ont été prononcées hier après-midi par Gilles Banville qui est devenu le gardien de buts n° 1 des As de Québec par suite de l'absence de Gary Bauman qui est au repos forcé à cause d'une blessure au dos.

Banville, qui a 24 ans et qui en est à sa troisième saison dans l'uniforme des As, n'a pas connu une trop bonne soirée dimanche soir lorsque les As l'emportèrent par 10-4 contre les Indiens de Springfield, club que Banville et ses coéquipiers affronteront de nouveau ce soir au Colisée et, commentant la réaction du public devant les buts relativement faciles que les Indiens ont réussis contre lui, il a ajouté: «Franchement, je dois avouer que je ne suis pas plus nerveux sur la glace du Colisée que dans les autres villes du circuit mais je réalise très bien que je n'ai pas connu beaucoup de bonnes parties à Québec et j'espère que je suis à la veille d'en connaître une!».

Banville ajoutait quelques instants plus tard: «Pour ce qui est du match de dimanche, je me compte chanceux de voir que les gars — ses coéquipiers — ont compté autant de buts dans la troisième période».

DEBUT DE CARRIÈRE

Gilles Banville, qui a vu le jour à Baie-Comeau, a commencé à jouer au hockey dans cette ville à l'âge de 8 ans. «Au début, je jouais à l'attaque c'est comme joueur d'attaque que j'ai évolué dans les rangs pee-wee, midget et juvénile».

«J'ai gradué ensuite avec le club junior de Baie-Comeau et c'est à la suite d'une blessure subie par notre gardien de buts que je suis moi-même devenu gardien de buts. J'avais alors remplacé notre gardien de buts régulier pour la balance de la saison et je suis demeuré à ce poste pour la bonne raison que nous avions tout balayé».

Le club junior de Baie-Comeau était alors piloté par Clarence «Katou» Dupuis, un type qui s'occupe encore activement de sport à Baie-Comeau et dont Banville a certainement gardé un excellent souvenir.

Après avoir terminé sa carrière dans les rangs juniors, Banville a joué avec le club Baie-Comeau dans un circuit intermédiaire de cette région de la Côte-Nord, circuit qui comprenait deux équipes de Baie-Comeau et deux équipes de Sept-Îles. A la fin de la saison régulière, les champions du circuit jouèrent pour le championnat de la Côte-Nord et de la Côte-Sud contre les équipes de la rive sud comme Rimouski et Matane.

IL PART POUR QUÉBEC

Un bon jour, Claude Laforge de Baie-Comeau, aucun lien de parenté avec Claude Laforge des As, alla trouver Banville pour lui dire que les As de Québec étaient à la recherche d'un gardien de buts substitut et qu'il n'avait qu'à aller tenter sa chance à Québec si la chose l'intéressait.

Gilles Banville prit alors le chemin de Québec où il signa son premier contrat professionnel avec l'organisation des As. Banville déclare qu'il est très heureux dans sa ville d'adoption même s'il n'a pas eu trop souvent l'occasion de jouer depuis qu'il est avec les As.

«J'en ai beaucoup appris depuis que je suis à Québec et il est certain que Lorne Worsley et Doug Harvey m'ont donné de très bons conseils quand ils étaient à Québec». Parlant de Boom-Boom Geoffrion, l'instructeur

actuel des As, Banville devait ajouter: «Boom-Boom pratique régulièrement avec nous et c'est une bonne chose pour moi car je suis en mesure de dire qu'il possède encore un ex-

As de Québec, je n'ai jamais reçu une offre semblable. J'ai lu quelque chose à ce sujet dans les journaux et l'en ai entendu vaguement parler entre les branches mais je n'ai jamais reçu une offre officielle à ce sujet de la direction de l'équipe».

Et Banville ajoute: «Le hockey m'intéresse et soyez assurés que j'aurais accepté avec plaisir d'aller jouer régulièrement n'importe où ailleurs en vue de m'améliorer».

SA BONNE ÉTOILE

Parlant des blessures qu'il a encaissées dernièrement et qui l'ont empêché d'accompagner les As sur la côte du Pacifique, Banville déclare: «Tu sais, quand tu ne joues pas de façon régulière, tu ne peux pas être en parfaite condition. C'est bien beau les pratiques mais ce n'est pas la même chose». J'aurais beaucoup aimé faire ce voyage pour la bonne raison que j'aurais pu jouer régulièrement et que mes réflexes auraient certainement été meilleurs en revenant à Québec mais je ne dois pas trop me plaindre car, avant cette mâchoire fracturée, je n'avais eu besoin que d'un



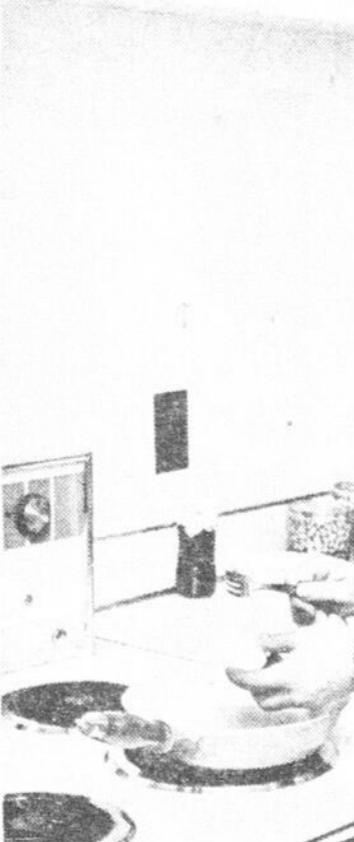
UN MATCH AMICAL — Depuis son retour à Québec, Raymond Larose a trouvé refuge chez Gilles Banville et tous deux jouent une partie de cartes avec Léon Rochefort, l'un des voisins de Banville. Lors de cette photo fut prise, Rochefort avait la garde de sa filleule Carole que l'on aperçoit partiellement sur ses genoux.

seul point de suture depuis le début de ma carrière».

ENTRE LES BRANCHES

Quand on lui demande pourquoi il avait refusé à l'automne 1964 l'offre qui lui aurait été faite par la direction des As d'aller jouer régulièrement dans un autre circuit afin d'acquiescer un autre circuit afin d'acquiescer plus d'expérience, Gilles Banville donne une réponse surprenante.

«Depuis que je suis avec les



GILLES A LA CUISINE — A l'exemple de la majorité des joueurs de hockey, Gilles Banville est à son aise autour de la cuisine et il prépare ici son petit déjeuner avant de se diriger vers le Colisée pour une pratique.

et je n'ai pas même fait le moindre geste pour tenter de l'éviter. Mais, à la dernière seconde, elle a dévié de sa course et m'a frappé en plein sur le menton».

Comme résultat, Banville a été au repos forcé durant plusieurs jours. Durant près de trois semaines, il dut se contenter de prendre seulement du liquide. On lui avait broché les mâchoires et il ne pouvait même pas parler. Au cours de cette période, il devait perdre une douzaine de livres.

L'autre jour, il pencha la tête devant un lancer de Red Berenson mais il est quand même attentif sur le dessus de la tête et il s'en tire avec une quinzaine de points de suture.

PAS DE MASQUE

Depuis ses récentes «aventures», Gilles Banville a décidé de porter un masque durant les pratiques mais, pour le moment, il n'est pas encore question pour lui d'en porter un durant un match régulier.

«Ces masques sont très bien fabriqués» disait Gilles, «mais ils ont l'inconvénient d'être très chauds et, que vous le vouliez

ou non, il se forme une sorte de buée qui nuit à votre vision».

«A venir jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours été chanceux et, pour le moment, je ne veux pas porter de masque dans une partie régulière».

Sans vouloir présenter la moindre excuse pour sa tenue de dimanche soir, Banville conclut: «Trois semaines complètes sans jouer n'est rien de bon pour un joueur de hockey et il est certain que je m'en suis senti moi aussi. C'est un peu comique lorsque vous êtes appelé à sauter dans les filets au beau milieu d'une partie. Tu n'es pas «réchauffé» et ça ne marche pas».

«Mais je ne suis pas plus nerveux à cause de cela et je veux tout faire pour aider les As à tout balayer cette saison».

«Sans vouloir me vanter, je crois que j'ai pu d'excellentes parties sur la route avec les As

et tout ce que je demande maintenant est d'en faire autant sur la glace du Colisée».



LE DR LAROSE À L'ŒUVRE — Le joueur de défens Raymond Larose s'occupe ici de nettoyer la plaie de son coéquipier Gilles Banville. Il a fallu une quinzaine de points de suture pour fermer la blessure subie, dernièrement, par le gardien de but des As.

Gilles Banville peut cependant se vanter d'avoir la confiance de ses patrons et celle de ses coéquipiers, dans les bons moments, et c'est un très gros atout en sa faveur.

Après tout, les As n'ont pas encore connu la défaite cette

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignons
BANQUETS — RÉCEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

Le clou de la semaine

VALIANT 1965
V-200 - Sedan - 4 portes - automatique - 145 h.p. Radio - 15,000 milles. Garantie jusqu'à 50,000 milles.
\$2,100.

DODGE 1963
6 cylindres - 4 portes - automatique.
\$1,400.

TRANSVAN - FARGO 1965
Équipé - Heavy-duty - Millage 12,000 milles - Garantie jusqu'à 50,000 milles.
\$1,900.

UNIVERSEL AUTO L.T.E.E.
Chrysler-Plymouth-Valiant
777, 1^{re} AVENUE - 525-5113
LA, Y A DU SERVICE

Un vrai GROS GIN du pays

LA PORTE SAINT-LOUIS
Tout comme la Porte Saint-Louis fait l'admiration des visiteurs de la Ville Capitale, **BEAU GESTE** s'est imposé à l'admiration des connaisseurs.

BEAU GESTE GIN GENIÈRE

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

Cette ville
comme cet annuaire...
a de tout!



Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

Calendrier sportif

CURLING
Tournoi mixte: Autres rencontres pour les trophées «Bardie» Mathie - Bariboulet», 7 h, 30.

HOCKEY
Ligue Américaine: Indiens de Springfield contre As de Québec, au Colisée, à heures 19.

Aréna O.T.A.: Tournoi mixte de la Fédération des Lancers, hockey à huit, Les Loresteville contre Fairbairn - Amador.

Compteurs de la ligue de l'Ouest

McNeil, Vancouver	34 55 85
Schmaltz, Portland	38 43 81
Jones, Portland	28 48 74
Fisher, Seattle	32 61 74
Connelly, San Fran.	35 56 71
Johnson, Los Angeles	19 52 71
Barlow, Victoria	32 31 67
Cover, Portland	23 39 67
Marella, Victoria	28 41 67
Heberton, Victoria	26 39 61



AU TOURNOI "SHAMROCK" — La compétition principale, dont l'enjeu était le trophée "Federal Equipment", au grand tournoi interclubs "Shamrock", joué au Club Cambrai, a été gagnée par l'équipe L. Merrithew, du Fleur de Lys, photo du haut, qui reçoit le trophée des mains de Mme G. MacWilliam. Mme A. Pépin, Mme J. Lafrance et Mme S. Goyette complètent l'équipe. En bas, l'équipe de Thérèse Larue, du Cambrai, qui a gagné le trophée "Rourke" avec l'aide de Denise Beaulieu, Jeannette McCann et Doris Germain.

Baseball hors-concours

A West Palm Beach:
Hallmore 000 000 000—0 4 0
Alcala 000 000 000—2 5 1
J. Miller, Darwin (4), Carls (6),
Barnow (7), Brubaker (8) et Eichen-
bender. Gagnant: Schneider (14).
Perdant: Oliver (6). Gagnant:
Schneider. Perdant: Oliver.

A Tampa:
Houston 000 000 000—2 6 1
Cincinnati 001 000 000—4 6 0
Parsons, Benavara (4), Voshoff (6),
Arnold (8) et Bowman. Gagnant: (9).
Elliott, O'Toole (4), Craig (7) et Bal-
chun (9). Gagnant: Ellis. Perdant: Par-
sons. Circuit: Coleman, Bateman, Pige-
on.

A St. Petersburg:
Chicago (A) 100 010 020—4 4 0
New York (N) 000 010 000—1 3 1
John, Horan (4), Fisher (7) et Ro-
mano, McNertney (8), Wiley, Miller
(4), Crook (7), Richardson (8) et Su-
therland (9) et Cannizzaro. Gagnant:
John. Perdant: Wiley. Circuit: Hick-
man.

A Clearwater:
Minnesota 000 000 001—1 4 1
Philadelphia 000 001 010—5 11 1
Perry, Merritt (4), Minterwald (6),
Ripponce (8), Morris (8) et Zimm-
man, Jackson, Green (5), Stevens (8)
et Daly. Gagnant: Jackson. Per-
dant: Perry.

A Fort Myers:
St. Louis 000 000 001—1 4 1
Pittsburgh 010 100 000—5 7 0
Sadecki, Washburn (4), Jaster (7) et
Cortina, Galar, Flynn (6), Pace
(4), Bero (8) et Gagnant: Shannon.
Circuit: Shannon.

A Ft. Lauderdale, Floride:
Boston 000 200 000—4 4 0
New York (A) 000 100 000—5 7 1
Lomborg, Chalmers (4), L. Johnson (6),
Stephenson (8), Santiago (9) et Nax-
son (8). Gagnant: Schuppel (4).
Perdant: et Gibbs. Perdant: (7).
Gagnant: Bahner. Perdant: Santiago.

A Lakeland, Floride:
Los Angeles (N) 100 000 000—2 7 0
Detroit 000 000 000—4 8 0
Osteen, Sutton (4), Reed (7) et Tor-
borg, Valle (6), Graham, Hiller (4),
Wickert, et Freese. Gagnant: Wickert.
Perdant: Reed. Circuit:

Slalom géant à Stoneham

Pour la deuxième année, le Club de Ski Stoneham tiendra son slalom invitation du printemps, pour le trophée de la "Cie Paquet Ltée". Ce concours, qui comprendra deux manches de slalom géant, sera disputé dans la piste no 4 de la Station de Ski Stoneham, samedi, le 19 mars.

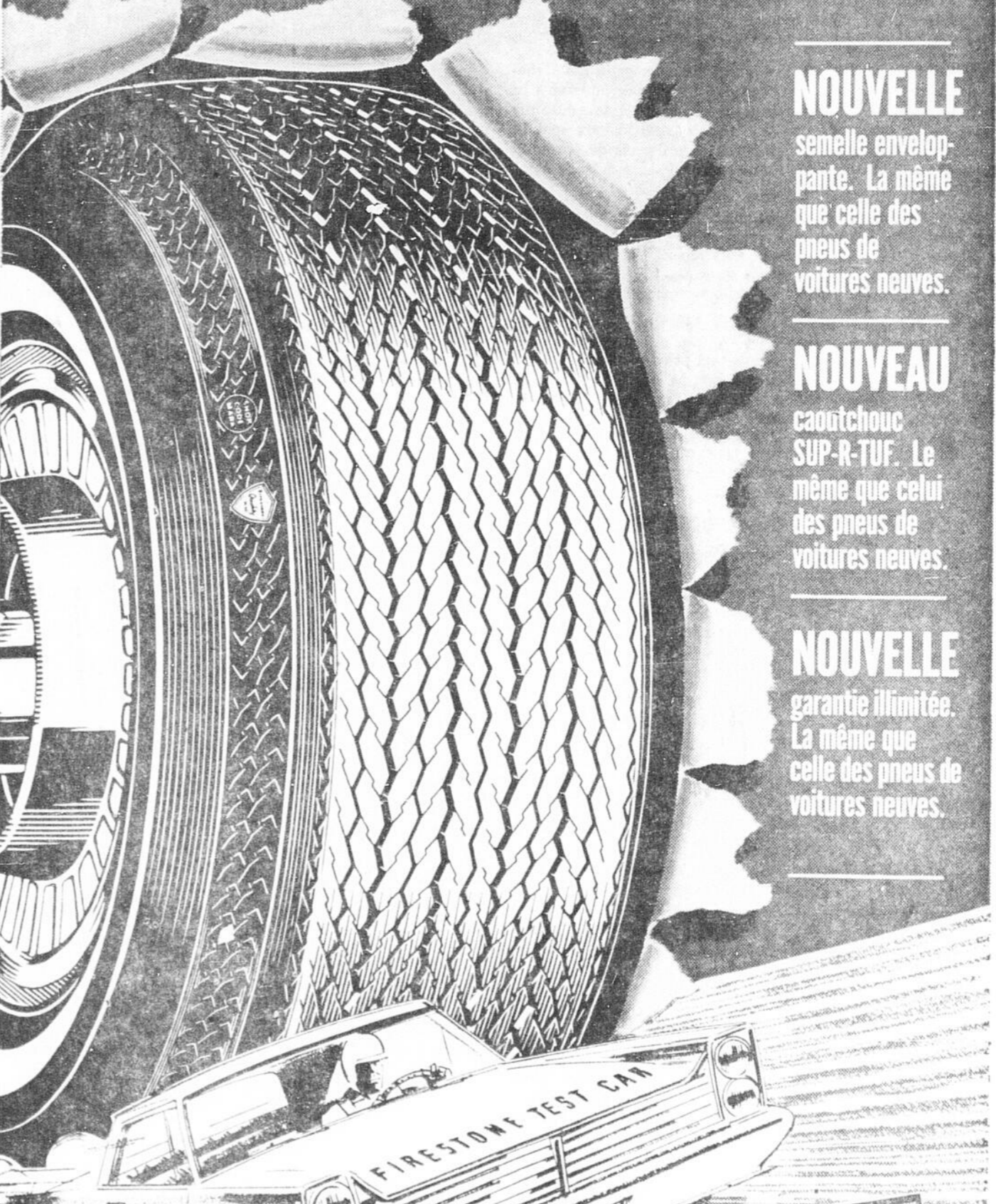
L'équipe technique du club, fiote de son expérience aux championnats juniors canadiens, est prête à recevoir tous les compétiteurs seniors des classes A et B et les juniors de classe A, hommes et femmes.

Le gagnant de l'an passé, Pierre Lebrun, est présentement avec l'équipe canadienne de ski. On doute qu'il puisse venir défendre son titre cette année; toutefois, on est déjà as-

suré de la participation de neuf compétiteurs de la Zone de la Mauricie et plusieurs viendront de la Zone de Saguenay.

Les skieurs éligibles devront s'inscrire au Club de Ski Stoneham, C.P. 38, Loretteville, ou par téléphone avant six heures jeudi le 17 mars, le tirage ayant lieu à 8 heures de ce même jour.

Encore une fois Firestone EST EN TÊTE avec le NOUVEAU et révolutionnaire RECHAPÉ DLC-100



NOUVELLE semelle enveloppante. La même que celle des pneus de voitures neuves.

NOUVEAU caoutchouc SUP-R-TUF. Le même que celui des pneus de voitures neuves.

NOUVELLE garantie illimitée. La même que celle des pneus de voitures neuves.

ÉPROUVÉ sur 100 milles à 100 milles à l'heure!
À LA MOITIÉ DU PRIX
des pneus de voitures neuves

DIMENSIONS	PRIX	DIMENSIONS	PRIX
750/14 775/14	\$13.95	670/15 775/15	\$13.95
800/14 825/14	16.10	710/15 815/15	16.10
850/14 855/14	17.55	845/15 735/15	17.55
885/14	19.25	640/15	13.75

Le DLC-100 Firestone est le premier pneu rechapé spécialement conçu et construit pour les déplacements à vitesses routières élevées et soutenues, possibles sur les routes modernes. Passez sans tarder chez le marchand ou au magasin Firestone le plus proche.

- CANADIAN TIRE & REPAIR (Roberval) Co. Ltd.**
430 Boul. Marquette
ROBERVAL
TEL: 275-2221
- TURCOTTE TIRE SERVICE Inc.**
524 Price-Ouest,
CHICOUTIMI
TEL: 543-0241
- CANADIAN TIRE & REPAIR Co. Ltd.**
871, rue Industrielle
CHIBOUGAMAU
TEL: 2624
- CANADIAN TIRE & REPAIR (La Tuque) Co. Ltd.**
1600 boul. Ducharme
LA TUQUE
TEL: 523-4557
- CANADIAN TIRE & REPAIR (Chandler) Co. Ltd.**
Rue Commerciale
CHANDLER
TEL: 11
- CANADIAN TIRE & REPAIR (Matane) Co. Ltd.**
98 rue St-Pierre,
MATANE
TEL: 562-0990
- CANADIAN TIRE & REPAIR Co. Ltd.**
128 ave St-Sacrement
QUEBEC
TEL: 681-0511
- MAGASIN FIRESTONE**
550 Boul. Hamel
PLACE FLEUR-DE-LYS
TEL: 529-4111
- SUSPENSION BRAKE SERVICE INC.**
4 ave St-Sacrement
QUEBEC
TEL: 681-5085
- LE ROND-POINT**
Des Boulevards Inc.,
Rond-Point,
LEVIS
TEL: 837-8811

La boxe poids-lourd ne fait aucun progrès

TORONTO (PC-AFP) — Si vous y songez sérieusement, il n'y a pas eu grand changement dans la division embrouillée des poids lourds au cours de la dernière année.

On compte toujours deux champions, soit Cassius Clay, reconnu champion par le public, et Ernie Terrell, détenteur de la version de la WBA.

De plus, après la rencontre Clay-George Chuvalo à Toronto le 29 mars et le match Terrell-Zora Folley à Nouvelle-Orléans le 16 mai, il y aura encore deux champions.

Éventuellement, les champions des deux "clans" devront faire finalement un match, mais ce n'est pas pour demain.

Si l'on s'en tient aux performances passées, Clay et Terrell demeureront probablement les titulaires, car Chuvalo ne détrônera probablement pas Clay et Folley n'est guère favori pour causer une surprise à Terrell.

QUESTION DE L'HEURE

La grosse question de l'heure, dans cette situation confuse, demeure celle de déterminer si le match Clay-Chuvalo sera un combat titulaire ou tout simplement une bataille ordinaire.

La WBA considère le match comme un combat régulier parce que, selon elle, Clay ne détient aucun titre. La Commission athlétique de l'Ontario, qui a sanctionné le match, prétend également qu'aucun titre n'est à l'enjeu, car elle tombe sous la juridiction de la WBA.

Irving Ungerman, gérant de Chuvalo, n'en soutient pas moins que son protégé sera le champion mondial s'il triomphe de Clay.

"Le combat ne sera pas considéré comme un match titulaire uniquement parce que l'Ontario est sous la juridiction de la WBA, a dit Ungerman, mais cela ne change rien à la situation. Clay est reconnu champion par la majorité des gens si bien que, si George le bat, il sera le champion."

Au sujet de Clay, Ungerman a déclaré: "Quant à lui, il défend son titre et c'est spécifié dans son contrat."

FEDERATION BRITANNIQUE

La fédération britannique de boxe a pris position hier contre le prochain championnat du monde des poids lourds entre Clay, tenant du titre, et Chuvalo, champion du Canada, match qui doit avoir lieu à Toronto le 29 mars.

Le "British Boxing Board of Control" appuie, d'autre part, la candidature du champion bri-

tannique Henry Cooper, qui revendique le droit de rencontrer Clay pour le titre mondial.

Dans une déclaration publiée hier soir, la fédération britannique déclare: "Les circonstances qui ont abouti à la conclusion du combat Clay-Chuvalo manquent de dignité et nuisent aux intérêts du sport". Selon cette déclaration, Chuvalo, jugé sur ses récentes performances, ne peut être considéré comme le challenger logique du champion du monde.

"La Fédération britannique, ajoute en conclusion cette déclaration, se met en rapport avec le Conseil mondial de la boxe pour demander aux autorités responsables de ne pas reconnaître le combat Clay-Chuvalo comme championnat du monde des poids lourds".

WBA

La WBA, pour sa part, a remplacé, dimanche, Clay par Folley dans sa liste des aspirants logiques. Elle a, de plus, décidé d'enquêter sur le motif qui a poussé la CAO à sanctionner le match Clay-Chuvalo.

Merv McKenzie, commissaire de la CAO, prétend que la WBA s'est méprise. "Car je ne reconnais pas le combat Clay-Chu-

V.A.T. 69

UN SCOTCH RENOMMÉ

IMPORTÉ D'ÉCOSSE EN BOUTEILLES

Stanley blessé

TORONTO (PC)—Allan Stanley, blessé au genou lors de la visite du Boston samedi soir, serait de retour au jeu d'ici 15 jours, selon les Leafs de Toronto.



VICTOIRE AU WINTER CLUB — Une équipe dirigée par Joan Scott, deuxième de gauche, a remporté le tournoi féminin interclubs de curling joué au Québec Winter Club. M. Guy Chenail fait la remise du trophée à l'équipe qui était complétée par Rena Gunn, Denise Tessier et Peggy Prévost.

Arbitres européens vertement critiqués par les Canadiens

WINNIPEG (PC) — L'équipe nationale du Canada critiquait encore les arbitres du tournoi mondial de hockey amateur à leur arrivée d'Europe hier.

"On aurait pu avoir l'impression que tout était arrangé d'avance", a déclaré Seth Martin lors d'une entrevue à l'aéroport international de Winnipeg. On sait qu'il a été choisi le meilleur gardien au tournoi de Yougoslavie.

"Ce fut la pire exhibition affichée par des arbitres dans le hockey international a précisé Martin au sujet du revers de 2-1 subi par les Canadiens aux mains des Tchèques, lequel a mis fin aux espoirs du Canada de remporter leur premier titre depuis 1961.

Le joueur de défense Gary Begg, élu sur l'équipe d'étoiles en compagnie de Martin et Fran Huck, a prétendu que certaines punitions "avaient été absolument fantaisiques" lors du match Canada-Tchécoslovaquie.

"Si ces arbitres-là avaient agi ainsi au Canada, ils auraient été assaillis par la foule."

Il a ajouté qu'il ne participerait plus à un autre tournoi mondial parce que "c'est inutile jusqu'à ce que ces gens-là réalisent qu'ils doivent nous donner justice".

Un autre joueur, Rober Bourbonnais, a également l'intention de quitter l'équipe nationale. "Car, dans les circonstances, je n'aimerais pas retourner en Europe l'an prochain."



BONSPIEL MISTE

Voici les résultats des rencontres disputées hier dans le bonspiel miste interclubs pour les trophées "Broxite", "Mathie" et "Bribocraft" ainsi que le calendrier à l'affiche pour ce soir.

HIER

C.C.C. — G. Germain 10, E.C.C. — G. Lavoie 4
 J.A. Levesque 4, Duchene 7, E.C.C. — J.A. Levesque 4
 E.C.C. — R. Couture 6, C.C.C. — P. Lessard 9
 Q.W.C. — G. Venne 9, Q.C.C. — J.E. Beaudin 7
 E.C.C. — R. St-Hilaire 5, C.C.C. — J. Marchand 6
 Q.C.C. — R. Roy 9, F. Lys — F. Urbain 5
 C.C.C. — E. Rainville 5, Q.C.C. — R. Giguère 7
 E.C.C. — R. Demers 1, C.C.C. — W. Roch 6
 C.C.C. — G. Drouin 8, C.C.C. — E. Aubin 5
 C.C.C. — K. Nichols 1, Q.W.C. — Dr. Brimble 12
 E.C.C. — J. Vallières 5, C.C.C. — J. Rouke 4
 C.C.C. — D. Brassard 7, E.C.C. — R. Brousseau 4
 C.C.C. — B. Crutchefield 1, P.C.C. — W. Shisko 12
 J.C.C. — S. Asselin 5, C.C.C. — G. Brien 4
 C.C.C. — D. Dumas 7, Q.C.C. — B. Girard 8
 C.C.C. — G. Delisle 5, J.C.C. — S. Garon 10
 C.C.C. — C. Michaud 8, C.C.C. — S. Coullin 12
 C.C.C. — G. McWilliam 6, Q.C.C. — M. Normand 5
 C.C.C. — J. Delisle 4, Q.C.C. — I. Michaud 8
 Q.W.C. — L. Calana 5, C.C.C. — G. Dempsey 8
 C.C.C. — R. Lessard 5, V.C.C. — A. Sévère 6
 E.C.C. — A. Gaudreau 6, Q.C.C. — D. Bissière 9
 J.C.C. — R. Malgouy 4, C.C.C. — C. Fortin 8
 D.C.C. — G. MAINGUY 8, Q.C.C. — S. Prosenyak 6
 C.C.C. — F. Lessard 10, J.C.C. — Dr. L. Robert 1
 E.C.C. — R. Drouin 7, V.C.C. — V. Lyon 6

AUJOURD'HUI 7:30 P.M.

22-Q.C.C. — H. Plamondon vs Q.W.C. — A. Brown
 23-Q.C.C. — F. Roy vs E.C.C. — B. DeBully
 24-Q.C.C. — P. Green vs J.C.C. — J. White
 8-Q.C.C. — E. Rainville vs E.C.C. — R. Demers
 10-Q.C.C. — E. Aubin vs E.C.C. — K. Nichols
 1-Q.C.C. — J. Brousseau vs E.C.C. — B. Brousseau
 9-Q.C.C. — B. Crutchefield vs Brien
 3-Q.C.C. — D. Dumas vs Q.C.C. — G. Delisle
 24-Q.C.C. — C. Michaud vs E.C.C. — J. Rouke
 2-Q.C.C. — J. Delisle vs Q.W.C. L. Calana
 6-Q.C.C. — R. Lessard vs E.C.C. A. Gaudreau
 15-Q.C.C. — R. Malgouy vs Q.C.C. — S. Prosenyak
 16-J.C.C. Dr. Robert vs V.C.C. — V. Lyon
 4-Q.C.C. — G. Germain vs Q.C.C. — T. Duchene
 11-Q.C.C. — R. Couture vs Q.W.C. — G. Venne
 12-Q.C.C. — R. Marchand vs Q.C.C. — R. Roy
 14-V.C.C. — S. Sévère vs Q.C.C. — D. Bissière
 13-Q.C.C. — G. Drouin vs J.C.C. — G. Malgouy
 4-Q.C.C. — R. St-Hilaire vs E.C.C. — B. Drouin
 2-Q.C.C. — J. Vallières vs E.C.C. — W. Roch
 24-Q.C.C. — G. Drouin vs E.C.C. — J. Rouke
 8-Q.C.C. — R. Demers vs E.C.C. — K. Nichols
 1-Q.C.C. — B. Crutchefield vs E.C.C. — S. Garon
 22-Q.C.C. — R. Giguère vs C.C.C. — W. Roch
 24-Q.C.C. — G. Drouin vs E.C.C. — J. Rouke
 2-E.C.C. — J. Vallières vs D. Bissière
 8-P.C.C. — W. Shisko vs E.C.C. — S. Asselin
 1-Q.C.C. — B. Girard vs J.C.C. — S. Garon
 22-Q.C.C. — S. Coullin vs Q.C.C. — V. Lyon
 2-Q.C.C. — I. Michaud vs E.C.C. — G. Dempsey
 1-E.C.C. — G. Lavoie vs J.A. Levesque
 10-Q.C.C. — R. Couture vs Q.C.C. — J.E. Beaudin
 8-E.C.C. — R. St-Hilaire vs F. Urbain

GLACE

L'équipe de l'Arctique a remporté la victoire par 6-1 sur Loretteville pour remporter le titre de champion de la région de la Côte-Nord. Les joueurs de l'Arctique ont marqué 6 buts, dont 5 en première période. L'équipe de Loretteville a marqué un seul but en deuxième période.

Les sections du tir à l'arc et du lancer à la mouche du Casting Club se sont affrontées dans un duel au total des points, à leur local situé au Collège Saint-Vallier, boul. Wilfrid Hamel. Les archers sont sortis vainqueurs par une marge de 439 points, ayant accumulé 3,854 points, contre 3,415 pour les adeptes du lancer. Dans les combats de lancer, dans les combats par équipe de la section du Tir à l'Arc, les Comanches et les Apaches mènent actuellement avec chacun 6 points, les Troquois et les Abénakis n'ayant encore accumulé aucun point.

CASTING CLUB

Les sections du tir à l'arc et du lancer à la mouche du Casting Club se sont affrontées dans un duel au total des points, à leur local situé au Collège Saint-Vallier, boul. Wilfrid Hamel. Les archers sont sortis vainqueurs par une marge de 439 points, ayant accumulé 3,854 points, contre 3,415 pour les adeptes du lancer. Dans les combats de lancer, dans les combats par équipe de la section du Tir à l'Arc, les Comanches et les Apaches mènent actuellement avec chacun 6 points, les Troquois et les Abénakis n'ayant encore accumulé aucun point.

AU CLUB CAMBRAI

Voici les résultats des finales disputées en fin de semaine dans le bonspiel "Shamrock". Dans la compétition A, l'équipe de L. Merrithew du Fleur de Lys a mérité le trophée "Federal Equipment" en l'emportant 10-3 contre l'équipe de Joan Scott du Victoria. L'équipe gagnante était complétée par S. Goyette, J. Latrance et A. Pénin et l'équipe perdante par Denise Tessier, Rena Gunn et Peggy Prévost.

Dans la compétition B pour le trophée "Rourke", l'équipe de Thérèse Larue du Cambrai l'a emporté 10-9 contre Mme G.

Voici les résultats individuels:

Archers	Points
Victor Montminy	454
René Renaud	350
Robert Létourneau	326
Pierre St-Michel	325
Guy Poitras	325
Claude Montminy	299
Mme Marcel Paquet	299
Gilles Montminy	287
Camille Bertrand	288
Josée Robitaille	258
Marcel Fournault	244
Louise St-Michel	212
Jean-Paul Doré	210
Total:	3,854

Lancer à la Mouche	Points
Gérard Giguère	400
Ezzet Bowet	385
Michel	385
Silvin Desautels	380
Yvan Lavoie	285
Raymond Farnand	285
Rosaire Paquet	275
Richard Giguère	275
Jeanne Magnan	190
Mme Jules Labrecque	185
Rosire Dery	140
Jules Labrecque	135
Claude Rigault	135
Total:	3,415

Ici et là

LIGUE LAURENTIDE

Beauport est en bonne voie de remporter la série finale de la ligue de hockey Laurentide Québec-Rive-Sud. En effet, les protégés de Marcel Donalson Mément présentent 3 à 1 dans la finale 4 de 7. Bien qu'ils aient s'avouer vaincus 2 à 1 dans la première partie, les représentants de Beauport sont revenus à la charge avec des gains de 9 à 8, 6 à 4 et 3 à 1. La prochaine joute aura lieu ce soir et le Montmagny aura beaucoup à faire pour arrêter les Donalson, Laforest, Langevin et autres. Cette importante partie sera jouée à l'aréna de Montmagny, à compter de 8 heures 30.

CLUB DE PECHE

Lors d'une réception de l'Association nautique et sportive du Lac Saint-Augustin, Richmond Pelletier, directeur provincial du Club de Pêche Molson, a fait un voyage à Québec pour rencontrer les membres de l'association et attribuer à Jean-Paul Côté une médaille d'or accompagnée d'un montant d'argent substantiel pour s'être mérité le championnat provincial avec une prise d'une truite mouchetée de 9 livres et une once. Un autre membre, Roland Drolet, a reçu une médaille de bronze pour la prise d'un maskinongé de 23 livres, d'une longueur de 40 pouces, au lac Saint-Augustin. Il a gagné également le trophée "Molson", emblème du championnat du lac, qui lui fut présenté par Jean-Jacques Côté, directeur des relations extérieures pour le donateur du trophée.

C'est le deuxième championnat que méritait cette association au cours de la dernière saison estivale. Ces deux divisions de l'association étaient sous la direction de Maurice Fecteau, ex-commandore qui avait déjà conduit son équipe au championnat junior régional de ski aquatique au lac Saint-Joseph, alors que son fils Yvan s'était classé premier au saut, premier au slalom et deuxième dans les trucs pour s'emparer du combiné.

CROQUET

Un grand tournoi de croquet aura lieu au Club Saint-Fidèle, à partir du 24 mars 1966, pour les classes A et B. On peut donner son inscription jusqu'au 17 mars, à M. André Lapointe.

TOURNOI MINEUR

Quatre joutes ont été présentées en fin de semaine au 5e tournoi de Hockey mineur de la Fédération de Québec.

Dans le mosquito, Sillery a remporté la victoire par 6-1 sur Loretteville pour remporter le titre de champion de la région de la Côte-Nord. Les joueurs de l'Arctique ont marqué 6 buts, dont 5 en première période. L'équipe de Loretteville a marqué un seul but en deuxième période.

Dans la classe juvénile, Black Lake a défait Beauport, 7-3. Serge Fortier a réussi un tour du chapeau pour Black Lake. Alain Ouellet a marqué deux buts, puis Richard Labrecque et Alain Dostie ont été les autres compteurs. Pour Beauport, Roger Plante a été le meilleur, obtenant un but et une passe.

Dans la section pee-wee, Sillery a dû effectuer une superbe poussée en fin de joute pour finalement l'emporter en temps supplémentaire, 5-5 avec un but

Maloney réitère sa menace dans le but de soumettre le Cincinnati à ses exigences

CINCINNATI (UPI) — Le lanceur Jim Maloney a réitéré sa menace, hier, de passer la saison de baseball de la Ligue Nationale à son domicile de Fresno, Calif., si les Reds de Cincinnati ne se soumettaient pas à ses exigences quant à son salaire.

Dans un article portant le copyright, le "Cincinnati Post and Times-Star" a rapporté cette déclaration de Maloney: "Quand l'équipe m'a téléphoné samedi pour me faire parvenir une offre finale j'ai cessé mes exercices de club". "Maintenant je me soumetts à une routine régulière comme tout autre homme d'affaires", a-t-il ajouté.

marqué par Alan Kerwin après 6 minutes et 37 secondes. Thomas Monroe avait auparavant compté deux buts pour permettre à Sillery de niveler le pointage à 5-5. Georges Mermelstein, Denis Breton et Denis Remillard ont marqué les autres buts des vainqueurs. Pour Giffard, Jacques Lemelin a réussi un tour du chapeau et son coéquipier Jacques Giroux a réussi les deux autres.

Dans l'autre joute pee-wee, Pont-Rouge a défait Cap Santé, 6-4, pour remporter le titre du comté de Portneuf et passer en semi-finale dans le titre du tournoi. Yvon Delisle a été le principal artisan du Pont-Rouge avec trois buts. Les autres buts du Pont-Rouge ont été réussis par André Delisle, Jean Lacroix et Daniel Bédard. Pour Cap Santé, Claude Pelletier a marqué deux buts puis Réal Dussault et John Berryman ont été les autres compteurs.

MOSQUITO BIDEGARE

L'équipe Location Nu-Coat est passée en finale de la ligue Mosquito Bidegaré de l'O.T.J. de Québec, grâce à un but d'Alain Morency à 4,45 minutes de la période supplémentaire. Morency avait prolongé la partie en surtemps en marquant un but moins de deux minutes avant la fin du match. Michel Villeneuve avait donné l'avance à son club au début de la période finale, mais le Lapointe n'a pu contenir l'attaque des hommes de Lionel Paquet. Le Nu-Coat avait remporté la première joute grâce à deux buts de David Lafrenière ajoutés à celui de Daniel Deslauriers. Armand Pearson avait évité le blanchissage au Lapointe en marquant un but sans aide.

Dans l'autre semi-finale, les Produits Cadillac sont en avant 1-0 à la suite de leur gain de 8-2 sur la Buanderie Levis. Jean Verreault et Michel Cadorette ont conduit l'attaque des vainqueurs avec chacun un tour du chapeau. Jocelyn McKinnon et M. Cadorette ont aussi marqué pour les vainqueurs. Gaétan Bélanger et Réjean Nolin ont évité une plus grande humiliation aux vaincus.

CASTING CLUB

Les sections du tir à l'arc et du lancer à la mouche du Casting Club se sont affrontées dans un duel au total des points, à leur local situé au Collège Saint-Vallier, boul. Wilfrid Hamel. Les archers sont sortis vainqueurs par une marge de 439 points, ayant accumulé 3,854 points, contre 3,415 pour les adeptes du lancer. Dans les combats de lancer, dans les combats par équipe de la section du Tir à l'Arc, les Comanches et les Apaches mènent actuellement avec chacun 6 points, les Troquois et les Abénakis n'ayant encore accumulé aucun point.

Voici les résultats individuels:

Archers	Points
Victor Montminy	454
René Renaud	350
Robert Létourneau	326
Pierre St-Michel	325
Guy Poitras	325
Claude Montminy	299
Mme Marcel Paquet	299
Gilles Montminy	287
Camille Bertrand	288
Josée Robitaille	258
Marcel Fournault	244
Louise St-Michel	212
Jean-Paul Doré	210
Total:	3,854

Lancer à la Mouche	Points
Gérard Giguère	400
Ezzet Bowet	385
Michel	385
Silvin Desautels	380
Yvan Lavoie	285
Raymond Farnand	285
Rosaire Paquet	275
Richard Giguère	275
Jeanne Magnan	190
Mme Jules Labrecque	185
Rosire Dery	140
Jules Labrecque	135
Claude Rigault	135
Total:	3,415

CIGARETTES "EXPORT"
BOUT UNI ou FILTRE
 RÉGULIÈRES ET "KING"

\$895.

228-644

Pensez-vous pouvoir la convaincre?

Oui, si elle est indépendante et aime aller et venir librement.

Oui, si elle accepte vos conseils pour tout ce qui est mécanique, une voiture par exemple.

Oui, si elle a beaucoup d'énergie et de dynamisme et est prête à passer quatre vitesses entièrement synchronisées au lieu de se contenter de tourner le volant.

Oui, si elle est féminine et n'aime pas à dégager sa voiture des bancs de neige.

Oui, si elle compte ses sous et aime économiser sur de petites choses, comme l'essence, l'huile, l'antigel, les pneus et l'entretien.

Oui, si elle aime faire des folies et est prête à dépenser l'argent économisé en tapissant la salle de bain.

Oui, si elle a l'esprit ouvert et vous laisse dépenser \$800 ou \$900 pour une Volkswagen d'occasion alors qu'elle rêve d'un ardue Hammond.

Oui, si elle a de la volonté et insiste pour que l'achat d'une petite voiture soit une bonne affaire.

A la réflexion, ce serait plutôt à elle de vous convaincre!

Québec (Ste-Foy) Québec (Ville) Lévis

LAHOUD AUTOMOBILES INC. JOS. LAHOUD AUTOMOBILES LTEE LAHOUD AUTOMOBILES INC.

2145 Boulevard Charest Ouest 34, rue Dorchester

Un dur coup est porté aux revenus aux guichets des Black Hawks de Chicago

CHICAGO (UPI) — Le département des incendies de Chicago a porté un dur coup aux recettes aux guichets des Black Hawks de Chicago avec des ordres restreignant la vente des billets debout pour la section de la mezzanine et dans les deux bacons au Chicago Stadium.

Francis Murphy, chef du bureau de la prévention des incendies, a dit qu'il avait donné des ordres limitant la vente des billets debout. Plus tôt le commissaire des incendies Robert Quinn a dit qu'il avait donné l'autorisation de prendre toutes les mesures nécessaires afin que cet édifice se conforme aux règlements des incendies.

"Je ne veux voir personne debout dans la mezzanine, de dire Murphy. Je leur ai ordonné de cesser la vente de ces billets".

Depuis plusieurs années la direction des Black Hawks ne relève pas les chiffres sur les assistances aux joutes des Black Hawks. Toutefois il a été dévoilé que la capacité du Stadium était de 16,666 fauteuils et y a également des bruits à l'effet que cette capacité a été portée à 17,200 sièges. En plusieurs circonstances l'on a estimé qu'il y avait entre 2,000 et 3,000 spectateurs debout.

COLISEE
 Ligue Américaine de HOCKEY
 TEL: 525-5129 525-9979
 33e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15
 "INDIENS" vs "AS"
 de SPRINGFIELD vs de QUÉBEC
 Prix d'entrée: (Res): Loges: \$3.00 — Mez.: (4 premières rangs) \$2.50 — (4 autres rangs) \$2.00 — Balcon: \$1.50 — Adm. Gen.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes \$1.20 — Enfants \$0.60 (Taxes et charge de service incluses)
 — Dépositaires de Billets —
 • Tabogie GEAVEL, 400, 3e Avenue
 • Tabogie JOE HUNT, 790 rue St-Jean
 • Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
 • Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
 Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPÔTS jusqu'à 1 heure auparavant et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir.



MAMAN HULL ET LA POMME CHANCEUSE — Mme Robert Hull croque la pomme chanceuse que son fils Bobby lui a donnée après avoir enfilé trois buts contre Toronto dans une joute de la ligue Nationale du début de l'hiver. En sa compagnie à une réunion de famille à Belleville, Ontario, dimanche, on aperçoit de gauche à droite :

Todd Gilbert, Carolyn Sheridan, Peggy Hull, Kathy Sheridan, Judy Hull, Carrie Messer, Judy-Lynne Gilbert, Jackie Gilbert, Bonny, Nancy Branigan, Mme Hull Bob Messer et Kim Gilbert, tous des membres de la famille Hull. On s'était réuni pour célébrer le 51e but de la saison de Bobby Hull. (Téléphoto P.C.)

Equipe de Montréal dans la Continentale

MONTREAL (U.P.I.) — La ville de Montréal a obtenu hier une franchise dans la ligue Continentale de football. L'équipe de Montréal portera le nom de "Beavers" — Castors — et elle remplacera la ville de Charleston, W.V. dans la section ouest de ce circuit formé de dix équipes.

Le club de Montréal formera une section avec Fort Wayne, Ind., Wheeling, W.V., Orlando, Flo. et Richmond, Virg. La section est comprise des équipes de New York, Toronto, Philadelphie, Norfolk, Virg. et Hartford, Conn.

Les Beavers joueront leurs parties locales au nouveau stade de l'Expo qui pourra recevoir 25,000 personnes et qui doit être prêt le 1er septembre, selon John Newman, président et propriétaire de l'équipe. Newman est un ancien joueur de football avec les Redskins de McGill de la ligue canadienne intercollégiale et avec les Alouettes de Montréal de la ligue professionnelle canadienne. Newman est propriétaire d'une grosse compagnie de construction à Montréal.

Sol Rosen, commissaire de la ligue Continentale, a déclaré à l'United Press International que le circuit jouera un calendrier

de 14 parties et que Montréal jouera probablement son premier match contre Orlando. Le nom de l'instructeur du club Montréal doit être annoncé vendredi. On croit que Perry Moss, ancien instructeur des Alouettes et ancien pilote du club Charleston, a de bonnes chances d'obtenir le poste.

Le stade de l'Expo est patronné par les manufacturiers d'automobiles du Canada.

Triomphe de Eddy Fillion dans la course de fond

Eddy Fillion de Chicoutimi a remporté la victoire dimanche après-midi dans la course de fond, Lévis-Mirépoix, sanctionnée par la Zone de ski de la Vallée du Saint-Laurent.

Fillion a pris un temps remarquable de 36 minutes, 10 secondes pour parcourir la distance et triompher de façon décisive de son plus proche concurrent, Jacques Racine de l'Union Commerciale. Racine a pris 41 minutes et 41 secondes pour ravir par une seule seconde la deuxième position à Yvan Poullet de Redskins.

Real Renald de Chicoutimi a fini quatrième avec un effort exécuté en 43 minutes. Chez les juniors, Yves Landry de l'Université Laval, a également remporté une victoire décisive en parcourant la distance en 37 minutes et 24 secondes. Son plus proche rival, Gilles Voyer de Redskins, a pris 42 minutes et 5 secondes. Chez les dames, la victoire est allée à Danielle Grenier des Montagnards qui a franchi la distance en 21 minutes et 28 secondes.

Dans la catégorie des vétérans, Gilles Laflamme du club Faucon a remporté la victoire avec un temps de 17 minutes et 50 secondes.

Georges Girard a agi comme ouvrier de piste de cette course de fond organisée par le club de ski Le Faucon. Le tracé a été préparé par Omer Laiberté.

DAMES	
1-D. Grenier, Montagnards	21:28
2-T. Donaldson, U. Commerciale	21:45
VÉTÉRANS	
1-G. Laflamme, Faucon	17:50
2-G. Ferteau, Faucon	18:40
3-P. Carbonneau, Faucon	23:32
SENIOR "B"	
1-E. Fillion, Chicoutimi	36:10
2-J. Racine, U. Commerciale	41:41
3-Y. Poullet, Redskins	41:42
4-R. Renald, Chicoutimi	43:00
5-A. Robert, Redskins	43:54
6-R. Oostere, Alms	48:14
JUNIORS	
1-Y. Landry, U. Laval	37:24
2-G. Voyer, Redskins	42:05
3-A. Voyer, Redskins	42:15
4-J. P. Pagnin, Redskins	46:45

Organisation: Le Faucon; représentant Zone Ski Vallée Saint-Laurent; Georges Girard; ouvrier de piste; Georges Girard; commissaire: Jules Oler; Dow Lévis; responsable technique: Omer Laiberté; chronométriste: Gérard Béland; secrétaire: Ladhère; Harrison; contributeurs: Paul Morin, Pierre Samson, Luc Falardeau, Claude Gendreau, Maurice Gendreau; tracé: Omer Laiberté.

Koufax et Drysdale ont la sympathie de certains joueurs

VERO BEACH (PA) — La grève des lanceurs Sandy Koufax et Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, a donné lieu à des réactions mélangées chez leurs coéquipiers.

Certains joueurs sympathisent avec leur demande de \$500,000 chacun pour une période de trois ans, mais espèrent également que les deux as vont signer leur contrat très bientôt afin de rejoindre l'équipe à l'entraînement.

"Je suis certain qu'ils s'inquiètent de l'opinion des joueurs, a dit Ron Fairly.

"Je suis sûr qu'ils ont pensé à nos réactions, surtout Koufax parce qu'il est fait ainsi.

"Je ne crois pas qu'ils aient à s'inquiéter de nos sentiments parce que notre esprit d'équipe est plus grand que chez la plupart des autres formations. J'imagine qu'ils puissent être portés à penser que, s'ils signaient et se rapportaient ici, nous les regarderions de haut.

"La chose ne se présentera pas, car rien ne changera notre opinion à leur endroit.

"J'aimerais les voir arriver à une entente et venir nous aider, mais je comprends également leurs points de vue, car chaque joueur devrait obtenir ce qu'il croit mériter. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un cas de rébellion dans leur cas, car le baseball a été très bon pour eux.

Ils veulent tout simplement obtenir ce qu'ils désirent et je le leur souhaite."

"Il est difficile de prévoir quel effet exercera leur absence au sein de l'équipe. Nous disposons de certains jeunes lanceurs, dont nous sommes très fiers. J'aime croire qu'ils réagiront comme Jim Lefebvre l'an dernier alors qu'il s'est avéré meilleur qu'on ne le prévoyait."

Quand on lui a demandé son avis sur le retard accusé par Koufax et Drysdale dans leur entraînement à ce moment-ci, Alston a rétorqué:

"C'est difficile à deviner. S'ils se rapportaient aujourd'hui, ils ne pourraient probablement pas lancer avant une couple de semaines."

On sait que la saison régulière débute le 12 avril.

Voici le classement final pour les deux jours:

	H.M.S.
1-J. B. Carrier	1:05:10
2-Eddy Sylva	1:05:38
3-Roland Lamonde	1:08:26
4-Paul Eugène Tétu	1:09:47
5-J. Guy Longchamp	1:10:28
6-La. G. Verret	1:10:40
7-Alain Garneau	1:12:08
8-H. Roy	1:11:47
9-A. Dejeu	1:12:24
10-P. Thérien	1:14:33
11-R. Thérien	1:14:39
12-R. Grouin	1:15:42
13-R. Dube	1:17:56
14-G. Rivard	1:19:02
15-C. Carrier	1:19:32
16-A. Hardy	1:21:32
17-M. Beaudry	1:23:04
18-C. Gauthier	1:27:04
19-M. Desjardis	1:27:47

J.-B. Carrier est vainqueur

Jean-Baptiste Carrier s'est emparé des honneurs du derby "O'Keefe-Georges Labrecque disputé à Saint-Emile. Carrier a démontré sa supériorité en remportant les deux étapes inscrites à cette classique. Il a été suivi de son éternel rival, Eddy Sylva, qui a devancé par une faible marge. L'épreuve s'est disputée à Remouzière entre ces deux équipes et la victoire est restée incertaine jusqu'au dernier moment.

D'agréables surprises ont par ailleurs été fournies par divers compétiteurs, tel Roland Lamonde qui a terminé magnifiquement sa saison avec une troisième place. Le doyen des coureurs actifs, Paul-Eugène Tétu, de Saint-Agapit, s'est emparé de la quatrième position. Un vétérans, absent de la compétition depuis dix ans, Alex Garneau, de Saint-Emile, a participé à l'épreuve pour son plaisir.



Phil Rodgers est en tête

PALM BEACH GARDENS, Floride (U.P.I.) — Phil Rodgers, un professionnel de 27 ans de San Diego, s'est hissé en première place dans la course à l'argent de l'Association des golfeurs professionnels écartant Arnold Palmer.

Rodgers qui a gagné l'omnium de Doral d'une bourse de \$100,000, dimanche, a accepté un chèque de \$20,000 dans cette classique pour prendre l'avance avec \$22,377.27.

Palmer qui est revenu à l'action dans l'omnium de Doral après une absence d'un mois dans la tournée, a terminé troisième pour s'approprier \$3,920 et pour s'assurer la deuxième place dans le classement avec \$18,157.70. Palmer conserve cependant la tête dans les sommes totales qu'il a gagnées avec \$36,490.20.

Gay Brewer jr. est en troisième position avec \$15,377.50 suivi de Joe Campbell avec \$13,107.50 et Frank Beard avec \$12,815.83.

Jay Dolan qui a terminé sur un pied d'égalité avec Kermit Zarley en deuxième place dans l'omnium de Doral, s'est hissé en sixième place avec \$11,601.19 pendant que Billy Casper tombait au septième rang avec \$10,890.47.

George Archer (\$10,647.01), Ken Venturi (\$10,505.00) et Zarley (\$10,287.50) complètent le groupe des dix premiers.

Calendrier de la L.N.H.

Voici un tableau des joutes disputées dans la Ligue Nationale de hockey d'ici la fin de la saison régulière 1965-66:

Date	Équipes
16	Montréal & Toronto
17	Boston & Chicago
18	Boston & Detroit
19	New York & Montréal
20	Montréal & Toronto
21	Montréal & Chicago
22	Toronto & Detroit
23	New York & Boston
24	Toronto & New York
25	Toronto & Montréal
26	Boston & Toronto
27	Montréal & Boston
28	Toronto & New York
29	Chicago & Detroit
30	Boston & Chicago
31	Montréal & Toronto
1	Toronto & Boston
2	New York & Detroit
3	New York & Detroit
4	Chicago & Montréal
5	New York & Toronto
6	Montréal & New York
7	Toronto & Detroit
8	Chicago & Boston

ARRÊT DE JOHNSTON — La circulation est intense devant la cage des Bruins de Boston alors que le cerbère Ed Johnston, après avoir effectué un arrêt aux dépens de Norm Ullman, s'apprête à débayer le disque.



bon dehors bon dedans

GIN VEUVE SEVERY

LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 158-C 25 oz No. 168-B 10 oz No. 168-A

DONDI

Bon, voilà tout ce que nous possédons au monde. N'oubliez-vous pas la plus importante des choses, Capitaine? Vous voulez parler de notre radou déshiré? Oui, il sera rudement nécessaire pour construire un abri temporaire pour Mme McGowan et Dondi. Nous avons tant de choses à faire que je ne sais pas de quel côté commencer. Nous commencerons par rendre Dieu de nous avoir épargné la vie.

L'AGENT SECRET X-9

Des lumières devant, Phil! C'est un village Viet. Nous allons jouer ça à l'oreille, Donna. Et pas une note de votre part, Colonel. HALTE!

JIGGS

Que penses-tu d'une personne qui dit une chose pareille? Je pense qu'elle est horrible! Vraiment? Que penses-tu d'une personne qui dit une chose comme ça? Je pense qu'elle est bon juge en matière d'âge!

TARZAN

Hum! Cette eau a une étrange odeur! De l'eau! Elle sent le produit chimique... on l'a droguée. Brusquement...

MARC DES BOIS

Andy, reviens ici... Andy! Il n'a après quelque chose dans ce dortoir. ANDY!

LULU

Hum! Je ne sais pas si je dois l'acheter ou pas! Monte dedans et essaie-lal! Oui, ça m'aidera à me décider! OOPS! Après quelques petites réparations, tu pourras conduire de nombreux milles avec des précautions!

CAPITAINE BONVENT

"DIEU BONVENT AUSSI LA LOURDE COMMENCE MAL. C'UN DES GRAISSEURS EST MALADE. ALORS NOUS NE POURRONS PAS NAVIGUER, CAR JE NE PEUX PAS PASSER D'UN GRAISSEUR À UN MAÎTRE. LE VINS COMMENCE PAR JETER UN COUP D'ŒIL SUR LA LIÈSLOTTE."

Début du procès d'Yvon Dupuis, à Sherbrooke; Me Paul Martineau remplace Me Raymond Daoust

SHERBROOKE (PC)—Le procès de Yvon Dupuis est en marche. Le tribunal ayant rejeté hier une requête de la défense demandant un nouvel ajournement. La journée a été consacrée au choix des 12 jurés, et l'instruction de l'affaire devait commencer ce matin.

C'est Me Paul Martineau, ancien ministre des Mines et des Relevés techniques, au sein du cabinet Diefenbaker, qui assurera la défense de l'ex-ministre d'Etat libéral.

Il remplace au pied-levé M. Raymond Daoust.

Le procès, qui a lieu aux Assises de la Cour du banc de la reine à Sherbrooke, par suite d'un changement de venue demandé en septembre par la couronne, a débuté hier matin sous la présidence du juge Evender Veilleux par un plaidoyer de non-culpabilité repoussant l'accusation de trafic d'influence qui pèse sur l'ancien député de Saint-Jean-Iberville-Napierville.

Sitôt après ce plaidoyer, Me Martineau a demandé la remise du procès, alléguant qu'il n'avait été mandaté que dimanche pour représenter l'accusé et qu'il avait besoin d'un délai pour prendre connaissance du volumineux dossier. Me Martineau a ajouté que son client avait également sollicité les services de Me Rémi Paul, ex-député conservateur de Berthier-DeLanauzière. Maskinongé, mais que celui-ci n'était pas en

mesure de s'occuper de l'affaire avant une ou deux semaines.

REFUS

En conséquence, il a demandé au tribunal d'accorder une remise de 10 jours ou deux semaines afin de permettre à l'accusé de jouir d'une défense juste et entière.

Se rendant aux raisons exprimées par Me Jean - Guy Blanchette, procureur de la couronne à Sherbrooke, qui occupe pour le ministère public en compagnie de Me Jean Bienvenue, procureur spécial du ministère de la Justice, le juge Veilleux a rejeté cette requête.

Me Bienvenue représente la couronne dans cette affaire depuis le début de l'enquête préliminaire qui s'est déroulée entre les mois de février et de juillet à Saint-Jean, où le procès devait également avoir lieu. Par suite du contexte électoral, c'est lui qui en septembre avait demandé le changement de venue.

Notant qu'un nouveau délai retarderait trop le cours de l'administration de la justice dans le district judiciaire de Saint - François, où l'on a été obligé de prendre des dispositions extraordinaires pour assurer la tenue du procès, le juge Veilleux a dit qu'il ne pouvait accueillir la requête de la défense.

Il a cependant assuré Me Martineau qu'il lui donnerait toutes les chances pour qu'il puisse as-

surer une défense pleine et entière à son client.

Il a également rappelé que le 7 mars dernier, il avait déjà accordé une remise à la condition expresse que la cause soit fixée péremptoirement au 14 mars.

En s'opposant à un nouvel ajournement Me Blanchette avait de son côté rappelé que le procès avait été remis à trois reprises à la demande des procureurs de l'accusé, soulignant qu'il était injuste d'imputer au ministère public la responsabilité des multiples délais intervenus jusqu'à maintenant dans cette affaire.

Ce n'est que mardi dernier que Me Daoust a fait savoir à M. Dupuis qu'il se retirait du dossier, alléguant qu'il avait été requis de se tenir à la disposition du tribunal à Ottawa par le procès de Raymond Denis, impliqué dans le retentissant scandale qui a donné lieu à l'enquête Dorion sur Lucien Rivard. S'entretenant avec les journalistes avant l'ouverture du procès, M. Dupuis a expliqué que ses deux autres procureurs, Me Guy Guérin et Me Maurice Marquis, se sont également retirés du dossier, soit à cause d'une surcharge du travail ou pour des raisons de santé.

M. Dupuis est accusé d'avoir reçu \$10,000 du chiro Roch Des-

lauriers, de Saint-Jean pour l'aider de son influence auprès du gouvernement provincial afin que celui-ci accorde un permis pour l'exploitation d'un hippodrome dans la région de Saint-Jean.

ACCUSATION

L'acte d'accusation si lit comme suit:

"Yvon Dupuis est inculpé d'avoir, entre le 1er janvier, 1961, et le 30 juin, 1961, à Saint-Jean, à Québec et ailleurs dans la province de Québec, et à Ottawa, province d'Ontario, illégalement et sans droit conspiré avec Roch Deslauriers et d'autres personnes jusqu'ici inconnues, pour commettre un acte criminel, savoir: lui, ledit Yvon

Dupuis, ayant ou prétendant avoir de l'influence auprès du gouvernement de la province de Québec, ou des ministres ou d'un fonctionnaire dudit gouvernement, exigé, accepté ou offert ou convenu d'accepter pour lui-même ou pour une autre personne une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature, savoir une somme de \$10,000, en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou d'un acte concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement, soit l'octroi d'un permis pour l'exploitation d'une piste de courses dans Ja dite province, Code criminel 408 1-D, 102."

M. Léo Landreville aurait demandé aux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter le poste de juge

VANCOUVER (PC)—La commission Rand qui enquête pour déterminer si le juge Léo Landreville peut continuer à siéger comme juge de la Cour suprême d'Ontario, a appris, hier, que M. Landreville avait demandé aux deux principaux promoteurs de la compagnie de gaz s'il devait accepter sa nomination au poste de juge au moment où elle lui a été offerte en 1956.

M. C. Spencer Clark, financier de Seattle, Washington, qui était alors vice-président exécutif de la Northern Ontario Natural Gas, a déclaré qu'il avait conseillé à M. Landreville d'accepter le poste de juge plutôt que d'attendre un emploi possible comme directeur de la compagnie.

Le juge Landreville était

maire de Sudbury, en Ontario, quand la N.O.N.G., en 1956, a obtenu la franchise pour la distribution du gaz dans cette ville. Après sa nomination sur le banc, il a reçu 7,500 actions de la compagnie, d'où il a retiré \$117,000 sans avoir investi aucun argent.

M. Ivan C. Rand, juge à la retraite de la Cour suprême du Canada, a commencé, hier, la

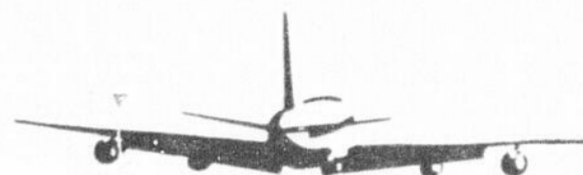
tenue d'une enquête judiciaire du gouvernement fédéral pour déterminer si le juge Landreville est coupable de mauvaise conduite ou si la transaction le disqualifie pour remplir ses fonctions judiciaires.

MAISON A VENDRE

NEUFCHATEL ET VILLE LES SAULES
\$12,000 et plus, \$77.00 par mois et plus, intérêt, capital et taxe. Comptant discutable. Intérêt 6 1/2%.
Pour information
623-7086



MAGNIFIQUE!



LE VOL EUROPE 870

D'AIR CANADA ASSURE

UN SERVICE QUOTIDIEN

SANS ESCALE VERS

PARIS...

Le vol Europe 870 est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maître de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'euro péenne. C'est vraiment du service de grand style!

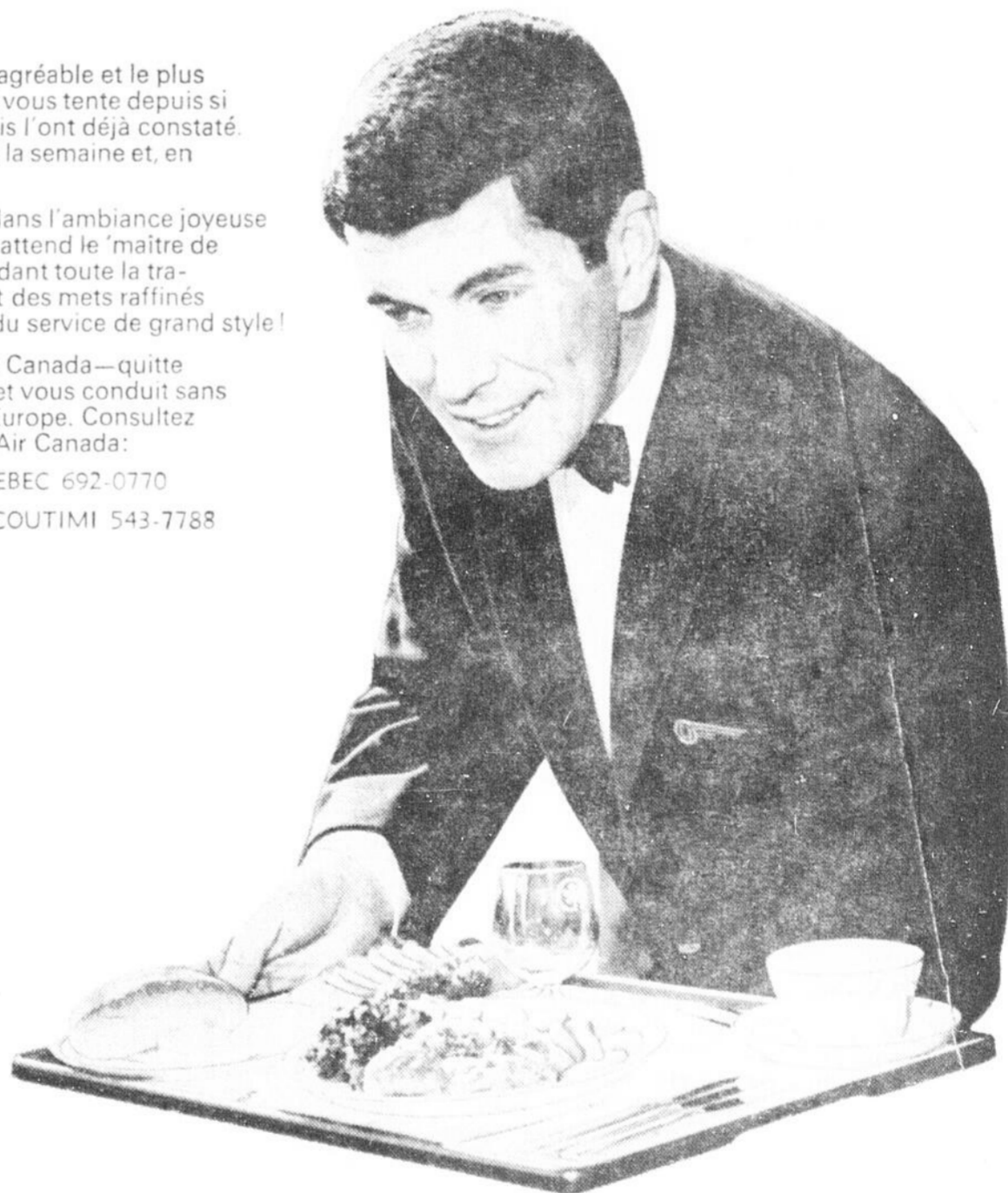
Le vol Europe 870—une exclusivité d'Air Canada—quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada:

À compter du 1er avril, vous pourrez profiter du tarif d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique, vers Paris, le plus bas jamais offert (sous réserve d'approbation gouvernementale):

QUEBEC 692-0770
CHICOUTIMI 543-7788

QUEBEC-PARIS \$361.00

AIR CANADA



...ET QUEL SERVICE!

Terreau & Racine



Département
des cadeaux

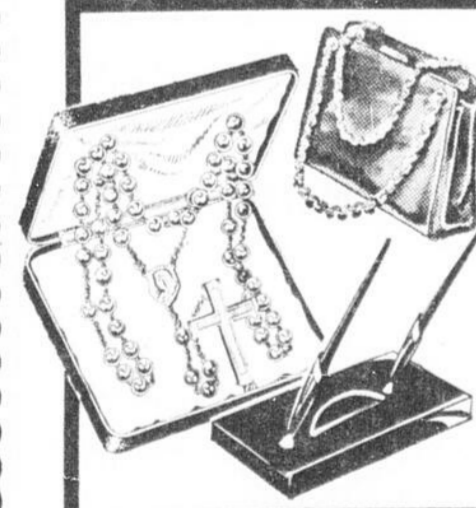
UNE ATTENTION
SPECIALE
AUX COUPLES

qui ont l'intention de se fiancer à l'occasion de Pâques.

• Dès aux achats considérables qui ont été faits à l'exposition du bijou, tenue à Toronto, fin février, nous sommes en mesure de vous offrir
A DES PRIX VRAIMENT EXTRAORDINAIRES
votre ensemble de
BAGUE et JONC



Nous avons également des prix formidables dans les
BAGUES DE TOUS GENRES POUR DAMES ET MESSIEURS
BOUTONS DE MANCHETTES
BRACELETS-COLLIERS
etc., etc.



Vous pourrez également bénéficier d'escomptes spéciaux dans les articles tels que:

BOURSES
LUNETTES DE SOLEIL
ENSEMBLES DE PLUME ET CRAYON
ARTICLES POUR FUMEURS
CAMERAS — PARAPLUIES
ARTICLES RELIGIEUX
etc., etc.

Venez nous rencontrer et profiter de l'occasion pour visiter notre département de cadeaux où vous trouverez de tout pour offrir à l'occasion des fiançailles, mariage ou anniversaires. Vous y trouverez un choix complet dans les appareils électriques, accessoires de cuisine, horloge, cadran, baromètre, vaisselle, cristal, céramique, article de cuir, chandeliers, verre soufflé, articles en bois, bibelots, verreries, etc....

VASTE TERRAIN
DE STATIONNEMENT
ADJACENT AU MAGASIN

HEURES D'AFFAIRES:
8h. a.m. à 5h.30 p.m.
TOUS LES JOURS
LE SAMEDI JUSQU'À 1 H.

Terreau & Racine LTÉE

196 RUE ST-PAUL — TEL.: 692-0220

La S.G.F. affiche un bilan impressionnant d'initiatives concrètes

L'accession récente de M. Jean Deschamps à la direction générale de la Société Générale de Financement fournit au Conseil d'Expansion Economique l'occasion de passer brièvement en revue l'activité de la S.G.F. et de former quelques souhaits.

Dans la dernière édition du journal mensuel du C.E.E., "LA PROSPERITE", on souligne que bien qu'elle soit encore au début de son histoire, la S.G.F. peut quand même afficher un bilan impressionnant d'initiatives concrètes. En plus d'avoir mis sur pied un certain nombre d'entreprises nouvelles, comme SOMA qui fabrique des automobiles à Saint-Bruno, la S.G.F. a acquis les actions majoritaires de quelques grands établissements industriels canadiens-français et participé à la construction d'autres usines. Le regroupement Forano-Volcano-Marine Industries nous donne notre premier complexe industriel qui soit d'une certaine envergure. Aussi, ce n'est pas manquer d'objectivité que de dire que la S.G.F. a déjà fait ses preuves. Son action économique ne doit pas s'arrêter là. La première étape étant franchie, il lui faut se fixer de nouveaux objectifs et, surtout, se donner les moyens de les atteindre.

La S.G.F. n'est pas une entre-

prise comme les autres. C'est la première fois que cette formule est mise à l'essai chez nous. C'est aussi la première fois que le gouvernement et les Caisses populaires interviennent directement pour assurer le financement d'une initiative industrielle de cette ampleur. Pousés par un esprit pratique de solidarité, un grand nombre de citoyens se sont aussi portés actionnaires. La période de rodage est maintenant passée. L'expérience doit nous éclairer. D'une part, la S.G.F. a investi presque tous les capitaux dont elle disposait et, d'autre part, ses actions n'ont pas en bourse la négociabilité qui leur permettrait d'être de mieux refléter la valeur réelle qu'elles représentent. Une tâche paraît donc s'imposer: celle de restructurer les capitaux-actions de l'entreprise de façon à lui donner "le nerf de la guerre".

La S.G.F. ne peut pas, ne doit pas s'arrêter en si bonne voie. Il faut qu'elle permette au plus grand nombre de Québécois de s'assurer une présence qui compte dans notre économie. M. Gérard Filion a donné le départ. Il appartient maintenant à son successeur — et il possède toutes les qualités pour y arriver — de corriger ce qui pourrait ralentir la marche ascendante de ce qui est déjà notre plus grande entreprise industrielle.

Définition de la planification économique

MONTREAL (PC) — Un nouveau membre de la Société royale du Canada a émis en termes clairs et précis sa conception de la planification économique au Québec. De 1958 à M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec, a défini la planification comme un effort de mobilisation de toutes les bonnes volontés vers la poursuite d'objectifs collectifs désirés et voulus. C'est au nom de cette liberté de choix et de participation de tous les agents économiques à la planification que M. Parenteau s'oppose à la mainmise de l'Etat sur tous les instruments de la vie économique. "Il ne s'agit pas de faire n'importe quel type de planification, a-t-il dit. Autant il convient de rejeter la domination sur la vie économique d'un groupe restreint de capitalistes, autant le transfert de ce pouvoir exorbitant dans les mains du gouvernement m'apparaît inacceptable. "Sont donc à rejeter, a-t-il poursuivi, certaines formules de planification qui confèrent à l'Etat des pouvoirs exclusifs, tant au stade de l'élaboration qu'à celui de sa mise à exécution. "Il faut donc rejeter des idéologies à oeillets qui font dire, soit que l'intérêt général ne peut surgir du choc des intérêts particuliers, soit que toute intervention des pouvoirs publics dans une démocratie politique coïncide fatalement avec le bien commun, a conclu M. Parenteau.

NOMINATION CHEZ DOMTAR



WALTER R. LAWSON

Domtar Limited annonce la nomination de Walter R. Lawson au poste de vice-président, services des achats et des mouvements. M. Lawson est associé au groupe des compagnies Domtar depuis la deuxième guerre mondiale. De 1958 à 1961, il a été vice-président, directeur général de la Division du sel Sifto et directeur du service de développement de la compagnie Domtar Chemical Limited. Il était, depuis 1962, vice-président de la compagnie Domtar Packaging Limited.

Cours faible du dollar américain

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain exprimé en monnaie canadienne a baissé hier de 1-32 de cent à \$1.07 19-32. Le livre sterling a cédé 3-16 de cent à \$3.00 13-16.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était à la hausse hier de 3-64 de cent à 92 15-16 cents en monnaie américaine. La semaine dernière, il valait 92 61-64 cents. La livre sterling a fléchi de 1-16 de cent à \$2 79 9-16.

Baisse sensible de la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — La Bourse de New York a connu hier un nouveau déclin — tendance qui se maintient depuis cinq semaines — alors que les titres ont connu des baisses spectaculaires qui constituent des records pour 1966. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a baissé de 10.86 points à 917.09. Les rapports de presse parus en fin de semaine où de nombreux économistes se déclaraient en faveur d'une augmentation des taxes afin de tempérer la marche désordonnée de l'économie, semblent avoir eu un effet démolissant chez les acheteurs. Ces nouvelles s'ajoutant à la décision de hausser les taux d'intérêt et de restreindre le crédit ont vraiment causé du malaise chez les investisseurs.

MONTREAL (PC) — Les banques étaient en excellente posture hier à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, mais les autres secteurs, en dépit de quelques poussées localisées, ont évolué vers la baisse. A la fermeture, le nombre des pertes était de 130 et celui des gains de 61. En général, le marché était terne. Les papeteries ont pris la tête des perdants. Consolidated a baissé de 3-4 à 39 et MacMillan Bloedel ans Power River de 1-2 à 27 1-2.

TORONTO (PC) — Les cours ont fléchi sensiblement et sur un large front, hier à la Bourse de Toronto, face au nouveau repli de la cote à Wall Street. Un analyste du marché a fait observer que la hausse des taux d'intérêt au Canada et aux Etats-Unis semble avoir déclenché le récent mouvement de baisse sur les marchés mobiliers en Amérique du Nord. Incidemment, l'indice des titres industriels a décliné, hier, de 1.76 point à 165.75, un nouveau bas pour l'année. Au tableau principal, les pertes l'emportèrent en nombre sur les gains dans la proportion de 174 à 53. Les valeurs spéculatives sont demeurées actives; Tribag a haussé de 25 cents à \$1.65.

MONTREAL (PC) — Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont fléchi de \$0.10 tandis que les émissions à longue échéance déclinaient de \$0.50 hier sur les marchés des obligations de Montréal. Par ailleurs, les titres des provinces ont baissé de \$0.25 et ceux des sociétés, de \$0.37 1-2. La hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada, en fin de semaine, semble avoir déprimé le marché des obligations.

NEW YORK (PA) — Les obligations du Trésor américain et les émissions industrielles sont demeurées généralement inchangées, hier, sur un marché calme.

LONDRES (AFP - Reuter) — Les incertitudes électorales ont incité les investisseurs à la prudence. Les cours étaient faibles hier à la Bourse de Londres et la cote s'est effritée dès l'ouverture.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Prem, Chan. Lists various stocks like Alcan, Agnico, Alumin, etc.

BOURSE CANADIENNE

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Prem, Chan. Lists various Canadian stocks like Alcan, Agnico, etc.

NOMINATION A I. C. S.



M. G. MOISAN

M. W. Carfra, président d'International Correspondence Schools Canadian, Limited, annonce la nomination de M. G. Moisan, de la ville de Québec, au poste de président du Club Feuille d'Erable de la compagnie pour 1966. La présidence du club est décernée au représentant ayant obtenu le plus grand nombre d'inscriptions aux cours I.C.S. au Canada au cours de l'année précédente.

Les monnaies étrangères

Table listing exchange rates for various countries: Allemagne (mark), Autriche (shilling), Belgique (franc), etc.

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base établi par la Presse Associée (100 en 1926) a décliné, hier, de 0.25 de point à 177.23.

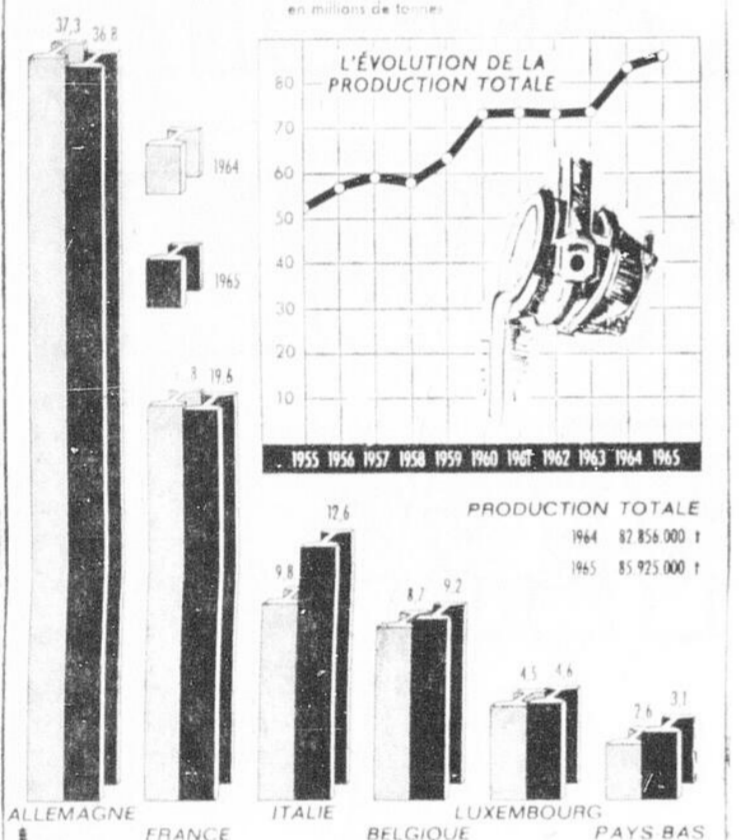
Prix canadiens des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal

Table listing metal prices: Lots formant une tonne — Etain, 197.25; plomb, 17.50; cuivre en lingots \$60.00; zinc d'une teneur élevée, \$75.00.

MARS FINANCE INC. Avis de dividende. Avis est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de .20 par action de classe "A" et un dividende trimestriel de .04 par action de classe "B" ont été déclarés payables le 30 mars 1966 aux actionnaires inscrits aux registres à la clôture des affaires le 15 mars 1966.

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT DE LA C.E.C.A. EN 1965



LA PRODUCTION A DOUBLE — En 1965, la production d'acier brut de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier a atteint 85,925 millions de tonnes, soit plus du double de la production en 1952, année d'ouverture du marché commun du charbon et de l'acier.

Nos municipalités sur le marché des obligations

La paroisse de Saint-Dominique de Jonquière, comté de Chicoutimi, a vendu, à un syndicat formé de La Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., J.E. Laflamme Ltée et Jacques Légaré & Cie Ltée, à un prix de 96.46, \$200,000 de titres à 6 pour cent remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.1595 pour cent. L'emprunt comporte un solde de \$166,500 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 20 ans.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Le village de Les Becquets, comté de Nicolet, a vendu récemment à Credit-Québec Inc. à un prix de 96.46, \$200,000 de titres à 6 pour cent remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.5932 pour cent. L'emprunt comporte un solde de \$183,000 à renouveler en 1976 pour un terme additionnel de 30 ans.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

La Tuque vend des obligations. La ville de La Tuque, comté de Lavoie, a vendu récemment à Bankers Bond Corp. Ltd. à un prix de 95.87, \$595,000 de titres à 6 pour cent remboursables en séries en 20 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.5193 pour cent.

C'est en octobre 1964 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$275,000 de titres à 5 1/2 - 5 3/4 séries 20 ans, au prix de 99.36. Le solde moyen net de la finance avait été de 5,7749 pour cent.

Bourse Américaine

Table with columns: Titres, Ventes, Haut, Bas, Prem, Chan. Lists various US stocks like Alcan, Agnico, etc.

Nouvelles brèves des sociétés

Les Prévoyants du Canada ont connu des résultats remarquables en 1965.

Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale et Les Prévoyants du Canada — Assurance Vie ont tenu hier leur assemblée annuelle les 28 février et 7 mars 1966 respectivement, sous la présidence de M. Aubert Brilant.

En présentant le rapport annuel de la compagnie d'assurance-vie, M. Brilant a souligné l'augmentation de 10.2 pour cent de l'assurance en vigueur qui se chiffrait, au 31 décembre dernier, à \$480,000,000. Au cours de l'année 1965, le chiffre des nouvelles affaires s'est élevé à \$81,402,000.

Les revenus de l'année, en assurance-vie, ont atteint le chiffre de \$8,081,826 soit une augmentation de 10.2 pour cent. L'excédent des revenus sur les dépenses a été de \$374,677. Par ailleurs, un montant de \$236,000 a été affecté au paiement des dividendes aux détenteurs de polices participantes.

L'actif de la compagnie d'assurance-vie se chiffrait au 31 décembre dernier, par \$23,990,293 soit une augmentation de 12.2 pour cent. L'actif de Les Prévoyants du Canada "Fonds de pension" s'élevait, à la même date, à \$10,964,691. Ce sont là des résultats qui démontrent la marche progressive de cette importante compagnie d'assurance-vie.

Les Prévoyants du Canada — Assurance Générale ont connu, eux aussi, une année de progrès remarquables. Le chiffre des primes souscrites s'est élevé à

Les profits nets de Noranda Mines, Ltd. se sont accrues de 12 pour cent et se sont élevées à plus de \$36 millions au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, révèle le rapport annuel de la compagnie distribué hier à ses actionnaires. Les langues du pays, montre en effet, que les profits nets ont atteint \$36,209,416 par rapport à \$32,357,384 en 1964, soit l'équivalent de \$3.06 l'action au regard de \$2.78 précédemment. Le total des dividendes versés aux actionnaires (Suite à la page 24, 4e col.)

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

Table with columns: Nouvelles affaires, Assurance en vigueur, Revenus, Excédent des revenus sur les dépenses, Actif, Taux de rendement net sur les placements.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Assurance-Vie)

Table with columns: Nouvelles affaires, Assurance en vigueur, Revenus, Excédent des revenus sur les dépenses, Actif, Taux de rendement net sur les placements.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA (Fonds de Pension)

Table with columns: Actif, Nombre de sociétaires, Bénéfice de l'année, Capital et Surplus, Contrats en vigueur.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA-ASSURANCE GÉNÉRALE

Table with columns: Primes souscrites, Actif, Bénéfice de l'année, Capital et Surplus, Contrats en vigueur.

Table listing various insurance and financial products and their values.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock indices and individual stock prices.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des œufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Table titled 'TABLEAU DES VOLAILLES' showing prices for various types of poultry.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du lait, du beurre, des œufs et des pommes de terre sur le marché de Québec.

Table titled 'TABLEAU DES POMMES DE TERRE' showing prices for different varieties of potatoes.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du blé, du maïs, de l'avoine et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du sucre, du café, du cacao et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du coton, du lin, du chanvre et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du riz, du soja, du maïs et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du blé, du maïs, de l'avoine et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du blé, du maïs, de l'avoine et d'autres produits agricoles.

On trouve ci-dessous un aperçu des prix du blé, du maïs, de l'avoine et d'autres produits agricoles.

Autres nouvelles financières en page 24

Priere d'envoyer ce coupon à MONTREAL TRUST... Veuillez indiquer ici vos: NOM, ADRESSE, VILLE

Un testament est une chose - un testament efficace en est une autre

Le Montreal Trust, avec votre conseiller juridique - Notaire ou avocat - vous aidera à rédiger un testament pleinement efficace.

Compétence immobilière: pour éviter que votre succession ait à vendre vos immeubles, confiez-en la gestion au Montreal Trust, qui les administrera et en versera les revenus à vos héritiers.

Compétence fiscale: les spécialistes du Montreal Trust s'appliquent à réduire au minimum, dans le cadre de la loi, les droits de succession. Ils aideront à rédiger le testament qui servira le mieux vos intérêts.

Compétence économique: les économistes du Montreal Trust veilleront à vos intérêts selon l'évolution de l'économie.

Le Montreal Trust a son siège social à Montréal. Vous avez tout intérêt à lui confier vos problèmes, et à assurer à votre famille la sécurité dont elle aura besoin après votre décès.



Montreal Trust au Service du Québec depuis 1889

Le marché minier LONDRES (Reuter) - L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a fléchi, hier, de 0,1 de point à 66,1 à la Bourse de Londres.

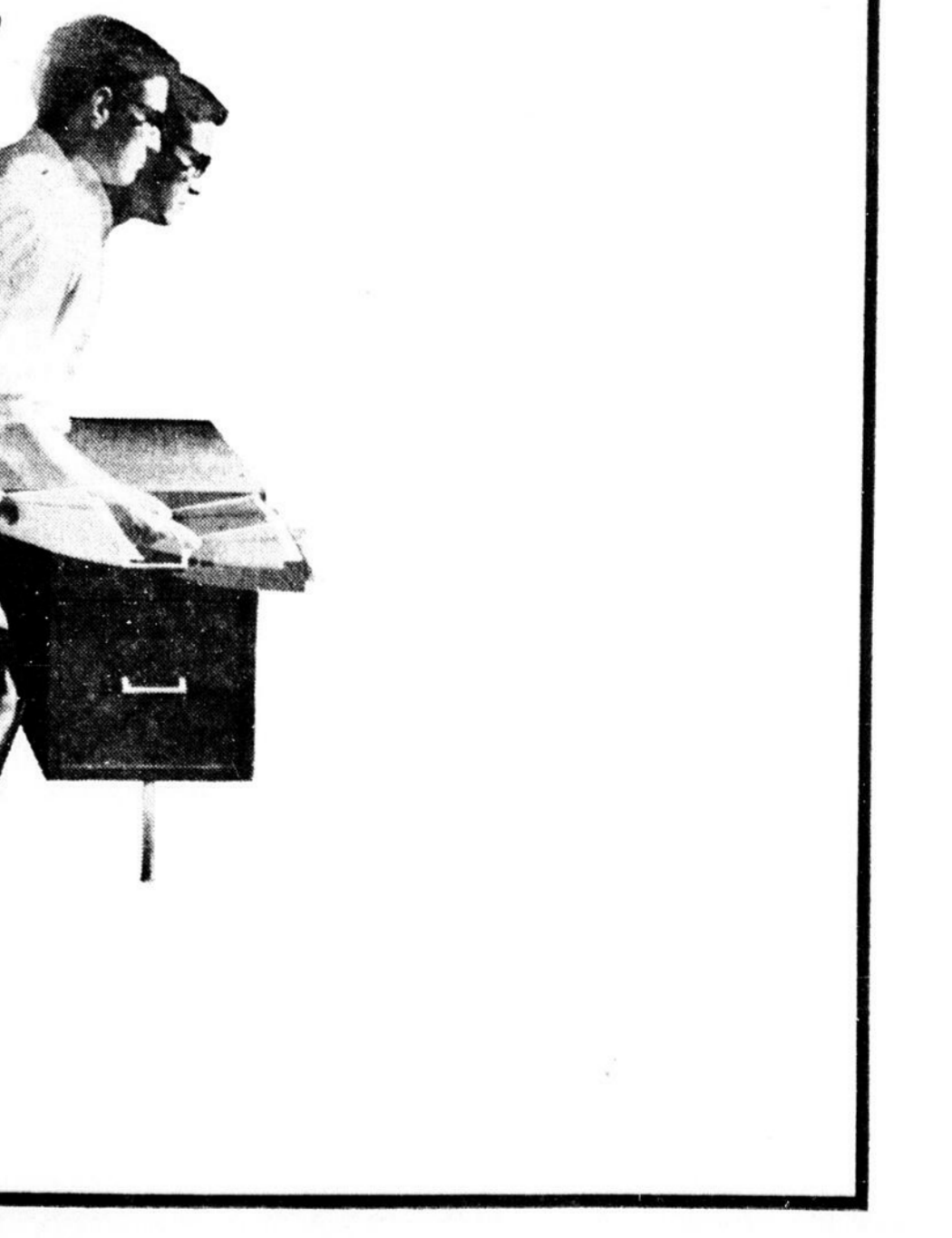
SERVIR SES CLIENTS, C'EST COMMUNIQUER Vos clients vous appellent au sujet de services, de pièces de rechange, de réparations, de commandes, et de quoi encore. Ils veulent savoir. Si l'employé qui leur répond doit quitter son poste à tout instant, il perd du temps et le travail ralentit. C'est que vos communications ne sont pas au point. Imaginez maintenant que vous disposez d'un système téléphonique-intercom combiné de la compagnie Bell: un seul appareil vous permet de recevoir des appels de l'extérieur, d'en faire à l'intérieur, de parler directement et simultanément aux gens de l'entrepôt et à ceux de la cour, grâce à un haut-parleur. Tout ça sans même avoir à quitter votre fauteuil. Le service s'accélère, les renseignements s'obtiennent plus vite, le travail n'est pas interrompu, et vous faites ainsi plus de profits en moins de temps.

Dès qu'il se lève, tout ralentit.

Transactions entr. Américaines

Valeurs étrangères

Table of foreign stock market data including various international indices and stock prices.



A la Bourse des céréales

Winnipeg (P.C.) — Les prix des grains ont oscillé dans une étroite fourchette au marché de la Bourse des Céréales de Winnipeg. Les prix ont été en hausse pour le blé et le maïs, et en baisse pour le seigle.

Voici les prix des grains sur le marché à terme aux Grands Lacs - AVOINE

Blé	Maïs	Seigle
90% 92 1/2	92 1/2	92 1/2
92% 93 1/2	93 1/2	93 1/2
94% 94 1/2	94 1/2	94 1/2
96% 95 1/2	95 1/2	95 1/2
98% 96 1/2	96 1/2	96 1/2

ORGE

Maïs	Seigle
122 1/2	122 1/2
123 1/2	123 1/2
124 1/2	124 1/2
125 1/2	125 1/2
126 1/2	126 1/2

GRAIN DE COLZA

Maïs	Seigle
268	268
270	270
272	272
274	274
276	276

GRAIN COMPOST

AVOINE: 2 cw 91%, ex 3 cw 90%, 1 cw 88%, 1 cw 84%, 1 cw 80%, 1 cw 76%, 1 cw 72%, 1 cw 68%, 1 cw 64%, 1 cw 60%, 1 cw 56%, 1 cw 52%, 1 cw 48%, 1 cw 44%, 1 cw 40%, 1 cw 36%, 1 cw 32%, 1 cw 28%, 1 cw 24%, 1 cw 20%, 1 cw 16%, 1 cw 12%, 1 cw 8%, 1 cw 4%

ORGE: 1 et 2 cw 6-rangs, 1.45%, 1 et 2 cw 2-rangs et 3 cw 6-rangs, 1.41%, 1 et 2 cw 2-rangs, 1.37%, 1 four, 1.33%, 2 four, 1.29%, 3 four, 1.25%, 4 four, 1.21%, 5 four, 1.17%, 6 four, 1.13%, 7 four, 1.09%, 8 four, 1.05%, 9 four, 1.01%, 10 four, 0.97%, 11 four, 0.93%, 12 four, 0.89%, 13 four, 0.85%, 14 four, 0.81%, 15 four, 0.77%, 16 four, 0.73%, 17 four, 0.69%, 18 four, 0.65%, 19 four, 0.61%, 20 four, 0.57%

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord International:

1 NOR 2.02%, 2 1.95%, 3 1.90%, 4 1.85%, 5 1.80%, 6 1.75%, 7 1.70%, 8 1.65%, 9 1.60%, 10 1.55%, 11 1.50%, 12 1.45%, 13 1.40%, 14 1.35%, 15 1.30%, 16 1.25%, 17 1.20%, 18 1.15%, 19 1.10%, 20 1.05%

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courant: 1 cw 62.50%, 2 cw 61.50%, 3 cw 60.50%, 4 cw 59.50%, 5 cw 58.50%, 6 cw 57.50%, 7 cw 56.50%, 8 cw 55.50%, 9 cw 54.50%, 10 cw 53.50%, 11 cw 52.50%, 12 cw 51.50%, 13 cw 50.50%, 14 cw 49.50%, 15 cw 48.50%, 16 cw 47.50%, 17 cw 46.50%, 18 cw 45.50%, 19 cw 44.50%, 20 cw 43.50%

Prix de lin aux commercants: 18 cents de moins que l'option de mai.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kildner & Co. 44 François par la Presse Canadienne

Titres Off. Dem.

Alcan	2.92	2.10
Alcan	2.28	2.38
Alcan	1.30	1.00
Alcan	8.13	10.21
Alcan	3.21	3.28
Alcan	5.44	5.50
Alcan	10.15	12.50
Alcan	6.02	6.42
Alcan	4.90	5.28
Alcan	10.01	10.97
Alcan	4.08	4.48
Alcan	13.48	16.35
Alcan	7.24	7.98
Alcan	6.57	6.82
Alcan	10.68	11.70
Alcan	10.21	11.10
Alcan	5.79	6.33
Alcan	2.98	3.37
Alcan	3.75	4.11
Alcan	4.29	4.67
Alcan	2.31	2.66
Alcan	25.92	28.20
Alcan	14.85	15.00
Alcan	6.75	7.38
Alcan	4.83	5.28
Alcan	4.92	5.36
Alcan	5.62	6.14
Alcan	7.82	8.27
Alcan	5.45	5.92
Alcan	8.23	8.77
Alcan	10.75	10.80
Alcan	4.28	4.66
Alcan	5.14	5.62
Alcan	12.65	14.83
Alcan	8.92	10.10
Alcan	5.96	6.48
Alcan	22.62	24.83
Alcan	23.56	25.74
Alcan	6.77	7.41
Alcan	6.81	7.44
Alcan	7.79	8.07
Alcan	8.38	8.70
Alcan	5.58	5.85
Alcan	6.18	6.56
Alcan	10.11	10.11
Alcan	4.25	4.82
Alcan	4.87	5.44
Alcan	7.21	7.88
Alcan	6.19	6.73
Alcan	12.11	12.23
Alcan	4.85	5.22
Alcan	8.00	8.75
Alcan	10.85	11.21
Alcan	6.90	7.37
Alcan	9.62	10.32
Alcan	5.27	5.71
Alcan	5.90	6.31
Alcan	4.10	4.44
Alcan	5.20	5.60
Alcan	15.28	17.07
Alcan	10.73	11.73
Alcan	14.14	15.41

Les marchés aux bestiaux

(Suite de la page 22)

MONTREAL (P.C.) — Les prix des bêtes à cornes étaient tantôt stables tantôt à la baisse de \$0.50 par rapport aux cours de la semaine dernière aux marchés à bestiaux de la métropole.

Les prix des veaux ont fléchi de \$1.00. Le marché était actif à la faveur d'une bonne demande. Les arrivages comprenaient 423 bêtes à cornes, 246 veaux et 4 porcs.

Les bovins de choix se cotaient à \$28.10, les sujets de bonne qualité de \$27.25 à \$27.50, les moyens de \$24.00 à \$26.75 et les communs de \$22.00 à \$23.25.

Les génisses de bonne qualité se vendaient \$23.00 à \$23.25, les moyennes \$20.00 à \$22.75 et les communes \$14.26 à \$16.25.

Les vaches de bonne qualité ont rapporté \$19.00 à \$20.50, les moyennes \$17.50 à \$18.75, les communes \$16.00 à \$17.50 et les sujets pour la mise en conserve et la charcuterie \$13.50 à \$16.25.

Les taureaux de bonne qualité s'échangeaient de \$21.00 à \$23.00 et les moyens de \$20.00 à \$20.25.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient \$32.00 à \$36.00, les moyens \$24.00 à \$31.00 et les communs \$18.50 à \$22.00.

Il n'y eut aucune vente de porcs.

Aucun mouton ni agneau n'a été mis en vente.

Nouvelles brèves des sociétés...

Déjà, nous avons pu nous rendre compte de la réponse enthousiaste de la part de notre clientèle et nous anticipons les heureux résultats de la mise en marche de ce service.

D'ailleurs, la moyenne de police qui s'élève à \$22,000 donne une idée de l'importance des ventes qui effectueront dans l'avenir.

M. Dumas précisait que le bilan de la Compagnie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1965, montre une augmentation dans tous les domaines. Les points saillants du bilan démontrent que l'actif est passé de \$485,599 en 1964 à \$821,627 en 1965. Le capital-actions souscrit et payé est passé de \$272,425 à \$453,100 et le surplus d'appartenance de \$211,389 à \$356,507. Les fonds ont été placés, au fur et à mesure de leur entrée, en obligations dont le taux moyen de rendement s'est élevé à 5.71 pour cent. La perte nette de l'année, au montant de \$6,134 est considérée, au dire du président, comme très basse dans l'industrie de l'assurance-vie, pour une compagnie à ses débuts.

Durant les neuf premiers mois de l'année 1965, la Compagnie a concentré son activité sur la vente du reste de ses actions et sur la préparation de son service d'analyse successorale. A compter du début d'octobre 1965, son activité a porté sur la vente de l'assurance-vie et l'année s'est terminée avec un montant d'assurance-vie en vigueur de \$1,275,000.

"Nous sommes conscients", dit-il, "de la valeur de ce service et nous en sommes très fiers."

Cartons d'emballage existe sur les marchés d'exportation et l'activité économique se maintient à un niveau élevé au Canada.

Après avoir déclaré que l'année 1966 marquera véritablement la première année complète de vente d'assurance-vie, M. Paul Dumas a signalé que la Compagnie entendait poursuivre son programme actuel qui permettra d'ajouter à son assurance en vigueur une somme importante d'affaires de qualité. Il a invité les actionnaires à collaborer au progrès de la Compagnie.

Les perspectives sont favorables aux Papeteries Bathurst

Pour 1966, les perspectives de Les Papeteries Bathurst Limitée sont favorables; on prévoit une augmentation sensible du volume des affaires et, en conséquence, un accroissement des profits de l'année. C'est ce que révèle le rapport annuel de la compagnie pour l'exercice 1965.

Les expéditions de carton-double kraft provenant de la nouvelle usine vers un important client d'outre-mer en vertu d'un contrat à longue échéance ont commencé en janvier 1966 et le rythme de production de cette usine est en augmentation. La compagnie prévoit que sa production et ses ventes de cartons seront en 1966 d'environ 70 pour cent supérieures à celles de 1965.

Une forte demande pour les

Mines hors liste

Cours fournis par Barry & McManamy, Inc. de la Bourse Canadienne

Titres Off. Dem.

Atomic	2	8
Amer. Chib	4	8
Bald Min	4	8
Bronson	22	28
Brunson	4	8
Beaumont	12	16
Benson	10	15
Chesley	10	15
Dawson	10	15
Gaspex	45	55
Gibson	10	15
Gold Star	40	50
Hucamp	20	30
Keweenaw	5	8
Lain. Echo	10	15
Main Ore	75	80
Martin Birt	1	2
Muscho	40	45
Nagata	30	35
Nat. Malartic	40	50
New Associated	15	20
New Inco	11	14
New Lorie	12	14
New Miller	10	15
Nippon	20	25
Quebec	5	8
Rand Malartic	4	6
Tanana	1	2
Titanium	1	2
Vermilion	1	2
Watson Lake	9	11
Young Davidson	18	22

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes Titres Ferm. Chang.

1250 Kootak	2.25	+ 0.05
3720 Brinco	3/4	— 1/8
4175 Mass	29 1/2	— 1/2
4190 Irons Tar	29 1/2	— 1/2
3625 G. L. Paper	26	— 1/2
2490 Alliance	2 1/2	+ 1/8
2280 Cdn Brew	7 1/2	+ 1/8
2285 Laur Fin	8 1/2	— 1/8
2760 Bell House	36 1/2	— 1/2
2600 Commodore	1 1/2	+ 1/8

SECTION MINIERE (en cents)

9620 Chipman	18	+ 1/2
7080 Pembier	32 1/2	+ 1/2
2170 Knollys Ex	40	+ 1/2
4000 Wisconsin	40	+ 1/2
4000 Fat Silver	50	+ 1/2

Volume des ventes: 500,000 actions comprenant 110,000 industrielles et 390,000 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

TIRES INDUSTRIELS

Titre	Ventes	Haute	Chang.
Alcan	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2

TIRES MINIERES

Titre	Ventes	Haute	Chang.
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2

Volume des ventes: 4,000,000 actions.

Cours moyens à Toronto

Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100

Cours moyens à New York

Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100
Ma	100	100	100	100	100
Vo	100	100	100	100	100

Titres les plus actifs à la Bourse de New York

Titre	Ventes	Haute	Chang.
Alcan	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2
Imperial	100	100	+ 1/2



L'Ambassador augmente ses ventes de 41% sur l'an dernier

même si les ventes avaient déjà triplé en 1965!

Des wagons à trois niveaux transportant un autre chargement de voitures American Motors qui seront rapidement vendues.

C'est le genre de révolution que nous aimons dans l'industrie de l'automobile! Nous avons déjà amorcé cette révolution l'an dernier en lançant sur le marché la nouvelle Ambassador de luxe, pourvue des plus récents perfectionnements dans le domaine de la technique et du confort. Une voiture entièrement à l'épreuve de la rouille, depuis les enjoliveurs de roues jusqu'au toit, équipée d'un tuyau d'échappement au revêtement de céramique. Et puis, évidemment, une construction monocoque, solide et harmonieuse—Enfin, un double système de freinage pour une plus grande sécurité.

Ce n'est pas tout. A la traditionnelle "qualité dans la construction", nous avons ajouté un grand luxe. Soulignons le fini noyer du tableau de bord, des appuis réglables pour les bras, des appuis-têtes, un tapis de sol moelleux, une console à plancher pour les changements de vitesse, des sièges à ressorts en spirale, et la fougue d'un puissant moteur V8. L'Ambassador, une voiture de luxe d'une haute inspiration.

Mais attention! Il y a pourtant une grande différence entre l'Ambassador et les autres voitures de luxe sur le marché: le prix. L'Ambassador est vendue à un prix populaire.

La plupart des manufacturiers d'automobiles réservent les meilleures caractéristiques à leurs voitures de prestige, les plus chères. Nous faisons la même chose, sauf pour le prix.

Et c'est justement à cause de ce fait que l'Ambassador a conquis d'emblée tellement d'amateurs à la grandeur du pays.

L'an dernier nous avons triplé nos ventes d'Ambassador. Cette année la hausse par rapport à la même période l'an dernier vient d'atteindre 41%.

Devons-nous nous reposer sur nos lauriers? Sûrement non! Notre production d'Ambassador ne cesse d'augmenter, de jour en jour, en vue de répondre à la demande grandissante. C'est ce qui permet à votre concessionnaire American Motors/Rambler d'avoir en ce moment même une luxueuse Ambassador pour vous.

Découvrez la voiture des hautes performances, l'Ambassador 1966 qui convient à votre budget.

AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

où l'on croit que ce qui fait la qualité, c'est ce qui entre dans la construction... pas ce qu'on y ajoute.

Voiez les concessionnaires Rambler/American Motors dès aujourd'hui

PAVILLON RAMBLER
2025 Ouest Boul. Charest — Tél.: 681-4631

J.-A. BEGIN LTEE
10 Trans-Canada, Rond-Point, Lévis — Tél.: 837-9363

Clermont
Garage Benoit Hudon Enr.
St-Georges de Beauce
Garage Noël Lessard Inc.

L'Isleville
J.-Ronald Caron
St-Germaine Lac Etchemin
La Cie Ferland & Bégin Ltée

Montmagny
Lessard & Scott Enr.
St-Joseph de Beauce
Garage Econome Enr.

Pont Rouge
Garage Vaugeois Enr.
St-Raphaël
Garage Jean-Paul Beaulieu



Un spécialiste du Musée de l'Homme à Paris, M. R. Hartweg, enseigne à l'université Laval

Par Monique DUVAL

Parmi les professeurs invités à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval pour ce second semestre, on remarque M. Raoul Hartweg, directeur du Service d'anthropologie physique et de paléontologie humaine au Musée de l'Homme à Paris.

Le Musée de l'Homme est familier aux Québécois, grands voyageurs, ainsi qu'aux universitaires qui y ont fait ou y font des stages d'études et de recherches.

Pour cette double raison, il est intéressant d'en causer avec M. Hartweg.

On sait que c'est en 1937 que le professeur Paul Rivet prenait l'initiative, sous l'égide du Gouvernement français de ce qui relève toujours le Musée, de réunir sous un même toit et dans un même centre deux services qui existaient déjà soit le service d'anthropologie et le musée ethnographique.

Cette année 1937, date de la tenue de l'exposition universelle, vit la construction de ce qui est devenu le palais de Chaillot, siège du Musée de l'Homme.

Tout ce qui concerne les sciences humaines se trouve dans ce centre. Les milliers de visiteurs qui le fréquentent chaque année peuvent voir d'innombrables pièces de toutes sortes, mais M. Hartweg considère que la partie la plus importante du Musée est ce qui est réservé à la recherche.

Il ne craint pas, à ce sujet, d'affirmer que presque tous les savants du

monde sont passés par le Musée de l'Homme à Paris qui n'est peut-être pas unique comme genre mais qui est formidablement équipé.

Tel qu'il est présentement, le musée comporte quatre sections: anthropologie physique, techno-ethnologie, musicologie, et sept autres touchant l'ethnographie: Afrique blanche, Afrique noire, Asie, Arctique, Amérique, Madagascar et section pré-colombienne.

Au Musée de l'Homme, oeuvrent en permanence 150 chercheurs français auxquels s'ajoutent de nombreux chercheurs de l'étranger, venus faire des stages.

A chaque fois de ces sections est attachée une réserve de collections (pièces de toutes sortes) que le public ne connaît, ne voit pas et qui est d'un nombre beaucoup plus considérable que ce qui se trouve dans les salles de musée.

"Toutes les races du monde, toutes les époques, tous les domaines touchant l'homme sont représentés", précise M. Hartweg "et c'est pourquoi nous considérons que le rôle d'une institution de ce genre est double: travailler à la culture générale du public et fournir aux chercheurs, aux spécialistes, aux savants les instruments dont ils ont besoin pour leur travail et leurs études.

D'ailleurs, notre interlocuteur nous signale que dans l'esprit des directeurs du musée — chaque section a son directeur — et du ministère de l'Éducation natio-

nale de qui il relève, le Musée de l'Homme est d'abord et avant tout au service de la recherche.

Les multiples éléments des sciences dites humaines étant reliées et se touchant de très près, il était normal qu'on les groupât sous un même toit et qu'on en facilitât l'accès à tous les spécialistes et qu'on peut y rencontrer côte à côte des biologistes, des géologues, des sociologues, des philosophes et autres.

Le Musée de l'Homme possède une énorme discothèque, une très importante photothèque et, une bibliothèque considérable.

De plus, l'on y possède des services de reliure, d'électricité, de menuiserie pour l'entretien de ce qui s'y trouve en permanence et pour la mise sur pied des expositions temporaires.

A ce sujet, signalons qu'il y a des pièces qui sont exposées en permanence alors que l'on organise des expositions qui dureront entre six et douze mois, et qui sont toujours d'ordre ethnographique.

Enfin, ajoutons que le Musée possède son comité de films ethnographiques.

M. Hartweg, spécialiste en anthropologie physique et en paléontologie, enseigne à l'université de Paris. Son travail et ses recherches l'obligent à faire de nombreux voyages.

C'est alors pour lui, l'occasion de continuer ses recherches dans sa spécialité: le système maxillo-dentaire des différents peuples: Africains, Pygmées, Indiens, Esquimaux et autres.

Ses études se portent principalement sur l'état anatomique, physiologique et pathologique de ce système en fonction du degré d'accultu-

ration, c'est-à-dire en fonction des modifications qui interviennent dans les régions alimentaires.

M. Hartweg a signé plusieurs livres, de nombreux mémoires et au-delà de deux cent publications scientifiques dont plusieurs sont utilisées à Laval.



M. Raoul Hartweg, du Musée de l'Homme à Paris.

Notre planète posséderait deux autres "satellites" naturels en plus de la lune

PARIS (AFP)—En plus de la lune, la terre posséderait deux autres "satellites" naturels qui tourneraient autour d'elle, l'un à 60 degrés, en avant, l'autre à 60 degrés en arrière de la lune, sur l'orbite décrite par cette dernière autour de notre planète.

Ces deux "satellites" formeraient, en fait, chacun, deux immenses amas de débris cosmiques, dont la dimension totale égalerait plusieurs fois celle du diamètre de la lune. Ce dernier mesure, on le sait, 3.474 kilomètres. Quant à la taille des "débris" elle varierait entre quelques microns (millionième de millimètre) et celle de gros rochers.

La nouvelle peut paraître ex-

traordinaire, mais deux Américains, Wesley Simpson et Ray G. Miller, directeur et directeur adjoint de l'Observatoire Lickley, situé dans les monts de Santa Cruz, affirment, non seulement, avoir découvert ces deux satellites, mais soulignent qu'ils les observent déjà depuis deux ans.

Ingénieurs

J. Wesley Simpson et Ray G. Miller sont ingénieurs à la compagnie américaine des missiles de l'espace Lockheed à qui appartient l'Observatoire de Santa Cruz. C'est le bureau européen, à Paris, de cette compagnie qui vient de révéler à la presse cette découverte.

Interrogés, des astronomes

français ont déclaré à l'AFP, que l'existence de tels amas ou nuages de débris cosmiques gravitant autour de la terre est théoriquement possible. Il y a deux siècles, le mathématicien et astronome français Joseph-Louis Lagrange avait démontré qu'il existait autour des planètes et de la lune des zones d'équilibre stable, où les forces de gravitation sont nulles. Ces points d'équilibre sont appelés également "points de Lagrange" et, depuis longtemps, les astronomes ont observé que Jupiter, par exemple, maintenait ainsi dans son voisinage un certain nombre d'astéroïdes, baptisés les Troyens, qui tournent autour de cette planète à la manière de satellites.

MAL DE TÊTE au milieu de l'après-midi?

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!



Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

Lauréats d'un concours organisé pour la reconstruction de Skopje

Un groupe d'urbanistes de Zagreb et Kenze Tage, architecte en chef de la reconstruction d'Hiroshima, sont les lauréats du concours organisé par les Nations Unies et le gouvernement yougoslave pour un plan de restauration du centre de Skopje, la capitale macédonienne détruite par le terrible séisme de juillet 1963.

D'ores et déjà, le plan général de reconstruction de la ville, qui sera financé par le Fonds spécial des Nations Unies, a été élaboré par une équipe internationale d'architectes, d'urbanistes et de sismologues sous la direction de M. A. Ciborowski, le restaurateur de Varsovie. De passage à Paris, M. Ciborowski a évoqué, au cours d'une conférence à la maison de l'Unesco, les problèmes particuliers que pose la reconstruction de Skopje.

L'édification de 15 cités provisoires destinées à reloger la population de la ville, restée sur place dans sa grande majorité, a eu pour effet de tripler la superficie de la ville; il a fallu aménager des milles de rues, de conduites d'eau et de lignes électriques. Cependant, la densité de la population devant être réduite par mesure de sécurité, la ville définitive s'étalera et absorbera ces îlots provisoires. De nombreux espaces verts sont prévus entre les zones bâties. Chaque quartier doit être alimenté par deux réseaux indépendants d'électricité, deux systèmes d'adduction d'eau et sera desservi par deux grandes voies qui suivront des axes différents. Les bâtiments ont été classés en trois catégories. La première comprend ceux qui doivent résister aux secousses les plus violentes (réservoirs de carburants, usines de produits chimiques, etc.) Viennent ensuite les bâtiments publics (administrations, magasins, théâtres, cinémas) qui seront construits de manière à résister aux séismes de grande intensité, et enfin les immeubles d'habitation érigés de façon à "tenir" une demie-heure avant de s'effondrer sous

Un parapluie pour recueillir le chant des oiseaux

Si, lors d'une promenade en forêt, vous voulez enregistrer le chant des oiseaux et même celui des insectes, il vous suffirait d'avoir un magnétophone portable et... un parapluie. Cet original collecteur de son, mis au point par le laboratoire de recherches techniques de la Radio-Télévision japonaise, est utilisé pour la réalisation d'un programme intitulé "Avec la nature", émis tous les dimanches matin.

Jusqu'à présent, l'enregistrement d'un programme de ce genre exigeait quatre personnes pour manipuler un lourd collecteur de métal. Le nouveau collecteur se présente sous la forme d'un parapluie ordinaire, dont le manche se trouve au dehors au lieu d'être à l'intérieur. La surface intérieure du tissu a été enduite de peinture au chlorure de vinyle qui donne une plus grande réflexion du son. Un microphone Bâton est placé au centre du cadre parabolique du parapluie. Pliable et facilement transportable, le "parapluie" a aussi l'avantage d'être ultra-sensible aux fréquences très élevées des chants d'oiseaux et d'insectes, qui varient de 800 cycles par seconde à 10.000 c.s.

l'effet de violents tremblements de terre. Les aires industrielles ont été fractionnées, et, par la même occasion, des études régionales sociales et économiques ont été faites pour l'ensemble de la Macédoine.

Enfin, un plan d'aménagement du fleuve Vardar sera étudié. Les régions les plus touchées lors du cataclysme ont été, en effet, les bas quartiers de la ville inondés par le fleuve. Un barrage sera construit en amont de Skopje, grâce à l'aide du Fonds spécial des Nations Unies.

Dix à quinze années sont nécessaires pour la reconstruction de la ville, estiment les urbanistes.

M. Ciborowski qui a dirigé la reconstruction de Varsovie après la dernière guerre, a fait remarquer, pour conclure, que les catastrophes naturelles étaient en fin de compte moins redoutables que celles provoquées par la guerre, plus meurtrières et plus destructrices.

MARCHAND véritable canadien-français

la peinture qui dure

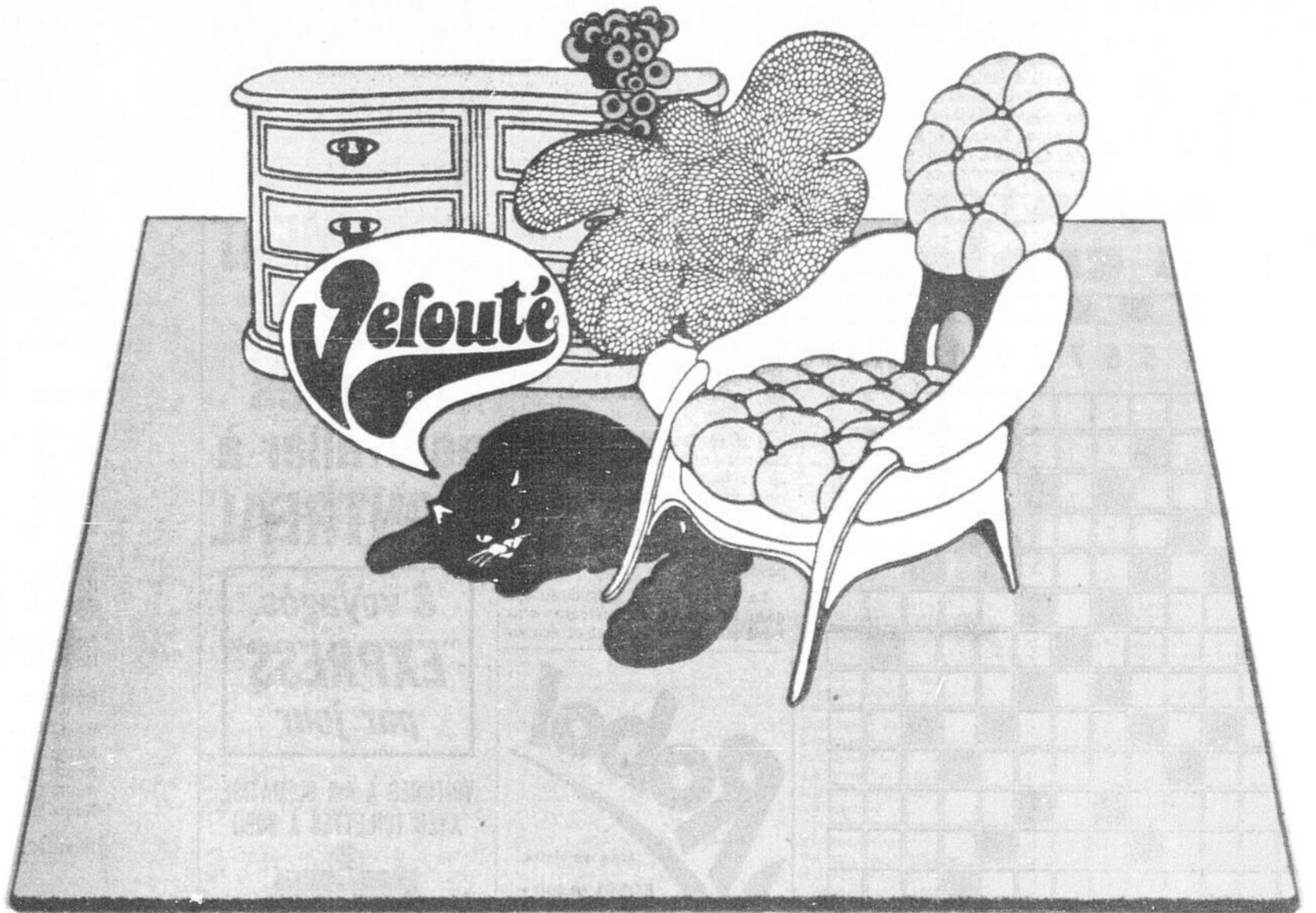
National

en SPÉCIAL

4 produits de grande renommée

- fini semi-lustré d'intérieur National "500" "super blanc" rabais \$3.30 régulier \$10.80 spécial \$7.50
- super latex d'extérieur National "950" blanc (sans primer) sans couche de fond rabais \$3.35 régulier \$11.20 spécial \$7.85
- latex satin d'intérieur National "800" blanc rabais \$3.05 régulier \$9.55 spécial \$6.50
- émail super blanc National "fini porcelaine" rabais \$5.70 régulier \$14.95 spécial \$9.25

EN VENTE (pour un temps limité) CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES NATIONAL.

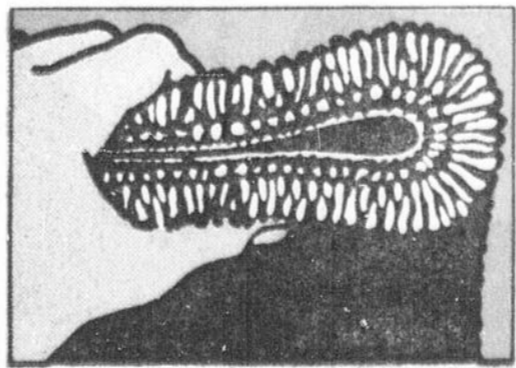


Les tapis Harding faits d'Acrilan® sont doux...aussi doux qu'une fourrure. Ceux qui en ont vous le diront.

Le nouveau tapis Westwood de Harding est si luxueux que chaque pas est une vraie révélation.

Vous avez l'impression de marcher sur une fine fourrure tellement les touffes en Acrilan Acrylic sont serrées, denses et tellement le velours de ce tapis est soyeux, riche et luxueux. Ce qui lui donne toute l'élégance désirée.

Regardez-le de près. Il a presque deux fois l'épaisseur des tapis ordinaires. C'est ce qui le rend incomparable. Vos pieds s'y enfoncent littéralement. En fait, il est si dense et si épais que vos pas y dessinent même des empreintes. Ce qui ajoute à sa beauté. C'est signe qu'il est vraiment luxueux. Ce tapis va très bien avec des meubles de style traditionnel. Ou de style moderne. Il peut être posé mur à mur ou en tapis de chambre. D'une manière ou d'une autre, il reflète votre bon goût et met en valeur tous vos meubles, remarquablement.



Le gros "A" rouge signifie Acrilan®. C'est là une des choses qui rendent les moelleux tapis Harding incomparables. Mais le mot Acrilan signifie beaucoup plus.

Les tapis Harding faits d'Acrilan sont parfaits pour les petites familles. Les grosses familles avec beaucoup d'enfants. Pour à peu près tous ceux qui désirent un tapis luxueux et pratique. Et l'Acrilan est indifférent aux mites, aux allergènes et à la moisissure. Et ça, pour toujours.

Westwood existe en douze couleurs. Des couleurs chatoyantes qui donnent de la vie à une salle ou à une chambre. Des couleurs telles que Rouge cardinal, Bleu cathédrale, Vert saule, Turquoise Baltique. Chaque couleur étant d'un ton riche, vu que l'Acrilan se teint facilement.

Westwood a toute l'apparence des tapis importés. La différence alors?

Demandez un échantillon gratuit.

Harding Carpets Limited, Brampton, Ontario

Vous ne pouvez pas envoyer un échantillon de tapis en Acrilan ainsi que des brochures sur le choix et l'entretien de vos tapis.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV _____

C'est le prix. Westwood, économique, coûte \$14.95 la verge carrée. Et un tapis de 9' x 12' coûte environ \$180.00. Harding fabrique un autre tapis velouté fait d'Acrilan. Il se nomme Sherwood. Et comme le Westwood, il a tout d'un Harding. Son velours un peu ondulé est non moins attrayant. Et Sherwood existe en 15 couleurs décoratives. Son prix? \$12.95 la verge carrée. Ainsi un tapis de 9' x 12' coûte moins de \$160.00.

Allez voir les tapis Westwood et Sherwood chez votre marchand Harding.

HARDING CARPETS

Pour de meilleurs services médicaux

Instituer un régime d'assurance médicale universelle et à base de primes au Canada

(A. MacEachen)

"Le seul moyen de fournir aux Canadiens les meilleurs services médicaux possibles, suivant les besoins qu'ils en ont et sans égard à leur capacité de payer, c'est d'instituer un régime d'assurance médicale universelle et à base de primes", a déclaré l'hon. Allan J. MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, au cours d'une allocution prononcée en fin de semaine à Petit de Grat (N.-E.).

Selon M. MacEachen, la santé n'est pas un privilège lié à l'état d'un compte de banque, mais plutôt un droit de base que tous devraient pouvoir exercer.

Le gouvernement fédéral propose une contribution financière importante aux provinces pour aider les régimes provinciaux d'assurance médicale. "Si nous avons accepté cette façon d'agir", a dit M. MacEachen, c'est que nous admettons que, suivant notre constitution, la santé relève du domaine provincial et que, par conséquent, l'initiative fédérale dans ce domaine se limite à encourager l'activité des provinces".

Le ministre a fait cette affirmation en évoquant les paroles que M. Pearson a répétées à plusieurs reprises à ce sujet: "Nous ne voulons pas imposer quoi que ce soit à qui que ce soit. La décision finale dépend uniquement des provinces".

"D'ici 1967, date limite que nous avons projetée", a dit M. MacEachen, nous aurons un système médical en plein fonctionnement".

Le gouvernement fédéral a établi quatre principes qui doivent être la base de tout régime d'assurance médicale valable.

"Pour bénéficier des deniers fédéraux", a dit M. MacEachen, un régime provincial d'assur-

ce devrait offrir tous les services que dispensent les médecins dans le traitement des maladies physiques et mentales".

Ce régime doit aussi couvrir toute la population, et le gouvernement provincial doit en assumer toute la responsabilité.

Enfin, un tel régime devra prévoir la transférabilité des prestations d'une province à l'autre.

Toujours selon M. MacEachen: "Si, comme l'ont fait quelques provinces en ce qui a trait à l'assurance-hospitalisation, la quote-part du gouvernement provincial est tirée des recettes générales des impôts et non pas d'une prime spéciale, les particuliers ne sont pas directement contraints d'y participer".

Quel que soit le système que le gouvernement fédéral utilisera, "il n'y aura, selon M. MacEachen, aucune modification ni aucune obligation en ce qui concerne les rapports habituels entre le médecin et le malade. Les particuliers resteront libres de choisir le médecin qu'ils désirent; il n'y aura pour eux aucune obligation de recourir à un service quelconque, et un médecin particulier restera libre d'exercer en dehors du régime, s'il estime pouvoir le faire avec succès".

Faisant suite aux critiques de certains porte-parole qui considèrent que l'assurance médicale fédérale est une atteinte au libre choix de la personne, M. MacEachen a dit: "En 1966, nous avons dépassé cette conception étroite de la liberté. Nous ne cherchons certes pas la liberté de faire ce que nous voulons mais aussi la liberté d'accomplir certaines choses, mais comme Franklin D. Roosevelt l'a exprimé, nous voulons être

affranchis de l'ignorance, de la pauvreté et de la maladie".

EDUCATION

Parlant devant le parlement-moûde de l'université Saint-François-Xavier, à Antigonish (N.-E.), le ministre MacEachen

a déclaré que le gouvernement fédéral voulait assurer à tous les Canadiens de compétence supérieure, l'éducation la plus poussée qui leur permette d'utiliser leurs talents à leur propre bénéfice et à celui de leur pays".

Le Québec n'est pas prêt à souscrire à un régime constitutionnel déterminé (P. E.-Trudeau)

MONTREAL (P.C.)—"Le Québec n'est pas prêt actuellement à définir le régime constitutionnel précis auquel il veut se soumettre durant le prochain demi-siècle", a opiné en fin de semaine M. Pierre Elliott Trudeau, secrétaire parlementaire du premier ministre, qui s'est également prononcé contre la rédaction immédiate d'une nouvelle constitution pour le Canada.

M. Trudeau, qui prenait la parole devant la Société royale du Canada quelques minutes après avoir été présenté comme nouveau membre de cet organisme, a également déclaré que de toute évidence, la nouvelle constitution, quand sera venu le moment de l'élaborer, "devra édicter que seule la langue de la majorité sera officielle au niveau provincial bien qu'au niveau fédéral, l'égalité des deux langues doit être absolue".

Présenté à l'auditoire comme "un signe de contradiction" par son parrain, M. Vianney Décarie, M. Trudeau s'est carrément prononcé en faveur du statu quo constitutionnel, se laissant tout de même entraîner à maintes considérations qui prenaient inégalement tournure de propositions.

"S'il est vrai que le Québec est en marche, a-t-il dit, qu'on regarde d'abord où il veut aller. La constitution n'a pas grand-chose à voir avec l'état d'infériorité économique, technique et démographique où se trouvent les Canadiens français du Québec.

Il a également demandé aux classes dirigeantes du Québec de ne pas tant songer aux pouvoirs qu'un Québec hypothétique pourrait avoir, mais d'exercer un peu plus et un peu mieux les pouvoirs que le Québec réel possède déjà.

La pensée de M. Trudeau est que le Québec s'affirme d'abord sur le plan social et écono-

mique afin d'être en mesure, au moment de rédiger une nouvelle constitution, de concentrer tous ses efforts et toute sa force de négociation sur ce qu'il considère comme le point le plus crucial: les droits de la langue française.

"C'est parce que les règles du jeu constitutionnel ont été faussées que les garanties des valeurs chères aux Canadiens français, tant sur le plan scolaire que sur le plan des droits politiques, ont été un peu partout escamotées, de sorte qu'ils en viennent à se croire chez eux uniquement dans la province de Québec."

Hausse des prix aux consommateurs

OTTAWA (P.C.) — Les prix aux consommateurs étaient plus hauts le mois dernier dans les 12 villes où le Bureau fédéral de la statistique enquête régulièrement.

Avec les prix de la nourriture en tête de liste, les augmentations dans l'indice des villes depuis janvier ont varié entre 1-5 et 4-5 de un pour cent.

Les indices sont basés sur les prix de 1949, soit 100 si ce n'est pour Saint-Jean, T.-N., où ils sont basés sur juin 1951. Les indices mesurent le changement de prix prévalant dans chaque ville mais n'indiquent pas s'il est moins dispendieux de vivre dans une ville plutôt que dans une autre.



AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesantiers totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.

Chemins publics — Chemins de la classe 1

(Pesantiers totales permises y compris le véhicule et sa charge)
Camions à 2 essieux 28,000 livres
Camions à 3 essieux 40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux 46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux 60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux 70,000 livres
Autobus 28,000 livres

Grandes routes

- Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C: Québec — Champigny;
Route 3: Sorel — Valleyfield;
Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (St-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
Route 7: Pont Victoria — Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8: Montréal — Pont de St-Eustache — Hull — Aylmer;
Route 9: État de New-York — Montréal — Québec;
Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des États-Unis;
Route 9C: Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4);
Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Sept-Îles — Moisie;
Route 16: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 19: Trois-Rivières — Grand'Mère — La Tuque;
Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
Route 32: St-Dominique — St-Yacinthe (route 9);

- Route 37: Tour de l'Île de Montréal;
Route 38: Tour de l'Île Jésus;
Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
Route 54: Québec — Chicoutimi;
Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
Route 58: Mont-Laurier — Senneterre;
Route 59: Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60: Amos — Val d'Or;
Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9) — Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Comoy (jonction route 17);

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'Île Jésus (cité de Laval), Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8, Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11, Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest), Boulevard Henri (ville de Québec-Ouest), Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy), Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2), Chemin de descente de la Butte dans Yvernes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2 (Pesantiers totales permises y compris le véhicule et sa charge)
Camions à 2 essieux 23,000 livres
Camions à 3 essieux 32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux 37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux 48,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux 56,000 livres
Autobus 28,000 livres

Ces pesantiers sont permises sur tous les autres chemins publics.
Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesantiers permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent.
Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesantiers totales permises.
P.S. La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE
GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Mots croisés

Grid for crossword puzzle with numbers 1-13 and a 13x13 grid.

HORIZONTALEMENT
1-Famille de plantes comprenant la camomille
2-Partie inférieure du bakewitte — Atrazine — Dexte li
3-Qui présente des rayons — Polisson d'eau douce
4-Contagieux. Qui annonce la peste — Almonage. Qui annonce la peste — Permium — Fille de Laban — Nég.
5-Père — Action de recevoir
6-Qui est très rare — Stupéfiant
7-Qui manque d'acier — Qui est du saie
8-Synch rhim. — Qui n'a point d'état
9-Habitat des oiseaux — Facile — Béniat, moine
11-Île de France — Lux de nouveau
12-C'est une espèce de poisson — Riv. d'Europe centrale — Spontané.
13-Laissez s'enner — Trois fois

VERTICALEMENT
1-Dont les circonstances sont rapportées en détail
2-Isaac vive sous la coupe d'un coqade — Habitants des îles britanniques
3-De la Médie — Mesure usitée — Froy
4-Lettre grecque — Électrote d'arrivé au courant — Venons de moner
5-En — Envoie la vie — Unique en son genre
6-Qui n'est pas venu — Pron. pers. — Sire de tous — Pron. pers.
7-En la ville — Pron. de moulin tané.

Robol advertisement: Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin. Includes logo and 'CONSTIPATION' text.



SEULEMENT 175 minutes pour aller à MONTRÉAL

8 voyages "EXPRESS" par jour

VOITURES À AIR CLIMATISÉ AVEC TOILETTES À BORD
VOYAGEUR
Renseignements: GARE CENTRALE D'AUTOBUS 225 est, boul. Charest TEL.: 524-4692

ATTENTION! PAYEZ MEILLEUR MARCHÉ POUR VOS MATERIAUX. Includes list of materials like wood, plumbing, and paint, and prices for 'VENEER' and 'FOAM'.

Large advertisement for Martini & Rossi featuring the text 'Un apéritif? S'il vous plaît. Un apéro? Pourquoi pas? Un Aperitivo Rossi? Avec grand plaisir!' and the brand name 'APERITIVO ROSSI' in large letters.

Le juge Spence étudie le décret du gouvernement avant de passer à l'action

OTTAWA (PC) — Après avoir passé 15 années sans histoire, sur le banc, voici que le juge de la Cour suprême du Canada Wishart Flett Spence, est placé au devant de la scène politique canadienne par la tempête qui a nom Gerda.

Le magistrat du plus haut tribunal canadien, qui est âgé de 62 ans, a été chargé, hier, par le conseil des ministres, de mener une enquête judiciaire sur la sensationnelle affaire Munsinger. Le premier ministre Pearson, a fait part de la décision aux Communes, hier après-midi, à 2.30 heures.

Une des principales recommandations de la commission amena l'octroi de subventions aux constructeurs maritimes. Mais le rapport rejetait une grande partie des propositions qui avaient été faites lors des audiences publiques.

Fils d'un avocat et sénateur libéral de Toronto, le juge Spence est né à Toronto et a fait ses études de droit au collège Osgoode Hall de l'université de Toronto. Il obtint une maîtrise en droit à l'université de Harvard en 1928 et pratiqua le droit à Toronto jusqu'en 1942. Cette année-là, il entra au service de l'Office des prix et du commerce en temps de guerre à titre d'administrateur pour la mise en application des contrôles sur les prix et les loyers.

Il demeura au service de cet organisme jusqu'en 1950. Il fut alors nommé à la Cour suprême de l'Ontario par le gouvernement Saint-Laurent. Le juge Spence fut nommé à la Cour suprême par le gouvernement Pearson le 30 mai 1963.



LA FOULE ATTEND ANXIEUSEMENT LE DÉBAT SUR L'AFFAIRE MUNSINGER — Des centaines de personnes se pressaient à l'entrée du parlement fédéral, hier, pour assister au débat sur l'affaire Munsinger. (Téléphoto PC)

Gerda demeure cachée pendant que ses agents étudient plusieurs contrats d'édition...

MUNICH, Allemagne de l'Ouest (PC) — L'histoire de Gerda Munsinger a continué à faire hier le sujet de toutes les conversations.

La jolie Allemande âgée de 36 ans, est demeurée cachée tandis que ses agents débattaient des contrats avec différents entrepreneurs voulant publier les détails de sa prétendue liaison avec des ministres du cabinet canadien.

M. André von Ferenczy, le fils de l'homme qui a acheté les droits exclusifs de reproduction des mémoires de Gerda, a

simplement révélé que Mme Munsinger était "quelque part en Bavière, avec des amis," depuis qu'elle avait quitté en vitesse, dimanche soir, son modeste logis d'un quartier d'artistes de Munich.

Son père, Joseph, agent littéraire d'origine hongroise, a distribué des copies d'une déclaration énigmatique faite en langue allemande et signée de Mme Munsinger.

"Je déclare par la présente que, moi, Gerda Munsinger, suis née le 10 septembre, 1929, à Koenigsberg, Prusse de l'Est,

et que je ne suis pas, comme l'ont rapporté des journaux, morte de leucémie," dit la déclaration.

"J'ai habité le Canada, de 1955 à 1961, et je suis la même personne qui a été mentionnée dans des rapports concernant le gouvernement canadien."

DROITS RESERVES
La signature paraissait tremblante et était à peine lisible.

Hier, à la Chambre des Communes, à Ottawa, le premier ministre Pearson a ordonné la tenue d'une enquête sur les prétendus liens entre l'ancien cabinet conservateur et Mme Munsinger. Le ministre de la Justice, Lucien Cardin, en prétendant qu'il était possible que la sécurité du Canada ait été menacée, avait accusé Mme Munsinger d'avoir été mêlée à des questions d'espionnage.

Star, de Toronto, qui a retracé l'Allemande à Munich, jeudi dernier.

Radio-Canada, qui espérait obtenir les droits de la télévision, a rapporté qu'elle doit faire face à la concurrence et qu'elle attendait les développements des négociations.

LA POLICE
La police de Munich a continué à afficher l'indifférence, au moins extérieurement.

"Nous ne sommes pas intéressés à Gerda Munsinger," a déclaré M. Carl Pfant, avocat et un des hauts fonctionnaires du service de la police, dans un mélange de français, d'anglais et d'allemand.

"Nous n'avons jamais eu à faire avec elle jusqu'à maintenant. Nous n'avons pas de dossier sur elle. Nous ne sommes absolument pas intéressés à elle jusqu'à maintenant. Je ne puis rien affirmer pour l'avenir."

La section politique du service de la police ne possède, non plus, aucun dossier sur elle, a-t-il dit.

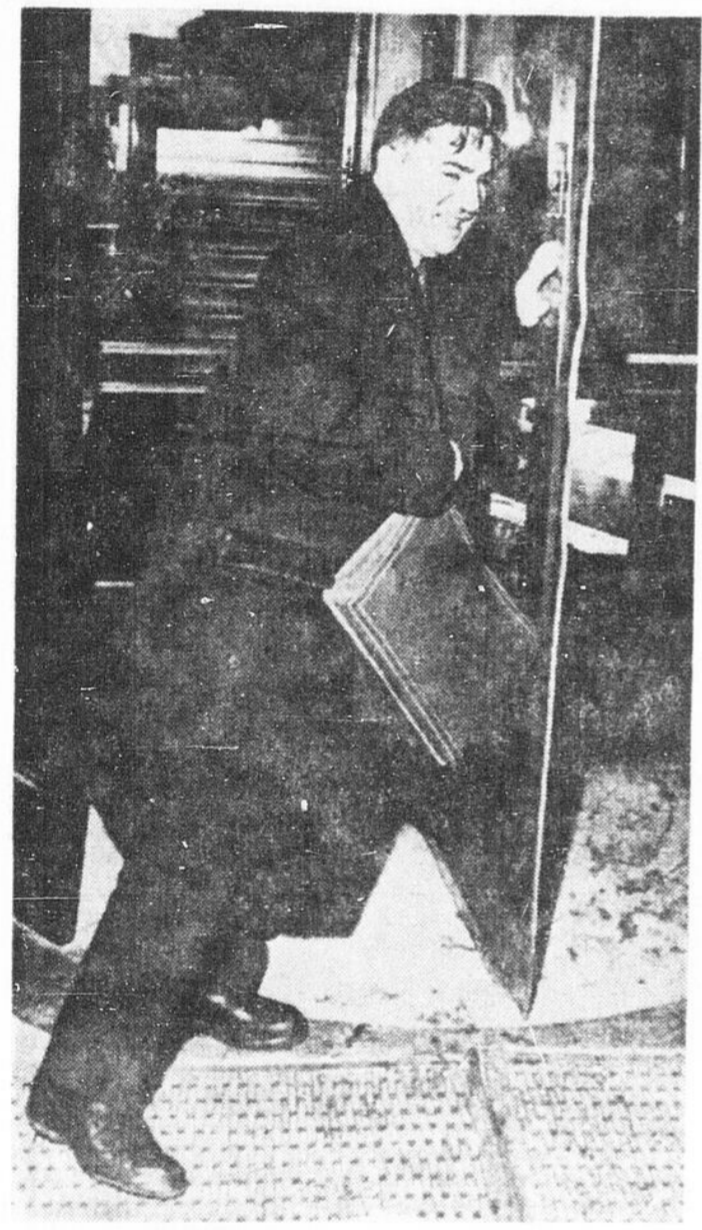
On ignore cependant si le contre-espionnage de l'Allemagne de l'Ouest, possède quelque chose sur Gerda, étant donné les affirmations qu'elle était une espionne."

M. J. Bjarnason, représentant du ministère canadien de l'immigration, qui dirige un bureau émettant des passeports pour les émigrants de Munich, a refusé de révéler si Ottawa l'avait questionné en rapport avec cette affaire.

"Je n'ai pas de commentaire à faire," a-t-il déclaré.

Le consulat britannique à Munich, qui pourrait agir de la part du gouvernement canadien à Munich, en des questions autres que l'immigration, a déclaré ne rien savoir de l'affaire et ne pas y être concerné.

Le consulat américain a aussi affirmé ne rien savoir, même si Gerda Hessler a épousé Michael Hessler, un ancien soldat américain qui est maintenant agent de police à New York, et qu'on lui eut refusé un passeport aux États-Unis en 1953. Le couple a plus tard divorcé.



DECISION A PRENDRE — C'est le ministre de l'immigration, M. Jean Marchand, qui aura à décider si la femme Munsinger sera admise au Canada pour témoigner à l'enquête judiciaire qui se tiendra au sujet de l'activité de cette femme lorsqu'elle habitait Montréal. (Téléphoto PC)

Texte intégral du décret

OTTAWA (PC) — Voici le texte intégral du décret approuvé hier par le cabinet fédéral, instituant la commission d'enquête sur l'affaire Munsinger.

Sur avis conforme du premier ministre, le comité du Conseil privé recommande que l'honorable Wishart Flett Spence, Ottawa (Ontario), soit nommé commissaire en vertu de la partie I de la Loi sur les enquêtes en vue de faire une enquête complète sur une déclaration du ministre de la Justice, M. Cardin, selon laquelle la femme, ancien mannequin, avait eu des aventures avec des membres du cabinet conservateur de John Diefenbaker.

"Un ministre met sa position en jeu dans l'affaire de 'la femme espion'. Tel est le titre de la manchette du Times sur les accusations du ministre de la Justice, M. Cardin, selon lesquelles la femme, ancien mannequin, avait eu des aventures avec des membres du cabinet conservateur de John Diefenbaker.

- RECOMMANDATIONS**
- Le comité recommande de plus:
- 1—que le commissaire se prévale de son pouvoir absolu d'appréciation quant à la procédure à suivre, y compris la faculté de tenir des séances à huis clos et d'adopter les mesures qu'il peut juger propres à garantir la sécurité du Canada;
 - 2—que le commissaire soit autorisé à exercer tous les pouvoirs que lui confère l'article 11 de la Loi sur les enquêtes;
 - 3—que le commissaire soit autorisé à siéger aux dates et endroits dont il pourra décider à l'occasion;
 - 4—que le commissaire soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et du personnel requis à des taux de rémunération et de remboursement approuvés par le Conseil du Trésor;
 - 5—que le commissaire fasse rapport au gouverneur en conseil dans les meilleurs délais.

...et que les journaux lui donnent les manchettes

(D'après la Presse Canadienne) — Les journaux, à travers plusieurs pays du monde, continuent à faire état du scandale créé au sein de la nation canadienne, en rapport avec ce que l'on peut désormais appeler, sans équivoque, l'affaire Munsinger.

EN ANGLETERRE
L'affaire Munsinger jouit d'une plus grande attention dans la presse britannique. Des nouvelles et des reportages photographiques commencent à apparaître régulièrement dans les quotidiens du pays. Cependant il n'y a pas encore d'éditoriaux consacrés à l'affaire.

"Gerda déclare: 'Je ne suis pas une espionne', ceci est une nouvelle occupant cinq colonnes, présentée en première page du Daily Mail de Londres. La nouvelle est accompagnée d'une photographie de la Munsinger se pressant dans son logis de Munich.

"Le devoir: Le gouvernement se doit d'établir si la Munsinger était un amateur ou une professionnelle. Si oui, punir les coupables. Si non, il s'agit là d'une erreur impardonnable de la part du ministre Cardin, de certains hauts fonctionnaires et de la section de contre-espionnage de la Gendarmerie royale.

AUX ETATS-UNIS
L'affaire Munsinger a bénéficié de beaucoup d'espace dans la majorité des journaux américains, surtout ceux de forme tabloïd. Le New York Daily News a consacré sa première page de samedi à des manchettes et à une photographie de Gerda Munsinger. La manchette

1925 40 ANS 1965

PAYEZ EN JUIN 1966

VENTE PORTES

D'ALUMINIUM
Nouveau modèle supérieur 1966.
Prix ordinaire \$79.50

\$59.50

MODELE 100 COMPLET

Avec panneaux de verre et moustiquaire, chaîne antivol de sûreté, ferme-porte pneumatique, poignée ronde de porte avec serrure et gond d'acier inoxydable.

Grilles, fente à lettres et installation facultative.

GRATIS: avec chaque porte vous obtenez ce beau chambranle solide fait de longons d'aluminium en "Z". Valeur \$15.00

W^m MORRIS ET FILS LIMITEE

Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR Tél.: 522-5763
419 ST-ANSELME — QUEBEC

VOUS AVEZ UN APPARTEMENT A LOUER?

VOUS AVEZ UNE MAISON A VENDRE OU A LOUER?

VOUS AVEZ UNE CHAMBRE A LOUER?

VOUS AVEZ DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION A VENDRE!

QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS IL Y A UNE RUBRIQUE POUR VOUS DANS LES ANNONCES CLASSES DU SOLEIL ET L'ÉVÉNEMENT

529-9231

L'IRRITATION de la VESSIE chez les femmes de PLUS de 21ANS

Après 21 ans de vie plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'ischuria coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sévères, maux de tête, courbatures musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Québec Prolet & Fils
865, 1ère AVENUE - TEL: 529-8175

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
11:00 Mire et musique 11:05 Dessins animés 11:15 Horaire commenté 11:20 Nouvelles 11:25 Éditorial 11:28 Sports 11:30 De tout de tous 11:35 Promotions Atlantiques 11:40 TV Film 11:45 Fantôme 11:50 La soirée "Ne te retourne pas, mon fils" 11:55 Capitaine Bonhomme 12:00 Télé-Popay 12:05 Nouvelles 12:10 Éditorial 12:15 La petite peste 12:20 Chronique Paul de Rycke 12:25 Théâtre des étoiles 12:30 Nouvelles 12:35 Éditorial 12:40 Chronique Paul de Rycke 12:45 Heures exclusives "Parlons-moi" 12:45 FIN DES ÉMISSIONS	9:30 Mire et musique 9:35 Opening 9:40 Canadian School 9:45 Gemini Titan & Ikon 9:50 Test pattern and music 9:55 Opening 10:00 To tell the truth 10:05 Take 30 10:10 World in contrast 10:15 Rendez-vous in space 10:20 Winter edition 10:25 After 6: "Wee Wee" 10:30 The Red Skelton Hour 10:35 Front Page Challenge 10:40 The Dick Van Dyke Show 10:45 News magazine 10:50 The Public Eye 10:55 CBC-TV News 11:00 Viewpoint 11:05 Late scores 11:10 FIN DES ÉMISSIONS	9:00 Mire 9:05 Mire et musique 9:10 Algorithme du CBVT 9:15 Télévision scolaire 9:20 "Géographie pour le monde" 9:25 Lancement de Gemini II 9:30 Court métrage 9:35 Téléjournal 9:40 Long métrage "Le grand jeu de l'admirateur pas" 9:45 Téléjournal 9:50 Femme d'aujourd'hui 9:55 Bulletin 10:00 La boîte à surprises 10:05 Robinson Crusoe 10:10 Téléjournal 10:15 Téléjournal régional 10:20 Rond Point 10:25 Téléjournal 10:30 Le Nord 10:35 Route 66 10:40 De A à Z 10:45 Le sel de la semaine 10:50 Téléjournal 10:55 Supplément régional 11:00 Bulletin de la météo 11:05 Nouvelles du sport 11:10 Festival du cinéma polonais 11:15 "L'art d'être aimé" 11:20 FIN DES ÉMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4	CKMI-TV — Canal 5	CBVT-TV — Canal 11
11:00 Mire et musique 11:05 Dessins animés 11:15 Horaire commenté 11:20 Nouvelles 11:25 Météo 11:28 Sports 11:30 De tout de tous 11:35 Promotions Atlantiques 11:40 TV Film 11:45 Fantôme 11:50 La soirée "Ne te retourne pas, mon fils" 11:55 Capitaine Bonhomme 12:00 Télé-Popay 12:05 Nouvelles 12:10 Éditorial 12:15 La petite peste 12:20 Chronique Paul de Rycke 12:25 Théâtre des étoiles 12:30 Nouvelles 12:35 Éditorial 12:40 Chronique Paul de Rycke 12:45 Heures exclusives "Parlons-moi" 12:45 FIN DES ÉMISSIONS	10:00 Test pattern and music 10:05 Opening 10:10 Walk in space 10:15 Bulletin Square 10:20 Après Canada 10:25 C-ETV News 10:30 Test pattern and music 10:35 Opening 10:40 World in contrast 10:45 Take Thirty 10:50 Bizarre Dazzle 10:55 Cartoons 11:00 Music hop 11:05 Nations business 11:10 News and sports 11:15 Combat 11:20 Let's Ring out 11:25 Blue Light 11:30 Bob Hope Theatre 11:35 Memorandum 11:40 Festival, contenance 11:45 CBC-TV News 11:50 Viewpoint 11:55 Late scores 12:00 Rite out for reverie 12:05 RING OFF	9:00 Mire 9:05 Mire et musique 9:10 Algorithme du CBVT 9:15 Télévision scolaire 9:20 "Les forces de la nature" 9:25 Long métrage 9:30 "Un dénouement inconnu" avec Dora Inel, Noël Roquevert 9:35 Téléjournal 9:40 Long métrage 9:45 Femme d'aujourd'hui 9:50 Bulletin 9:55 La boîte à surprises 10:00 Téléjournal 10:05 La vie qui est 10:10 Téléjournal régional 10:15 Rond Point 10:20 Téléjournal 10:25 Bulletin des actualités 10:30 "Cinema de Paris" avec Roger Desmarais, Pierre Laquet 10:35 Carte sur table 10:40 Les affaires de l'Etat 10:45 "Régiment des croisés" 10:50 Supplément régional 10:55 Bulletin de la météo 11:00 Nouvelles du sport 11:05 Les Indispensables 11:10 FIN DES ÉMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

A Québec aujourd'hui



Arts

Peinture: Exposition de Fernand Leduc au Musée du Québec. Exposition Lacroix-Gamache à l'Académie de Québec.

Théâtre: Le comportement des époux Bradbury de François Billeloux. Au Théâtre de l'Estoc.

Convocations

Chambre de commerce de Giffard: Dîner-causette à 6h30 au restaurant Orféon, Blvd Ste-Anne, Giffard. Conférencier: M. Augustin Brassard. L'Expo 1967.

"La Cité Grecque de l'Antiquité": Conférence de M. André Labrière-Paulé à 8 h sur le petit amphithéâtre de l'Académie de Québec.

Club Rotary de Québec: Dîner-causette à 12h30 p.m. au Château Frontenac. Projection d'un film en couleur sur la fabrication du chocolat.

La Semaine Syndicale Étudiante: Conférence de M. Louis Laberge à 12h45 à l'amphithéâtre 1 C au pavillon des Sciences humaine. Sujet: "Le Syndicalisme International".

Conférence religieuse: Conférence du Père Loew, prêtre ouvrier, à 8 h 30 p.m. à la Salle Newman, Pavillon Lémieux, Cité Universitaire. Sujet: "Les attitudes d'un universitaire chrétien en face du monde ouvrier".

Rencontre des Amitiés Juédo-Chrétiennes: Colloque à 8h15 p.m. au Parish Hall, Église St-Mathieu, 755 St-Jean. Sujet: "L'Amour de Dieu".

Association des Apiculteurs de Québec: Congrès annuel aujourd'hui à l'Institut coopératif Desjardins.

Mardis universitaires: Conférence du Rév. Pierre-François Varrilhon à 8h30 à l'amphithéâtre 1 C, Pavillon des sciences humaines. Sujet: "Paul Claudel d'après son journal inédit".

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: "Gala des chorales 1966". Ce soir: La Claire Fontaine — Marius — Pieri Comman. Ce soir: 10 h, 12 h, 30.

A l'Italia: Groupe de chanteurs et musiciens italiens. Ce soir: 8 h, à 2 h.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière St-Pierre.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inscrivent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film montré dans un établissement. Elles ne sont pas destinées à empêcher le téléspectateur pour le reste du programme, ni celle-ci à être le seul critère de sélection pour le reste du programme.

T — Films qui conviennent aux enfants de tous âges.

AA — ADULTES ET ADOLÉSCENTS. Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma.

A — ADULTES. Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils soient trop brutaux pour les jeunes, ou qu'ils traitent de sujets d'inspiration masculine, à condition de vouloir réfléchir et réfléchir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVE. Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse ou du développement de certains thèmes, soit encore en raison de l'atmosphère qui y est donnée. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avisés et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A ÉVITER. Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la moralité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de tous.

P — A ÉVITER. Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bonneville	— Une certaine rencontre (AA) 10h, 12h, 30	21.57	— "Le bataillon des lâches" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.58	— "Les gladiateurs magnifiques" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.59	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.60	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.61	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.62	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.63	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.64	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.65	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30
Capitol	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30	21.66	— "Le plus sauvage d'entre tous" (A) 10h, 12h, 30

Un court métrage de Godbout distribué par la Paramount

LE MONDE VA NOUS PRENDRE POUR DES SAUVAGES, un court métrage de l'ONE, réalisé par Jacques Godbout, vient d'être retenu par la firme Paramount pour être distribué dans les cinémas d'Allemagne en complément de programme avec le nouveau long métrage JUDITH, qui met en vedette Sophia Loren. Cette entente permet donc d'introduire une abondante diffusion outre-Rhin de cette production canadienne. Tournée à la Baie des Chaleurs en 1964, le film montre les poupées que fabriquent les enfants indiens de la Réserve de Maria, poupées qu'ils hésitent à montrer en disant: "Le monde va nous prendre pour des sauvages".

Pour mieux jaser

Alors que par le monde, en 1955, il y avait 95,000,000 d'appareils de téléphone, on en comptait l'an dernier quelque 182,000,000.

"Le Révolutionnaire", une comédie à prendre au tragique

Par Jean Garon

Si le ridicule tue, la révolution prônée par certaines de nos jeunes élites aurait été proprement assassinée par le "Révolutionnaire".

Un film bouloque, une comédie à prendre au tragique, un film à thèse, le "Révolutionnaire" de Jean-Pierre Lefebvre est un peu de tout cela en même temps.

C'est un film destiné aux gens simples de tous les âges, aux gens qui ont le sens de l'humour et du ridicule. Les plus vieux n'ont pas ce que cela satisfait d'une certaine façon leur conception de la jeunesse actuelle: "Les jeunes sont écorchés, n'étudient pas, ne font pas leur religion comme il se doit. Ce ne sont que des "révolutionnaires" barbus".

Les plus jeunes rient, encore là s'ils ont le sens de l'humour bien développé, le film les dépeint tels qu'ils sont ou tels qu'ils ont été à une certaine période de leur adolescence.

Une adolescence, pas différente des autres en soi, mais que les tabous qui sont sexuels, religieux ou politiques ont rendu telle que ces jeunes ne pouvaient que désirer sortir de cet hermetisme protectionniste. Certains n'ont épargné aucun effort pour arriver le plus rapidement et le plus définitivement possible.

Au spectateur simple, l'auteur laisse ouvertes toutes les issues possibles. Qui ne se reconnaît pas en procédant à l'élimination de l'exagération, à cette révolution enflammée qui est

toujours demeurée saine au niveau de l'esprit mais qui s'est perdue dès qu'elle a voulu se réaliser concrètement.

Qui ne se reconnaît pas au don total qu'exige toute jeunesse pleine de foi, de sa foi et de sa soif d'aimer à sa manière gauchement et souvent tristement. La tendance naturelle à une schizophrénie, qui bien entendu ne se révèle pas avec la même acuité, qui fait qu'il y a finalement distorsion entre ce que l'on désire profondément faire, ce que l'on dit vouloir faire et ce que l'on fait en définitive.

Le film porte par son exagération même sur le manque de réalisme dont fait preuve cette certaine génération et, même si l'auteur lui-même rejette la tradition, dont on fait preuve toutes les générations qui l'ont précédé et celles qui la suivront.

Il faut y voir, et cela n'est accessible qu'aux jeunes de cœur et d'esprit, non pas une accusation et une "désolidarisation" de la part de l'auteur qui

n'a que 24 ans lui-même, mais bien un témoignage de l'expérience vécue, un désir de faire voir par l'exagération.

On sent bien l'influence des cinéastes tels que Chabrol et Godard. Heureusement peut-être, le réalisateur n'a pas pu profiter des moyens dont disposaient ces deux cinéastes et son film y a sûrement gagné en originalité.

Ces thèmes sont le goût du martyre que le réalisateur con-

sidère typiquement canadien-français et qu'il arbore au possible, la suffisance et la jemie. Selon Lefebvre notre grand problème, à nous Canadiens français, c'est la séparation des univers masculin et féminin. Peut-être aussi le goût de l'absurde mais le goût de l'absurde insensé dont on ne revient jamais.

Vous raconter le film. Impossible. C'est un film à voir et non pas une histoire à raconter. Bien sûr tout est logique, tout est pesé mais il n'y a pas d'his-

toire à suivre. L'auteur, qui le et nous laisse chercher et nous veut d'ailleurs, pense tout bas force à penser.

Manuela Spectacle de beautés avec la toute pétillante **Manuela** agaçante danseuse orientale exotique **Marisse MORIN** **GASTON BOILEAU** fantaisiste animateur jolies chanteuses de Montréal. **PARADE DES AMATEURS** Contours Chanson Mystérieuse - Prix à gagner! 692-1616

10 PRIX DE L'ACADEMIE, INCLUANT LE MEILLEUR FILM ET LA MEILLEURE ACTRICE **5^e SEMAINE** **RODGERS - HAMMERSTEIN'S** **THE SOUND OF MUSIC** production Robert Wise avec **JULIE ANDREWS** gagnante d'un OSCAR **Christopher Plummer** **Ste-Foy** **SALLE ADOLPHE 656-0392** Centre d'Achat Ste-Foy

En 4^e Semaine **BOURVIL** et **LOUIS DE FUNES** aux prises, c'est deux heures de gags ininterrompus dont vous vous souviendrez longtemps. **LOUIS DE FUNES** **Le CORNIAUD** en couleurs et scope **Le MEURTRIER — COUP DUR A TANGER** 24 Côte de la Fabrique 524-2880 A. 1H., 3H., 5H., 7H., 9H.

ANGÉLIQUE *Marquise des Anges* **MARIA SHELL** (en couleurs) **JE NE SUIS QU'UNE FEMME...** **Le RUFAN** **Le FANTÔME DE SOHO** **CINÉMA CANADIEN** **FINISSANT CE SOIR** **DEMAIN SOIR 8h.30 — ALINA STEFANSKA**, pianiste **PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS** **"GOLDFINGER"** **ALBERT R. BROOKS** **HARRY SALZMAN** **SEAN CONNERY** **IAN FLEMING** **TECHNICOLOR** **972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 572-6100** **Goldfinger 1h.35 - 4h.05 - 6h.35 - 9h.10** Courts métrages 1h. - 3h. - 6h. - 8h.30.

ROGER COGGIO De retour pour UN SEUL SOIR, JEUDI 17 MARS à 8h.30 p.m. **"Une force extraordinaire. Humour... Tendresse... On rit... L'émotion grandit... Un génie du théâtre..."** C. Brunelle (Le Soleil) **AU PALAIS MONTCALM** Billets en vente au guichet: \$1.50 à \$3.50

Les trois Stooges contre les hors la loi **Les Trois Stooges - Adam West - Nancy Kovack** **"Le Gladiateur Magnifique"** **MARK FORET** **VICTORIA** **RIALTO** **198 - 4e Rue, 524-2510**

LES AMANTS **Jeanne MOREAU - Jean-Marc BORY** **LOUIS MALLE** **CINÉMA CARTIER** **Les amants 1h. 3h. 5h. 7h. 9h. fin 11h.** 1019 Ave Cartier 525-9340

IMPERIAL EN COULEURS **"L'IDOLE D'ACAPULCO"** **ELVIS PRESLEY et URSULA ANDRESS** Film policier: **"LE CHEMIN DE LA PEUR"** **EDMUND PURDOM et DOROTHY DANDRIDGE**

PRINCESSE EN COULEURS **"LE BATAILLON DES LACHES"** **GLENN FORD et STELLA STEVENS** **"L'ILE DES REPROUVES"** **ALDO RAY et HEATHER SEARS** **"JASON ET LES ARGONAUTES"** **TOD ARMSTRONG et NANCY KOVACK**

THEATRE DE L'ESTOC 9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947 De François Billeloux... **LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURRY** Une comédie ébouriffée. Tous les soirs à 8h.30 Adm. \$2.00 Etudiants \$1.50 Lundi étudiants à 7h.30 Adm. \$1.00

THEATRE CAPITOL UN CONCERT "TOUT CHOPIN" AVEC LA BRILLANTE PIANISTE POLONAISE DE RENOMMEE INTERNATIONALE **HELINA STEFANSKA** PROGRAMME: Polonoise en do mineur, Op. 40 No 2. Polonoise en ré mineur, Op. 21 No 1. Nocturne en do mineur, Op. 48 No 1. Nocturne en do dièse mineur, Op. 27 No 1. Ballade en sol mineur, Op. 23 Grande Polonoise Brillante mi bémol majeur. 6 Préludes, ré bémol majeur, si bémol majeur, sol mineur, ré mineur. Ballade fa mineur, Op. 52 Mazurka do dièse mineur, Op. 6 No 2. Mazurka la mineur, Op. 68 No 2. Mazurka ré majeur, Op. 33 No 2. Polonoise en fa dièse mineur, Op. 44

CINEMA SILLERY **Paul Newman Patricia Neal** **LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS** Gagnant de 3 Oscars de l'Académie **Une Femme est une Femme** un film de Jean-Luc Godard J.P. Belmondo J.C. Brialy **CINEMA LIDO** Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis Tel.: 837-2272

L'INVINCIBLE DR. MABUSE **LEN BARKER** **KARAOKE** **2 IEME FILM** **SECRET DES VALISES NOIRES**

CINEMA ST-ROMUALD 3 milles du Pont de Québec Tel.: 839-7553 - A l'affiche **L'inquiétante dame en noir** Jack Lemmon - Kim Novak **Fred Astaire** Une hilarante comédie! **LE RETOUR DU FILS DU CHEIK** Scope et couleurs **GORDON SCOTT** **CHRISTINA GARDON**

CINEMA DE PARIS 3e SEMAINE **Tout Québec le dit c'est un programme du tonnerre.** **MICHELLE MERCIER** **Gilles BERET** **Lili PALMER** **Zohar ROSSEN** **Jean BABOU** **TONNERRE** **LES GORILLES** Un film au poil

LE PIGALLE COMMENÇANT DEMAIN **DEUX GRANDS SUCCES AU MEME PROGRAMME** **Brigitte Bardot** et les dangers du "strip-tease" **EN EFFEUILLANT LA MARGUERITE** **DANIEL GELIN** **CA VA BARDER** AVEC **EDDIE CONSTANTINE** Aujourd'hui dernier jour **LE MEURTRIER — COUP DUR A TANGER**

LE POINT DE MIRE DE TOUT QUEBEC! **12^e Semaine** **ANGÉLIQUE!** **IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE** **IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVE D'ANGÉLIQUE** EN COULEURS **ANGÉLIQUE** *Marquise des Anges* **MARIA SHELL** (en couleurs) **JE NE SUIS QU'UNE FEMME...**

CINEMA CANADIEN **FINISSANT CE SOIR** **DEMAIN SOIR 8h.30 — ALINA STEFANSKA**, pianiste **PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS** **"GOLDFINGER"** **ALBERT R. BROOKS** **HARRY SALZMAN** **SEAN CONNERY** **IAN FLEMING** **TECHNICOLOR** **972 RUE ST-JEAN, TELEPHONE 572-6100** **Goldfinger 1h.35 - 4h.05 - 6h.35 - 9h.10** Courts métrages 1h. - 3h. - 6h. - 8h.30.

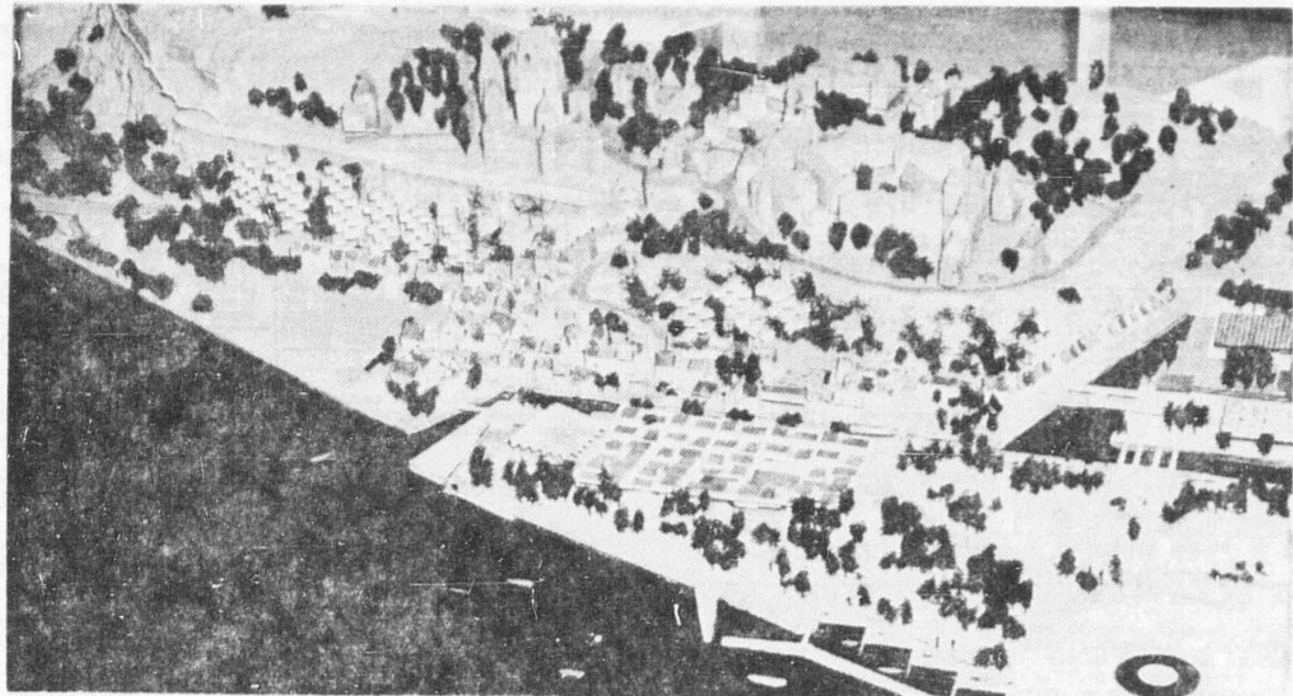
ROGER COGGIO De retour pour UN SEUL SOIR, JEUDI 17 MARS à 8h.30 p.m. **"Une force extraordinaire. Humour... Tendresse... On rit... L'émotion grandit... Un génie du théâtre..."** C. Brunelle (Le Soleil) **AU PALAIS MONTCALM** Billets en vente au guichet: \$1.50 à \$3.50

CINEMA SILLERY **Paul Newman Patricia Neal** **LE PLUS SAUVAGE D'ENTRE TOUS** Gagnant de 3 Oscars de l'Académie **Une Femme est une Femme** un film de Jean-Luc Godard J.P. Belmondo J.C. Brialy **CINEMA LIDO** Centre d'Achats, Rond-Point, Lévis Tel.: 837-2272

L'INVINCIBLE DR. MABUSE **LEN BARKER** **KARAOKE** **2 IEME FILM** **SECRET DES VALISES NOIRES**

CINEMA ST-ROMUALD 3 milles du Pont de Québec Tel.: 839-7553 - A l'affiche **L'inquiétante dame en noir** Jack Lemmon - Kim Novak **Fred Astaire** Une hilarante comédie! **LE RETOUR DU FILS DU CHEIK** Scope et couleurs **GORDON SCOTT** **CHRISTINA GARDON**

CINEMA DE PARIS 3e SEMAINE **Tout Québec le dit c'est un programme du tonnerre.** **MICHELLE MERCIER** **Gilles BERET** **Lili PALMER** **Zohar ROSSEN** **Jean BABOU** **TONNERRE** **LES GORILLES** Un film au poil



EXPOSITION D'ARCHITECTURE A L'UNIVERSITE LAVAL — Après quelques jours de retard, causé par une grève de camionneurs de Toronto, l'exposition d'architecture, organisée par l'École d'Architecture de l'université Laval a enfin lieu. Il s'agit de travaux faits l'an dernier, par les diplômés des diverses écoles d'architecture du Canada, travaux jugés les meilleurs au terme d'un concours

national. Notre photo nous fait voir un projet, signé de M. Raymond Lévesque, diplômé de Laval, l'an dernier. La reconstruction de Québec est le sujet qu'a étudié M. Lévesque. L'exposition d'architecture se tient dans le grand hall d'entrée du pavillon des Sciences humaines à la Cité Universitaire.

Ferveur grandissante pour le français en Asie

A FORCE DE PARLER DE L'Afrique francophone, certains, en France, paraissent oublier que dans une région relativement lointaine en Extrême-Orient, maints peuples éprouvent pour la langue et la culture françaises, une ferveur chaque jour plus intense.

Que résulte-t-il de cette ferveur?

D'abord, la promotion de la langue française non seulement dans l'enseignement aux cycles secondaire et universitaire, mais encore partout où se manifestent les conférences entre différents pays: le français est au premier rang avec l'anglais, alors qu'il y a seulement quelques années la langue anglaise était partout prédominante.

Ensuite, la formation d'intellectuels et de cadres locaux instruits selon les normes de la culture française, capables de suivre dans la langue de Voltaire et de Camus l'évolution de la civilisation et de la technique en France. Beaucoup d'entre eux sont devenus les meilleurs propagateurs, pour ne pas dire propagandistes de la culture française sous toutes ses formes: littérature, art, éducation.

Sur un terrain plus concret, cette francophonie provoque en Asie une véritable fringale d'importations d'ouvrages provenant de la France. Quels genres d'ouvrages? D'abord, des livres d'études. Ces pays ont besoin de s'éduquer rapidement sur une base matérielle et spirituelle moderne, et veulent former au plus vite des cadres de dirigeants, sur les chantiers dans les usines, les ateliers, les mines. Ensuite, des oeuvres littéraires, en particulier les romans, même très modernes, car l'élite asiatique s'intéresse vivement aux courants novateurs venant de France,

dans ce domaine. Enfin, tous les périodiques de valeur les plus variés: sciences, littérature, arts.

Comme ceux des autres continents, les francophones en Asie sont conscients de leur unité et de leur fraternité. Ils désirent communier avec d'autres francophones dans le même amour de la langue et de la culture françaises.



Brigitte Bardot incarne ici une des "déeses de l'amour" dans une séquence du film très controversé "The love goddesses" qui met aussi en vedette Greta Garbo, Jean Harlow, Sophia Loren, Marilyn Monroe, Marlene Dietrich et plusieurs autres. Ne manquez pas votre dernière chance de voir, ce soir "The love goddesses" au cinéma Comédie Québécoise. Egalement à l'affiche: "Le soupirant" de Pierre Etaix.

Le couple Burton à Rome

ROME (PA)—Les vedettes de cinéma Elizabeth Taylor et Richard Burton doivent commencer aujourd'hui les répétitions pour leur prochain film à Rome. Mais apparemment, ils prennent tout leur temps pour se rendre dans cette ville qui fut témoin de leur idylle dans les personnages de Cléopâtre et Marc-Antoine en 1962.

Hier aux dernières nouvelles, ils voyageaient en touristes, vi-

sitant les endroits intéressants le long de la route, pour s'arrêter à Florence. Le nouveau film, une adaptation de l'oeuvre de Shakespeare "La mégère apprivoisée" exigera environ 16 semaines de travail.

Comme ils en sont les producteurs et les vedettes, Liz Taylor et Richard Burton peuvent commencer quand bon leur semble.

Films candidats à des prix

MONTREAL (PC) — Deux films récents de l'Office national du film, viennent d'être inscrits au scrutin final de l'Académie britannique du cinéma.

Après avoir gagné une médaille d'argent au dernier festival de Cork, en Irlande, le film "60 Cycles" de Jean-Claude Labrec-

que pourrait bien remporter le prix du meilleur court métrage à Londres, le 23 mars.

Le film "Stravinsky" de Wolf Koenig et de Roman Kroitor a été retenu pour le prix Robert Flaherty.

AMMISSION: SPECIAL \$1.00 LE COUPLE (excepté le samedi)
EN VEDETTE CETTE SEMAINE le comédien JACQUES DESROSNIERS
 MUSIQUE: ROGER LACHANCE
 Rés.: M. Ch. Chouinard, 656-1632

CLUB LAFAYETTE
 587 est boul. Charest — Rés.: 522-2053

Danièle et Michèle
 ravissantes comédiennes et chanteuses, vedettes du disque, de la radio et de la TV.
 Line Robert hôtesse
DANSE AVEC 2 ORCHESTRES
 Cecile Coulombe et ses musiciens ★ Paul Touzin et Armando
 Admission: Du lundi au jeudi inclusivement 50c
 Vendredi et samedi \$1.00
DANSE & SPECTACLES DIMANCHE SOIR
 ENTREE GRATUITE

AU CORONET
 Du charme et les rythmes envoûtants de l'exotisme, pour vous, mesdames,
ASTUDILLO
 Reputé chanteur sud-américain
 ★ **SCHAHARAZAD** "La poupée égyptienne"
 ★ **MARCEL TARDIF** chanteur, m.c.
 Spectacles à 10h. et 12h. Aucun minimum Rés.: 529-4941
 Mercredi le 16 mars débute la 2e série de nos "FUTURES ETOILES"
 A cette occasion, nous demandons des **AMATEURS** dans toutes les catégories

AU BAL TABARIN
 Cette semaine:
 ★ **HONEY DARIN**
 ★ **TRUDY WAYNE**
 ★ **KIM LOREN**
 danseuses exotiques des plus envoûtantes dans un spectacle des plus du tonnerre!
 ★ **SYLVIA PARIS, m.c.**
 Spectacles à 10h. et 12h. Aucun minimum — Rés.: 524-6200
 Mais qu'elles sont jolies ces danseuses exotiques! Et ce n'est pas tout...

LÉOPOLD TREMBLAY INC.
Transformez vos jours de lessive... en jours de joie avec... Simplicity
SEUL Simplicity
Offre 3 Garanties Exclusives
 ● OUVERT TOUS LES SOIRS
 ● VOS CONDITIONS SERONT LES NÔTRES
 ● PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE Modèle W92
 ● Dix programmes de lavage: Pourvue d'une minuterie à trois temps
 ● Tableau des commandes totalement lumineux
 ● Capacité de 12 lbs
 ● Dispositif doseur de détergent
 ● Doseur de produits de blanchiment
 ● Crépines géantes

SÉCHOIR AUTOMATIQUE Modèle D92
 ● Tableau des commandes totalement lumineux
 ● Le filtre est la caractéristique exclusive la plus perfectionnée du nouveau séchoir
 ● Pédale ouvre-porte
 ● L'intérieur est totalement éclairé
 ● Sécher tous les tissus au degré voulu
 ● Dessus en émail porcelaine blanc étincelant
 ● Une garantie exclusive de service gratuit après vente, pendant deux ans

MEUBLES ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
LÉOPOLD TREMBLAY INC.
 1123 rue Commerciale, St-Romuald — Tél.: 839-9441
 Service à domicile gratuit de 2 ans
 Service 5 ans additionnel sur le mécanisme d'engrenages

MAPLE LEAF CANADA
 RUE ST-JACQUES (Panneau indicateur) / RUE COMMERCIALE (901-147) / ST-JEAN-CHRYSOSTOME / ROUTE TRANS-CANADA / CHARNY / PONT DE SOUBERT

LES PLUS BAS PRIX DE LA REGION

La Société des professeurs d'histoire du Québec

Enseigner séparément dans les écoles l'histoire générale et celle du Canada

La Société des professeurs d'histoire du Québec vient de recommander que l'enseignement de l'histoire générale et de l'histoire du Canada soit dispensé séparément dans les écoles de la province...

La continuité historique, en ce qui a trait au Canada.

La deuxième façon est l'intégration au niveau du professeur. L'histoire du Canada et l'histoire générale restent distinctes et dans les programmes et dans les manuels.

M. Marcel Carrier

M. Marcel Carrier, époux de dame Gemma Gosselin, est décédé le 14 mars à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 49 ans et 5 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Claude, Ginette, Carole et Denis Carrier, de Lévis; sa belle-mère, Mme Roméo Gosselin, de Lévis; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Zoël Carrier (Jeanne Gagné) de Québec; Mlle Madeleine Carrier, de Lévis; M. et Mme Laval Duquet (Juliette Carrier), de Lévis; M. et Mme Robert Carrier (Monique Veilleux), de Silley; M. et Mme Clermont Carrier (Charlotte Guay), de Cap-de-la-Madeleine; M. et Mme Benoit Carrier (Louissette Fortin), de Québec; Mme Irénée Carrier (Simone Blanchette), de Québec; M. et Mme Ovide Cantin (Murielle Gosselin), de Lévis; M. et Mme Laval Gosselin (Monique Grenier), de Lévis; M. et Mme Marcel Gosselin (Béatrice Guay), de Lévis; M. et Mme Emmamuel Gosselin (Jeanne Michaud), de Montréal; Mme Emile Patry (Fernande Gosselin), de Lévis; M. et Mme Benoit Gosselin (Pierrette Nole), de Lévis, ainsi que plusieurs petits neveux, nièces, cousins et cousines.

Mme H. Fontaine

Dame Alice Boulet, épouse de feu Henri Fontaine, est décédée le 13 mars, à l'âge de 76 ans. Madame Fontaine demeurait autrefois à Québec.

Madame Fontaine laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses belles-filles et ses gendres: M. et Mme Lucien Brié (Yvette), M. et Mme Albert Courteau (Gabrielle), M. et Mme Jean-Paul Fontaine (Mireille Lamonde), M. et Mme Henri Plante (Gisèle), M. et Mme Claude Fontaine (Claudette Brié); ses frères et ses belles-sœurs; M. et Mme Armand Boulet, M. et Mme Paul Boulet, Mme Napoléon Côté, Mme Bernadine Labrecque.

La dévouée mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1re Avenue. Le service sera chanté jeudi, en l'église de Charlesbourg, et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Décédé

MONTREAL (PC) — M. R.A. Emerson, président du Canadien pacifique, est décédé dimanche à sa résidence de Montréal.

M. Emerson, 54 ans, était président du CP depuis le mois d'octobre 1964. En rapportant son décès, un porte-parole du CP a précisé que le président était mort durant la journée de dimanche, alors que sa femme était sortie. La dévouée mortelle n'a été retrouvée que ce matin.

Le porte-parole n'a pas précisé la cause du décès.

M. Emerson était originaire de Plum Coulee, au Manitoba. Il avait d'abord travaillé pour le CP comme employé supplémentaire durant l'été de 1928. En 1958, il était devenu vice-président et directeur de la compagnie.

A la présidence il avait succédé à M. N.R. Crump, qui avait conservé le poste de président du conseil exécutif.

Lors de sa nomination, M. Emerson avait déclaré que sa nomination devait amener une répartition des tâches au sein de la direction du Canadien pacifique.

ANGLAIS EN 3 MOIS AUDIO-VOCAL

Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile. 785 de SALABERRY ch. 206 ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN 522-6624

Poudre à canon

La poudre à canon, utilisée pour la première fois en 1346, est demeurée l'arme militaire explosive la plus dangereuse jusqu'à la découverte du TNT en 1902.

CITE DE QUEBEC

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC ET CITE DE QUEBEC No 186-111... LOUIS J. BAIZABAL... ROLAND GAGNON... AVIS LEGAL... En vertu d'un bref de fieri facias de biens seront vendus à l'enchère le 25ème jour de mars 1966 à 10 heures a.m. au domicile du défendeur...

Mme Gaudias Saint-Pierre

Mme Gaudias Saint-Pierre, née Eva Ouellette, est décédée le 14 mars, à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 80 ans et 3 mois. Elle demeurait autrefois à Sainte-Perpétue de l'Islet.

Outre son époux, elle laisse

M. R.-O. Vigeant

M. R.-O. Vigeant, époux de dame Eva Bédard, est décédé le 13 mars, à l'âge de 76 ans. Il fut gérant au service de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, pendant de nombreuses années.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres, MM. et Mmes A. Voss (Pierrette) et K. Rose (Françoise), Lucille; ses fils, et sa belle-fille, M. et Mme Jacques Vigeant (Murielle), ses petits-enfants, et de nombreux autres parents.

La dévouée mortelle est exposée à 35 Est, Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi à Sainte-Perpétue, Cte l'Islet. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec.

M. A. Tremblay

M. Arthur Tremblay, ex-gérant de Randall Mine et Venus Gold Mine et ex-employé de S. J. Giffard, est décédé le 14 mars à l'âge de 80 ans, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Arsène Gagnon, de Garson, Ontario; son frère, M. Alfred Tremblay, de Giffard; ses sœurs: Mme veuve Paul Girard (Marie) et Mme veuve Rédepli Lachance (Marie-Anne), de Giffard; ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Charles-Edouard Paquet, de Québec; Apollinaire Allard, de Saint-Rémi; Robert Ferland, de Saint-Nicolas; Albert Allard, d'Amos; Mme veuve François Allard, de Saint-Rémi; M. Emile et Aimé Allard, d'Amos; ses neveux et nièces: M. et Mme Robert Emond, Henri Emond, Alphonse Bélanger, Marcel Lachance, Roger Picard, Oséa Auger, Jean-Marie Lachance, Roger Picard; ses neveux: le frère Roland Lachance, des Frères des Ecoles Chrétiennes; MM. les abbés Armand Allard, de Mont-Brun, et Jean-Guy Allard, de Chibougamau, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

M. et madame Roland Giroux

Monsieur et madame Roland Giroux (Lucienne Beupré), victimes de l'accident d'avion à Tokyo au Japon, le 4 mars dernier.

M. E. Brennan

M. Edward Brennan, ex-caporal à la Sûreté provinciale, époux de dame Geneviève Couture, est décédé le 12 mars, à l'âge de 54 ans et six mois. Il demeurait au 166, St-Olivier, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa

sœur, ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Brennan (Pierrette Bisson), Mlle Patricia Brennan, M. et Mme O'Connor Brennan (Madeleine O'Brien), ses beaux-parents adoptifs M. et Mme Herodias Drouin.

La dévouée mortelle est exposée au 300, chemin Saint-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église Saint-Patrick, et l'inhumation au cimetière de Charlesbourg, comté de Dorchester.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée.

Dodo girafe

La girafe ne dort que quelques heures par nuit, en gardant le plus souvent son cou bien droit.

Décès

BRADY — A. Lazon, le 14 mars 1966, à l'âge de 33 ans et 11 mois, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 80 ans et 3 mois. Elle demeurait autrefois à Sainte-Perpétue de l'Islet.

Outre son époux, elle laisse

M. R.-O. Vigeant

M. R.-O. Vigeant, époux de dame Eva Bédard, est décédé le 13 mars, à l'âge de 76 ans. Il fut gérant au service de la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal, pendant de nombreuses années.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses filles et ses gendres, MM. et Mmes A. Voss (Pierrette) et K. Rose (Françoise), Lucille; ses fils, et sa belle-fille, M. et Mme Jacques Vigeant (Murielle), ses petits-enfants, et de nombreux autres parents.

La dévouée mortelle est exposée à 35 Est, Grande-Allée, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi à Sainte-Perpétue, Cte l'Islet. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec.

M. A. Tremblay

M. Arthur Tremblay, ex-gérant de Randall Mine et Venus Gold Mine et ex-employé de S. J. Giffard, est décédé le 14 mars à l'âge de 80 ans, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Arsène Gagnon, de Garson, Ontario; son frère, M. Alfred Tremblay, de Giffard; ses sœurs: Mme veuve Paul Girard (Marie) et Mme veuve Rédepli Lachance (Marie-Anne), de Giffard; ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Charles-Edouard Paquet, de Québec; Apollinaire Allard, de Saint-Rémi; Robert Ferland, de Saint-Nicolas; Albert Allard, d'Amos; Mme veuve François Allard, de Saint-Rémi; M. Emile et Aimé Allard, d'Amos; ses neveux et nièces: M. et Mme Robert Emond, Henri Emond, Alphonse Bélanger, Marcel Lachance, Roger Picard, Oséa Auger, Jean-Marie Lachance, Roger Picard; ses neveux: le frère Roland Lachance, des Frères des Ecoles Chrétiennes; MM. les abbés Armand Allard, de Mont-Brun, et Jean-Guy Allard, de Chibougamau, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

M. et madame Roland Giroux

Monsieur et madame Roland Giroux (Lucienne Beupré), victimes de l'accident d'avion à Tokyo au Japon, le 4 mars dernier.

M. E. Brennan

M. Edward Brennan, ex-caporal à la Sûreté provinciale, époux de dame Geneviève Couture, est décédé le 12 mars, à l'âge de 54 ans et six mois. Il demeurait au 166, St-Olivier, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa

sœur, ses frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Brennan (Pierrette Bisson), Mlle Patricia Brennan, M. et Mme O'Connor Brennan (Madeleine O'Brien), ses beaux-parents adoptifs M. et Mme Herodias Drouin.

La dévouée mortelle est exposée au 300, chemin Saint-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église Saint-Patrick, et l'inhumation au cimetière de Charlesbourg, comté de Dorchester.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée.

Dodo girafe

La girafe ne dort que quelques heures par nuit, en gardant le plus souvent son cou bien droit.

FORMATION

La Société croit, d'autre part, que le professeur spécialisé en histoire devrait posséder à la fois une formation universitaire en histoire et une formation psycho-pédagogique correspondant au niveau auquel il enseigne.

Elle invite aussi le ministère de l'Éducation à fixer et à publier les exigences minimales d'un manuel d'histoire.

L'organisme déplore que l'histoire soit inscrite au chapitre des "autres matières" dans les relevés de notes des élèves.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurance sur la Vie, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 4:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

AVIS DE CONVOCATION

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Médicale, Compagnie d'Assurances Générales, sera tenue au siège social de la compagnie, 2475, Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Silley, P.Q., mercredi le 30 mars 1966, à 3:00 heures p.m., aux fins de procéder à la ratification des décisions prises par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale annuelle; à l'adoption des états financiers de la compagnie pour la dernière année financière; à la nomination des vérificateurs; à l'élection des administrateurs et à toutes autres matières qui pourraient être légalement soulevées.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMY-66-11015 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 5 avril 1966 FOURNITURE DE "TRANSFORMATEURS DE DISTRIBUTION"

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AAC-66-11014 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi, 29 mars 1966 FOURNITURE DE "REGULATEURS DE TENSION"

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES ASA-66-11024 pour 10h.30 a.m. (h.n.e.) le mardi 29 mars 1966 ENTREPOS DU SURPLUS D'ACTIF POINTE-AUX-TREMBLES



ASSAILLI PAR LES JOURNALISTES — Le ministre de la Justice Cardin est assailli par les journalistes et le public alors qu'il se rend à la Chambre des Communes. On sait que le ministre a demandé à des officiers de sécurité du parlement de l'accompagner lorsqu'il se rend ou revient

du parlement. Mais il n'aurait reçu aucune menace et cette demande ne serait que routinière à cause de la foule qui la presse depuis que l'affaire Munsinger est chose publique. (Téléphoto P.C.)

Favreau nie avoir fait des menaces à Fulton

OTTAWA (PC)—Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a déclaré, hier, au cours du débat sur l'affaire Munsinger que "jamais, au grand jamais" il n'avait fait de menaces au député de Kamloops, l'ancien ministre conservateur de la Justice, M. Davie Fulton.

Fulton venait de dire aux Communes que certains libéraux avaient menacé de lancer l'affaire Munsinger aux Communes si les conservateurs ne cessaient de réclamer une enquête judiciaire dans l'affaire Spencer et que cette menace lui avait été faite au bureau même du président du Conseil privé.

Il n'a toutefois pas précisé si c'était M. Favreau lui-même qui lui avait annoncé la nouvelle.

M. Favreau, premier ministre de langue française à intervenir dans cette affaire Munsinger depuis qu'elle a éclaté à la Chambre, a dit qu'il avait bel et bien rencontré M. Fulton, il y a 15 jours environ, afin de faire appel à son sens de la justice et de l'équité pour tenter

d'intervenir auprès du chef de l'opposition afin qu'il cesse ses tactiques de dénigrement du gouvernement.

Le ministre a rappelé que M. Fulton lui avait dit qu'il en parlerait à M. Diefenbaker, s'il croyait que cela pouvait aider.

CHANTAGE

"Il y a eu tellement peu d'accord entre moi et le ministre de la Justice, a dit M. Favreau, que je ne l'ai pas prévenu de mon désir de tenir cette conversation avec le député de Kamloops et que le jour où il a sommé le chef de l'opposition de faire part de sa conduite dans l'affaire Munsinger, il n'était pas au courant de ma tentative d'intervention auprès de l'ancien ministre de la Justice."

M. Favreau ajoute que, s'il avait voulu faire du chantage avec cette affaire, il l'aurait fait il y a un an et quatre mois "alors qu'il a subi un mois de crucifixion", sous MM. Diefenbaker et Nielsen, lors de l'affaire Rivard, qui devait mener à l'enquête Dorion.

"Si j'ai vu le député de Kamloops, dit-il, ce fut pour faire

appel à son sens de la justice, impression que j'ai gardée jusqu'à ce jour."

"La conscience du gouvernement est satisfaite, a conclu le ministre. Le premier ministre a annoncé la tenue d'une enquête judiciaire dans cette affaire. Quant à moi, jamais, au grand jamais, je n'ai proféré de menaces de chantage au député de Kamloops."

M. Favreau avait d'abord dit qu'il aurait préféré ne pas participer au débat, mais que vu que son nom avait été traîné dans le débat par M. Fulton, il se devait de rectifier certains faits et de dissiper les doutes quant à la mention aux Communes de l'affaire Munsinger."

SERMENT TRAHI

"Au moment où le ministre de la Justice, M. Cardin, a mis au défi le chef de l'opposition de révéler des détails de sa participation à l'affaire Munsinger, a dit M. Favreau, l'atmosphère était telle que le ministre a prononcé ces paroles sous le coup de la provocation à laquelle il était humainement impossible de résister et ne peut en être blâmé."

"Je suis bouleversé d'apprendre que le député de Kamloops ait dit que je l'avais menacé de chantage au cours d'une entrevue, dit-il encore. Effectivement, cet entretien a eu lieu il y a 15 jours environ parce

que l'ancien ministre de la Justice est le seul député de l'opposition que je consente à recevoir à cause de son sens de la justice. Mais, il vient de faire appel à des tactiques qui me rappellent celles d'un autre député qui siège en face de moi (M. Erik Nielsen, député du Yukon, qui a fait éclater l'affaire Rivard aux Communes)."

M. Favreau a accusé M. Fulton d'avoir trahi son serment de membre du Conseil privé en déclarant qu'il y avait eu un contact entre les deux hommes.

DIEFENBAKER

"L'opposition ne cessait de nous dénigrer, nous avait presque accusé d'être responsable des meurtres de Saint-Gilles, a dit encore M. Favreau, et, faisant maintenant appel à la suprématie de la justice de ce cas de sécurité, l'affaire Spencer, pour tenter d'avoir la tête du ministre de la Justice, (M. Cardin). C'est pourquoi j'ai voulu avoir un entretien avec M. Fulton afin qu'il intervienne auprès de son chef pour lui demander de mettre fin à ces tactiques."

Prenant la parole immédiatement après M. Favreau, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré qu'il avait vu et entendu le président du Conseil privé dire au ministre de la Justice M. Cardin, de parler de l'affaire Munsinger, lors du débat sur l'affaire Spencer.

Davie Fulton soutient avoir été convoqué au bureau de Guy Favreau

OTTAWA, (PC) — L'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton a déclaré hier en Chambre que huit jours avant que l'affaire Munsinger ne fut rendue publique, les libéraux l'avaient informé qu'ils allaient sortir ce dossier si les conservateurs persistaient à réclamer une enquête judiciaire dans le cas Spencer.

M. Fulton a dit avoir été convoqué au bureau du président du Conseil privé, M. Favreau, pour y être mis au courant de cette tactique. M. Fulton n'a cependant pas affirmé que ce soit M. Favreau lui-même qui l'ait mis au courant.

Au moment où l'ancien ministre de la Justice faisait sa déclaration, des cris de "bonté, honnêteté" se firent entendre.

M. Fulton a dit avoir déclaré dans cette entrevue que le gouvernement devait accepter la responsabilité de ses propres actes.

Par la suite, les conservateurs ont continué à demander l'enquête Spencer, le présumé

espion, de Vancouver, et le ministre de la Justice M. Cardin a mentionné en Chambre l'affaire Munsinger.

"Le gouvernement avait depuis longtemps décidé de donner la leçon à l'opposition, si désastreuse qu'en soient les conséquences," a précisé M. Fulton.

La décision du gouvernement et ces tactiques constituent une invitation, pour tous les gouvernements à venir, de fouiller les dossiers de leurs prédécesseurs en quête de situations susceptibles d'embarrasser l'ancienne administration.

De telles tactiques, a poursuivi l'ancien ministre de la Justice, entraînent la ruine des institutions démocratiques du Canada.

"Nous ne suivrons pas ces tactiques", a dit M. Fulton.

"Quand nous avons accédé au pouvoir en 1957, il y avait un bon nombre de dossiers secrets. Nous n'en avons jamais fait état, et nous n'avons pas l'intention de le faire aujourd'hui."

Enquête dans l'affaire Munsinger

Cardin défie Diefenbaker de mettre son siège en jeu sur les résultats

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a mis au défi le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de mettre son siège en jeu sur les résultats de l'enquête judiciaire qui sera tenue dans l'affaire Munsinger.

"Nous saurons alors qui a du courage et qui en manque", a dit M. Cardin, dans son premier discours aux Communes sur le sujet, depuis jeudi dernier.

Le ministre a ajouté qu'il donnait sa parole d'honneur que c'est à la suite d'une provocation qu'il a fait éclater l'affaire Munsinger aux Communes, le 4 mars dernier.

"Je n'avais pas l'intention de faire mention de cette affaire, à ce moment", dit-il.

M. Cardin a également signalé qu'il n'avait pas l'intention d'aborder l'affaire Munsinger au cours de sa désormais célèbre conférence de presse de jeudi dernier, quand il a dit que deux ministres du cabinet Diefenbaker, ou peut-être plus, étaient impliqués dans une affaire de moralité mettant en danger la sécurité du Canada.

Le ministre a de nouveau accusé le chef de l'opposition d'avoir mal agi dans cette affaire et il a répété qu'il mettait son siège en jeu sur la justesse de cette accusation.

Le ministre a également déclaré qu'il n'avait pas peur de donner des noms à la Chambre, mais il a ajouté qu'il ne croyait pas opportun de le faire, vu que ces noms seront connus lors de l'enquête.

TACTIQUES

"C'est la méthode la plus juste d'agir".

Selon lui, le chef de l'opposition a pris connaissance du contenu du dossier Munsinger et connaît les noms des anciens ministres de son cabinet impliqués dans l'affaire.

M. Cardin déclare enfin que ce n'est qu'aujourd'hui que l'opposition s'est avisée de ce qui arrive au Parlement.

"Depuis des années, dit-il, l'opposition a introduit au Parlement des procédures qui sont en train de détruire cette institution. Le gouvernement a lutté et lutte encore contre ces tactiques".

M. Cardin a dit qu'on l'avait accusé d'avoir fait preuve de lâcheté en choisissant le moment où M. Diefenbaker n'était pas aux Communes pour faire éclater l'affaire Munsinger.

"J'ignorais où le chef de l'opposition était jeudi matin, dit le ministre, j'ignorais qu'il était en voyage de pêche sur le Pacifique. De toute façon, la première fois que j'ai mentionné l'affaire en Chambre, le 4 mars,

le chef de l'opposition était assis devant moi".

CAMPAGNE DE DÉNIGREMENT

Le WhigStandard relate que M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre, a indiqué, au cours d'une entrevue téléphonique d'Ottawa, que l'affaire Munsinger est le résultat d'une campagne délibérée de dénigrement entreprise par un petit groupe de progressistes conservateurs contre des ministres canadiens-français dans le gouvernement libéral.

Député libéral de Leeds, M. Matheson, a dit que ce qui a fait déborder la mesure ce fut "l'attaque insupportable du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, contre le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, à propos de l'affaire Spencer".

"Ceci tombe dans le domaine des questions de sécurité, a-t-il ajouté. Depuis que nous formons le gouvernement, soit depuis 1963, il y a eu des attaques personnelles et délibérées contre des ministres de langue française.

"Il s'est produit une forte réaction à notre caucus en Ontario pour que cela cesse. Nous ne pouvons plus tolérer cette forme d'avilissement," a-t-il ajouté.

Il a signalé que si l'affaire Munsinger n'avait pas éclaté, plusieurs députés étaient prêts à mettre à exécution un plan d'attaque contre leurs adversaires politiques.

"Nous sommes des députés protestants, anglo-saxons, de race blanche, et nous avons recueilli suffisamment de matériel pour déclencher une contre-attaque contre ceux qui ont attaqué nos collègues de langue française.

M. Matheson a déploré le fait que l'affaire Munsinger ait éclaté au grand jour; mais il a rappelé que M. Diefenbaker est revenu tant et tant à la charge que M. Cardin n'en pouvait plus.

Il s'est dit d'avoir que ce petit

groupe de députés responsables courant a causé un grand tort "de ce séparatisme à contre-Canada".

Profitez de notre

VENTE

AVANT-INVENTAIRE

Escomptes **50%**
allant jusqu'à

sur TOUS les ARTICLES en MAGASIN

Période de l'année où nous offrons à nos clients des valeurs extraordinaires.

CINES 8mm
CROWN
Bulles - Lentille auto. Zoom F 1.8 Diap. - Poignée de sûreté et étui.
Rég.: \$154.95 \$102.95 Spécial

Ainsi que d'autres marques connues telles que:
KODAK super 8 M2 - ARGUS - KEYSTONE - YASHICA - MINOLTA - BELL-HOWELL

PROJECTEURS 35mm
CAROUSSEL de KODAK ARGUS - BELL & HOWELL

Grand spécial: **PLATEAU** contenant 60 diapositives pour projecteur Argus. Rég. \$1.99 seul. **.99**

PLATEAU contenant 40 diapositives, adapté pour tous genres de projecteurs. Rég. \$2.99. Spécial: **.39**

ACCESSOIRES
* Édi-teurs * Écrans * Trépieds * Visionneuses * Sacs * Lunettes d'approche * Flash électronique * Lampes d'éclairage pour cines.
STATIONNEMENT GRATUIT - Avec un achat minime

Au Royaume de la CAMERA:
359 Est, Boul. Charest - Québec

MAISONS NEUVES A VENDRE
BONI FEDERAL \$500, GARANTI - HYPOTHEQUE 6 1/4%
PARC BELLEVUE STE-FOY
Chemin Ste-Foy, Entrée par le boul. Pie XII.

12 modèles différents
Informations Roger Lacroix
BUREAU DES VENTES: 3470 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 653-3183 — 681-1237
W. LÉGARÉ
Au service du public depuis 37 ans

ACRILAN
fibre acrylique
CHEMSTRAND

La toison de tajs Harding
en fibre acrylique "Acrilan"

procure à votre intérieur le
luxe et la chaleur dont vous
avez besoin pour compléter
une décoration de bon goût.

Vinois
TAPIS ET PARQUETERIE DE QUALITÉ
2101, 1re AVENUE
529-3722

bon voyage! à bon compte!
avec les tarifs
rouge, blanc et bleu

Par le CN, vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge! Et le confort du train est incomparable. Vous vous détendez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu; il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

**bon repas
bon repos
bon prix**

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

de Montréal à:
Moncton \$12.50
Ottawa \$ 2.90
Toronto \$ 8.00
Winnipeg \$23.00
Vancouver \$43.00